



HAL
open science

Structure des activités et rôle de deux villes moyennes algériennes : Tlemcen et Saïda

Jean-Marie Mignon, Dominique Romann

► **To cite this version:**

Jean-Marie Mignon, Dominique Romann. Structure des activités et rôle de deux villes moyennes algériennes : Tlemcen et Saïda. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 1977. Français. NNT: . tel-01070550

HAL Id: tel-01070550

<https://theses.hal.science/tel-01070550>

Submitted on 1 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

structure des activités et rôle de deux villes moyennes algériennes tlemcen et saïda

- 1** .INTRODUCTION
·TLEMCEN ET SAIDA
DANS LA FORMATION
DE L'OUEST ALGERIEN

JEAN-MARIE MIGNON
DOMINIQUE ROMANN

MSH-TOURS



D 355 005243 6

THESE PRESENTEE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR MICHEL ROCHEFORT

Mag T 01

UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON - SORBONNE

INSTITUT DE GEOGRAPHIE

**structure des activités et rôle
de deux villes moyennes algériennes
tlemcen et saïda**

- 1**
- INTRODUCTION
 - TLEMCEN ET SAIDA
DANS LA FORMATION
DE L'OUEST ALGERIEN

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

JEAN-MARIE MIGNON
DOMINIQUE ROMANN

THESE PRESENTEE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR MICHEL ROCHEFORT

1977

A LA MÉMOIRE DE GEORGES COUSINAS .

S O M M A I R E

INTRODUCTION

T O M E I.

1. - TLEMCEN ET SAÏDA DANS LA FORMATION DE L'OUEST ALGÉRIEN

1.1. - LA PERIODE PRECOLONIALE ET LES DEBUTS DE LA PENETRATION FRANCAISE.....	2
1.1.1. La période précoloniale.....	2
1.1.2. Les débuts de la pénétration coloniale.....	9
1.2. - LA PERIODE COLONIALE 1870-1954.....	17
1.2.1. Les instruments de la domination	20
1.2.2. Les formes de la domination.....	39
1.2.3. Le développement de Tlemcen et de Saïda	49
1.2.4. L'Algérie à la veille du déclenchement de la guerre de libération.....	62
1.3. - L'INDEPENDANCE ET LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE 1954-1972.....	71
1.3.1. La guerre de libération et les premières années de l'Indépendance.....	72
1.3.2. De 1966 à 1972 : la mise en place des institutions économiques.....	82
1.3.3. Conclusion : modification des circuits économiques et évolution de l'espace algérien.....	104

ANNEXE

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

T O M E II.

II. - ORGANISATION ET RÔLE DES ACTIVITÉS URBAINES

2.1.- LE CADRE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE.....	3
2.1.1. Présentation générale.....	5
2.1.2. Les activités économiques rurales et la ville.....	10
2.1.3. Les mouvements de population.....	25
2.2.- EMPLOI, ACTIVITES ET REVENUS.....	39
2.2.1. Méthodes des enquêtes et classement des activités..	40
2.2.2. Les activités et les emplois.....	48
2.2.3. Les revenus.....	65
2.2.4. Revenus et financement des activités.....	86
2.3.- ORGANISATION DES ACTIVITES URBAINES.....	99
2.3.1. Les produits agricoles et alimentaires.....	103
2.3.2. Le textile et le cuir.....	129
2.3.3. Le bâtiment et les travaux publics.....	151
2.3.4. Autres activités de production et de distribution..	163
2.3.5. Les services (autres que transports et services publics)	170
2.3.6. Les transports.....	177
2.3.7. Les services publics	189
2.4.- LA LOCALISATION DE LA POPULATION, DE L'HABITAT ET DES ACTIVITES.....	193
2.4.1. Typologie de l'habitat.....	196
2.4.2. La distribution des activités.....	204
2.4.3. Tlemcen.....	208
2.4.4. Saïda.....	219
2.5.- LES FLUX ET LES ZONES D'INFLUENCE REGIONALE PAR CIRCUIT	227
2.5.1. Les indicateurs de synthèse	232
2.5.2. Différents espaces.....	246

CONCLUSION

ANNEXES

LISTE DES CARTES ET DES FIGURES

BIBLIOGRAPHIE

PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

INTRODUCTION

L'Algérie s'est engagée dans un processus de transformation de sa société, dans la recherche de l'indépendance politique et économique.

La mutation qui l'affecte exerce sur les composantes de son espace national des modifications plus ou moins violentes, tant qualitatives que quantitatives, selon la nature et l'intensité des incitations au changement et selon leurs localisations. Il en résulte une grande instabilité dans l'organisation de l'espace, de fortes disparités. L'espace, plus ou moins réceptif aux forces de modernisation, est un espace sélectif. Sélection spatiale et sélection sociale qui concentrent en certains lieux et sur certains individus un appareil économique modernisé et qui déterminent d'autre part un espace et une population aux comportements différents mais dépendants des formes de modernisation.

C'est dans cette perspective que nous avons voulu faire en 1971 et en 1972 des enquêtes à Saïda et à Tlemcen, deux villes moyennes de l'ouest algérien. Nous voulions mettre en valeur cette disparité de l'espace en pays dominé qui se manifeste par deux circuits dans l'économie urbaine, et nous avons fondé la méthode d'enquête et la description des résultats sur la base des analyses de Milton Santos (1).

(1) - Santos M. Les villes du Tiers Monde, Génin, 1971.
- Santos M. L'espace partagé, Génin, 1975.

Les résultats des enquêtes ont déjà été l'objet d'une première analyse à l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (1). Ce premier travail avait permis de dresser un inventaire des activités urbaines relativement complet grâce aux enquêtes socio-économiques à Tlemcen et à Saïda, à l'enquête ménage à Saïda, ainsi qu'aux divers entretiens de personnes ayant des postes de responsabilité dans ces villes, à Oran et à Alger.

A travers une ébauche de schéma de la structure urbaine dans ses composantes humaines, économiques, administratives et spatiales, il avait été possible de développer quelques aspects du fonctionnement des activités urbaines. Cependant, à cette étape du travail, l'analyse des données recueillies n'avait pas été approfondie vers une approche plus globale de ces villes dans un contexte politique national donné, et leur rôle dans l'espace algérien n'avait pas été développé, ce que nous tenterons de faire ici.

-
- (1) - CHAMPSEIX G., GUIBBERT J.-J., LAZZARI Ch., MIGNON J.-M.,
"Contribution aux méthodes d'analyse régionale, le cas de la
ville de Saïda, Algérie", Juillet 1972.
- MATAILLET D., ROMANN D., URDANETA G., "Essai d'analyse d'une
économie urbaine, le cas de Tlemcen, Algérie", Novembre 1973.

1 - La ville en pays dominé

L'étude des villes et des régions en pays dominé est désormais bien avancée. L'analyse de l'économie urbaine y est spécifique dans la mesure où ses méthodes ne sont plus élaborées à partir des modèles des pays industrialisés d'économie libérale.

Les recherches ont beaucoup porté sur les notions de région et d'armature urbaine, les théories dualistes, le rôle de la ville capitale, les répercussions sur l'espace des activités économiques, etc. Toutes ces notions se réfèrent plus ou moins explicitement à la situation de dépendance dans laquelle les pays sous-développés sont maintenus.

Cependant, en ce qui concerne la ville, les études ont surtout analysé la capitale, macrocéphalique, relais de l'impérialisme, douée d'une force centripète à l'égard de l'ensemble des activités sociales et économiques. Cette ville est souvent la seule capable d'organiser un marché pour de nouvelles productions, la seule susceptible d'engendrer de nouvelles activités. Elle attire à elles les hommes et les capitaux de tout l'espace national, concentre les activités dites modernes et assure la quasi totalité des services rares.

En revanche, très peu d'études ont été faites sur la ville moyenne. La description qui en est faite est souvent succincte. Elle est considérée uniquement en fonction du centre, en tant que relais, centre organisationnel d'une région, ou centre de production spécialisée.

Sans éluder ces aspects fondamentaux, il est nécessaire de resituer la ville moyenne avec toutes les caractéristiques de son évolution propre. De plus, dans le contexte actuel, les difficultés croissantes nées de la macrocéphalie de la capitale font reporter l'attention sur la situation et les potentialités des villes moyennes.

Le terme de ville moyenne doit être éclairé.

- Il est préférable à celui de ville secondaire. En effet, la notion de secondarité fait apparaître un seul type de hiérarchie dans l'armature urbaine, entre la ville principale et les villes secondaires. Or Saïda est-elle une ville secondaire ou un centre relais, Tlemcen est-elle une capitale régionale ? Il n'est pas possible de poser ainsi les termes de la question sans amputer la ville moyenne de certaines de ses caractéristiques.

- La ville intermédiaire, ou ville relais, fait apparaître la situation de dépendance de la ville qui n'a pour fonction que la rediffusion des biens et des divers services de commandement. Cette notion limite a priori l'analyse et fait disparaître la relation ville-campagne en tant que système organisant une région. Si la notion d'intermédiaire rappelle celle d'intermédiaire commercial qui prélève une rente et la notion de relais, celle de diffuseur politique et social, ces qualifications marquent le caractère passif de la ville sans relever son pouvoir propre.

- La ville moyenne fait référence au poids de la ville dans une armature urbaine, et cette notion uniquement quantitative ne préjuge pas de ses multiples fonctions.

2 - La situation urbaine algérienne - Tlemcen et Saïda, deux villes moyennes différentes

* Le schéma global de l'organisation urbaine est une des expressions de la situation de dépendance vécue au niveau national. Celle-ci se projette sur toutes les régions de l'Algérie malgré la mise en place du contrôle central des activités dans le but d'obtenir l'indépendance économique.

L'organisation administrative avec ses centres relais, les chefs-lieux de wilaya (1), de daïra et les communes, ne doit pas cacher la situation de dépendance des centres d'activité économique et financière qui possèdent un certain pouvoir d'organisation vis à vis de la ville centrale.

L'analyse de la concentration du pouvoir et de ses diverses expressions est l'un des objectifs de notre étude. La prédominance du capitalisme d'Etat, la force du centralisme politique et les tentatives de rationalisation du marché modèlent une organisation de l'espace qui a ses caractéristiques propres.

Les relations économiques avec l'étranger sont contrôlées ; l'Etat s'est donné une organisation économique fortement structurée à travers ses sociétés nationales, transformant ainsi sa relation avec les villes moyennes. La métropole économique nationale reste un relais, mais les échanges restent soumis à un contrôle politique national, et ne sont plus dévolus aux seuls intérêts économiques de pays du "Centre". La ville capitale semble s'en trouver renforcée. Mais la volonté politique tend à créer des pôles régionaux grâce aux investissements industriels

(1) - Wilaya : unité territoriale administrative, la plus grande, correspondant au département. Elle est divisée en daïrate, correspondant aux arrondissements.

qui y sont faits. Ces pôles régionaux sont d'ailleurs uniquement des centres d'activité industrielle et non pas des centres de commandement économique ou politique.

La théorie des deux circuits qui est l'un des modèles de fonctionnement de l'économie urbaine dans un espace dépendant, doit pouvoir expliquer les mutations qui se produisent dans les domaines spatial, social et économique. L'impact de ce changement s'inscrit dans les villes, dans une nouvelle répartition des activités entre les différents agents économiques, dans de nouveaux processus de production, de transformation et d'échange des biens, dans une nouvelle organisation de l'espace.

* Tlemcen et Saïda sont deux villes qui s'opposent en bien des points malgré certaines fonctions communes.

La longue histoire de Tlemcen a permis la création d'une industrie et une forte intégration à son milieu rural. Elle supporte mieux que d'autres villes les transformations économiques actuelles. Saïda est une création du 19^{ème} siècle qui n'a pas organisé autour d'elle une activité urbaine ou un marché rural dont profitent les villes qui l'entourent, comme Tiaret ou Mascara. Son rôle administratif et son support rural, à travers les revenus prélevés, sont prépondérants dans son développement.

L'évolution historique de ces deux villes est fonction de l'évolution de l'Etat-Nation. Tandis que Tlemcen est destituée de son rôle de capitale politique régionale, au profit d'Alger, capitale nationale, Saïda est créée pour diffuser et maintenir les décisions venues du pouvoir central.

Tlemcen perd une partie de son pouvoir de commandement sur la région et devient une ville moyenne. Saïda, favorisée par sa situation géopolitique, est promue, moins d'un siècle après sa création, au rang de ville préfectorale. Le fortin de 1850 est devenu une ville moyenne.

Cependant, en 1977, ces deux villes ne sont pas identiques. Le peuplement n'était pas le même. La localisation n'est pas comparable et les ressources de Tlemcen sont sans commune mesure avec celles de Saïda. Entourée d'un riche terroir, dotée de nombreuses activités, Tlemcen a su conserver une vie économique propre malgré les changements historiques, grâce à la solidité de sa texture socio-économique.

Nous pensons donc que l'étude de Tlemcen et de Saïda doit permettre de cerner une grande partie de la mutation qui affecte les villes moyennes algériennes.

3 - Les deux circuits de l'économie urbaine en pays dominé

* Circuits socio-économiques et non pas circuits de biens ou de services, ils sont l'expression de deux sous-systèmes de production et d'échange intégrés dans le même espace urbain.

Le premier sous-système, le circuit supérieur, un circuit moderne du point de vue technologique, qui peut recouvrir des situations différentes, selon les localisations, mais peu dissemblables, s'oppose au circuit inférieur. Celui-ci est constitué de formes de production, de distribution et de consommation périmées, traditionnelles ou résiduelles.

Participant de la même dynamique, ils entretiennent entre eux des relations de complémentarité où le circuit supérieur, participant au système national dominant, impose sa domination au circuit inférieur. Ce système n'est pas figé et il existe un passage gradué entre le circuit supérieur et le circuit inférieur, une frange d'activités difficile à classer, qu'il s'agisse d'activités du supérieur qui se marginalisent par incapacité de modernisation, d'intermédiaires entre les deux circuits, etc...

Cette appréhension des deux circuits ne se fait donc pas de façon immédiate et n'est pas toujours facile à percevoir. Il n'y a pas un critère de sélection, mais une série de critères.

M. Santos énumère une série de critères (1) caractéristiques applicables à chacun des deux circuits. Les enquêtes les ont repris en partie.

(1) - Cf. Annexe du Tome II, "Les caractéristiques des deux circuits".

La technologie en circuit supérieur (C.S.) est à forte intensité de capital tandis qu'elle utilise une forte main d'oeuvre en circuit inférieur (C.I.). Les capitaux sont importants en C.S., réduits en C.I. En C.I., les agents sont moins souvent des salariés que apprentis, et surtout des aides familiaux.

Les stocks sont importants et/ou de grande qualité en C.S., de qualité inférieure et en petite quantité en C.I. Le crédit est bancaire, institutionnel en C.S., personnel et non institutionnel en C.I.

Dans le C.S., les marges bénéficiaires sont réduites à l'unité mais importantes pour le volume total des affaires, sauf pour les produits de luxe, tandis que dans le C.I., les bénéfices sont élevés à l'unité, mais faibles par rapport au volume d'affaires. Les rapports avec les fournisseurs et la clientèle sont impersonnels, bureaucratisés dans le C.S., directs et personnalisés dans le C.I. Enfin, la dépendance directe de l'étranger est grande, l'activité est fortement extravertie dans le C.S., elle est réduite ou nulle dans le C.I.

Nous n'avons pas pris en compte tous les critères, comme les coûts de l'entreprise, la réutilisation des biens, les aides de l'Etat, etc, plus difficiles à obtenir. Les plus fiables nous apparaissent être l'intégration du non au système bancaire, l'organisation de l'en reprise selon des lois purement capitalistes, la technologie et la dépendance envers les intermédiaires.

Cette série de critères succinctement présentés est donc la base de la différenciation des deux sous-systèmes urbains.

Si nous considérons que l'étude de ces deux sous-systèmes est nécessaire, l'analyse des rapports qu'ils entretiennent entre eux est fondamentale à la compréhension du système urbain dans son ensemble. En effet, l'articulation économique et spatiale entre les deux circuits marque

l'importance relative de chacun des sous-systèmes ainsi que la nature de la domination que le circuit supérieur exerce sur le circuit inférieur.

* Les éléments constitutifs du circuit supérieur sont peu différents entre Tlemcen et Saïda :

- fonction publique (administration, santé, éducation, justice...)
- le secteur d'Etat de la production et de la distribution
- les activités privées qui dépendent directement du secteur d'Etat et de la fonction publique pour une part significative de leur activité
- les activités privées liées au marché extérieur à la ville et à sa région proche et qui entretiennent avec lui des relations directes sans intermédiaire
- les activités privées liées à un marché intérieur privilégié par des restrictions à leur développement (pharmacies), ou par une clientèle à revenus élevés (bijouteries, pressings, boucheries, marchand d'accessoires automobiles, etc.) (1).

* Le circuit inférieur est essentiellement constitué des activités de production et de distribution liées à la satisfaction des besoins des populations urbaines et rurales à bas revenu bien que certaines activités desservent également une clientèle à haut revenu.

Certaines d'entre elles peuvent être relativement indépendantes du circuit supérieur, soit qu'elles entretiennent des rapports directs avec le milieu rural (commerces, services divers), soit qu'elles travaillent à la tâche pour des clients privés. Elles n'ont donc pas

(1) - D'après Coutsinas G. "A propos des deux circuits de l'économie urbaine. Un exemple algérien, in Revue Tiers Monde, N° 64, Oct-Déc. 1975, p. 775.

de liens directs avec le circuit supérieur, même si leur existence même est liée à la forme d'organisation de ce circuit supérieur. Il s'agit toujours dans ce cas de la satisfaction des besoins d'une population à bas revenu ou de besoins en voie de disparition du fait des changements culturels.

D'autres activités, très largement majoritaires, sont fortement dépendantes du circuit supérieur pour leur approvisionnement (commerce divers, artisanat...)

Le circuit inférieur, prenant ainsi toute sa dimension devient nécessaire à la compréhension de la réalité urbaine, en particulier au problème de l'emploi et au fonctionnement des circuits financiers urbains.

Le type de développement choisi par l'Algérie, basé sur le développement d'un secteur très moderne, à haute technologie, à forte densité de capital et très localisé, entraînant donc de fortes disparités spatiales et sociales, ne peut qu'inciter à analyser les modifications de la structure en termes de circuits.

4 - Objet et présentation de la Thèse

* L'organisation coloniale algérienne a durablement marqué l'espace par une armature urbaine, une exploitation du sol et de l'homme, et des réseaux de transport destinés à l'accomplissement des activités d'une population aujourd'hui partie, et ce, en relation avec la France, puissance impériale.

Comment s'effectue la transition vers une nouvelle organisation politique et économique ? Comment deux villes dont les activités sont organisées différemment, qui sont de taille inégale, Tlemcen, plus autonome, Saïda, plus dépendante, s'adaptent-elles au même schéma centralisateur d'organisation nationale de l'espace ? Quel est la nature et le degré de rareté des services offerts par ces villes, et dans quelle mesure ils déterminent la capacité d'organisation de leur propre espace ?

- L'action de l'Etat tend à favoriser au cours de cette nouvelle période les activités du circuit supérieur en installant en particulier dans tous les secteurs de l'économie des sociétés et des offices nationaux et en renforçant le rôle de l'administration. Quelle est la place du secteur privé, sa localisation dans l'espace national et comment s'adapte-t-il à cette nouvelle donnée ?

Le rôle des intermédiaires est fondamental dans l'exercice actuel des activités urbaines. Qui sont-ils et quel est leur rôle tant à l'intérieur de la ville que dans les relations ville-campagne et interurbaines ?

Dans une économie en transition, le circuit inférieur est le résonateur particulièrement sensible des contradictions. Quelle est son importance relative et quelles sont les transformations qui l'affectent.

Est-il doué d'une certaine autonomie ou totalement dépendant du circuit supérieur, tant pour la production que pour les échanges et la distribution ? Quelle est sa capacité d'adaptation et d'accroissement ?

Le substrat rural est présent dans les revenus des urbains. Quelle est la nature des relations que la ville entretient avec le milieu rural et qui modifient ainsi le comportement de l'économie urbaine ?

- Enfin, dans quelle mesure l'hypothèse des deux circuits rend-elle compte de façon claire de la situation urbaine d'un pays où le capitalisme d'Etat est le système dominant ?

Quelle qualité d'interprétation peut-on donner aux critères de définition des deux circuits entre deux villes dont la taille et le rôle ne sont pas comparables ? D'autant que ces critères ne sont pas toujours quantifiables et doivent parfois être adaptés à la situation locale.

* Il nous a semblé indispensable d'analyser dans une première partie l'évolution de Tlemcen et de Saïda dans l'Oranie à partir du début de la colonisation française. L'Oranie présente des particularités historiques qu'il est nécessaire de connaître. Comme Tlemcen et Saïda, Oran, Mascara, Sidi Bel Abbès, Arzew, Nedroma..., ont vu leur rôle évoluer. Toute l'organisation de l'Oranie s'est modifiée pendant la période coloniale ; elle se modifie aujourd'hui par le fait d'une politique nationale volontaire et d'une situation internationale en permanente évolution.

La première partie s'arrête dans les années 1960-1970. Elle introduit la deuxième partie de la thèse qui s'appuie principalement sur les résultats des enquêtes effectuées à Saïda et à Tlemcen pour dégager la structure économique de ces villes et leur rôle dans l'organisation

régionale de l'ouest algérien. La périodisation choisie a pour but de marquer les grandes étapes de la transformation socio-économique et spatiale de l'Algérie.

- Dans la première partie, le premier chapitre (1830-1870) expose la situation de l'Oranie au début de la pénétration française et la tentative de la part d'Abd el Kader de susciter un nationalisme arabe et d'organiser autour de lui un Etat qui n'était pas une reproduction de l'organisation turque antérieure et qui s'opposait au schéma affiché par l'armée colonisatrice.

Le deuxième chapitre (1870-1954) marque la période de la colonisation française, décrit les moyens et les formes de la domination française jusqu'au début de la guerre de libération nationale.

Le troisième chapitre (1954-1970) décrit la transition entre la période coloniale et celle où l'Algérie se libère définitivement des derniers liens qui l'attachaient politiquement à la France. Il présente les moyens administratifs et économiques que se donne l'Etat pour assurer le développement national.

- Dans la deuxième partie, le premier chapitre décrit le cadre agro-pastoral de chacune des régions de Tlemcen et de Saïda et les rapports de production existants. Les migrations montrent l'adéquation entre un espace rural -support économique des villes- et un espace de migration.

Le deuxième chapitre dresse un tableau d'ensemble des activités urbaines, liées ou non au secteur rural, des revenus et de leur utilisation, à travers les deux circuits, lorsque nous l'avons pu.

Le troisième chapitre énumère les principaux groupes d'agents économiques et situe la nature des opérations qu'ils effectuent dans le procès de production et de distribution des biens et des services. Deux aspects fondamentaux sont mis en valeur : le rapport entre les activités étatisées et les deux circuits, le rapport entre le circuit supérieur et le circuit inférieur.

Le quatrième chapitre localise dans l'espace interne de la ville les implantations des activités et s'efforce de montrer les relations spatiales entre les zones homogènes d'habitat et la nature des commerces qui y sont implantés. Les contraintes de proximité entre centre "moderne" et centre "traditionnel" sont mises en valeur ainsi que celles qui déterminent la diffusion des points de vente dans les différents quartiers.

Le cinquième et dernier chapitre, en décrivant par circuit les flux qui organisent l'espace régional, chacun selon sa logique propre, met en valeur le rôle de la ville en dehors de son espace interne et permet de considérer la place de Tlemcen et de Saïda dans l'espace régional et national.

- 1 -

TLEMCEN ET SAIDA DANS LA FORMATION
DE L'OUEST ALGERIEN

1.1 - LA PERIODE PRECOLONIALE ET LES DEBUTS

=====

DE LA PENETRATION FRANCAISE

=====

1.1.1 - LA PERIODE PRECOLONIALE

L'organisation socio-économique du Maghreb central avant 1830 dépend d'un mode de production précolonial différent de celui qui s'instaure à partir de cette date (1). En fait le passage à un mode de production capitaliste dominant avait déjà débuté car les ports de la côte mauresque entretenaient des relations avec les ports de France et d'Italie et la pénétration commerciale était déjà engagée.

(1) - Cf. les nombreuses études sur le mode de production précapitaliste en Algérie : Marx K., le système foncier en Algérie au moment de la conquête française ; Galissot R., Essai de redéfinition du mode de production de l'Algérie précoloniale, Revue algérienne, n° 2, juin 1968 ; Godelier M., Sur les sociétés précapitalistes, C.E.R.M. ; Djeghloul A., La Pensée, n° 185, février 1976 ; Nouschi A., Sur le féodalisme, C.E.R.M. ; etc.

1.1.1.1 - LA SITUATION ECONOMIQUE DURANT LA PERIODE OTTOMANE

Au milieu du 16ème siècle, les Turcs s'installent dans le Maghreb central et annexent le royaume Abd-al-Wadide et Tlemcen, malgré les espagnols qui maintenaient les garnisons dans l'Oranie. Seul le présidio d'Oran se maintient jusqu'en 1792.

* L'organisation politique et administrative mise en place par l'oligarchie turque est d'abord une structure institutionnelle destinée à l'imposition fiscale. Cette organisation (dey, bey, khalifa, caïd, cheikh) (1) s'ordonne en un réseau compliqué et hiérarchisé dans le but d'asseoir la présence turque tout en s'adaptant à l'organisation existante. Elle s'efforce de renforcer le rendement de l'exploitation fiscale et le système de propriété qui marquent les nouveaux antagonismes entre la population imposée et ceux qui se partagent à des degrés divers les fonctions du pouvoir, et l'accaparement d'une partie du produit de l'impôt.

Les fidélités mouvantes et l'extrême complexité des coutumes et des groupes sociaux, constamment remise en cause par les tentatives de rejet de l'oppression fiscale et des amendes, sont recouvertes par une administration à la fois souple et écrasante.

Le pouvoir beylical, pouvoir urbain, s'exerce ainsi par une série de relais et de voies dans tout le monde rural. Le monde rural soutient une aristocratie vivant dans la campagne, mais aussi militaire, dans les villes.

Mais cette organisation a en partie échoué : le produit de la fiscalité est accaparé par les intermédiaires chargés des collectes et certaines régions ne se soumettent pas au fisc beylical.

(1) - Le dey est le chef de la régence d'Alger. Il commande aux beys, hauts dignitaires turcs. La régence d'Alger était divisée en trois beyliks. Le khalifa est le représentant direct du pouvoir central à qui est confié une circonscription. Le caïd est le représentant turc du pouvoir central, auprès des tribus. Le cheikh est le chef traditionnel de la tribu. Certains d'entre eux remplissaient pour le compte du beylik les fonctions de caïd.

Le réseau urbain est façonné par le réseau des échanges commerciaux. Le drainage fiscal du monde rural, lié aux types de propriété du sol, détermine la fonction de commandement des villes tandis que les activités industrielles sont étroitement dépendantes du pouvoir beylical, pouvoir urbain.

Le réseau d'échanges est particulièrement bien structuré. Au niveau local, les villes de 2 000 à 3 000 habitants, les souks des villes plus importantes et les petits ports de cabotage forment les relais d'un réseau commercial interrégional dont les places les plus actives se situent à la limite des hautes plaines et du tell, où se forme une sorte de ligne de marchés entre le sud saharien et le nord céréalier. C'est le point de rencontre des grossistes et des caravaniers où sont implantés les silos d'Etat.

Le réseau d'échanges intermaghrébins porte sur les produits de luxe en raison de leur prix élevé. Les caravanes de marchands contribuent à freiner la chute de l'activité de l'artisanat urbain qui repose principalement sur les besoins du milieu rural. Elles créent en effet des ressources supplémentaires dans les régions d'étape ou d'entrepôt. Cependant, cette forme de commerce stagne durant le XIXème siècle et se trouve inapte à modifier l'économie urbaine chancelante du Maghreb, incapable de s'affirmer devant la puissance économique envahissante de l'Europe.

Le commerce qui s'effectue avec l'Afrique noire est régulier, mais médiocre. Le troc et le faible volume des produits échangés ne permettent pas le développement du commerce dans l'axe Nord-Sud.

De même, si le pèlerinage à la Mecque est l'occasion pour le "hadji" (1) de faire une opération commerciale financière remarquable, il n'a pas d'effet sur l'évolution de l'économie maghrébine.

(1) - Hadj : pèlerin de la Mecque.

Le réseau d'échanges maritimes se cantonne à la Méditerranée. Alors que du IX^{ème} au XIV^{ème} siècle, le Maghreb central avait constitué une plaque tournante des grands mouvements d'échanges, dès le XIV^{ème} siècle, le grand commerce international perd de son intensité et tend à se tarir, d'autant plus que le commerce maritime lui échappe progressivement.

Les pôles principaux du commerce maghrébin outre-mer sont Livourne en Italie, Marseille et les ports levantins. La Révolution Française rompt l'équilibre entre les deux bords de la Méditerranée et entame un processus de désagrégation des rapports commerciaux. D'autre part, la modification des circuits commerciaux levantins et la concurrence des industries européennes commencent à créer des difficultés supplémentaires aux activités urbaines du Maghreb.

A la veille de 1830, dans une Méditerranée qui a perdu depuis longtemps un rôle prépondérant dans la nouvelle situation internationale, le Maghreb voit se rétrécir son champ commercial et par là même, le processus d'affaiblissement des activités urbaines s'accroît.

1.1.1.2 - TLEMCCEN

La période où Tlemccen était la capitale la plus importante du Maghreb est terminée. La ville a connu son plus grand épanouissement sous la dynastie Abd al Wadide, l'un des trois royaumes maghrébains, du VII^{ème} au XIV^{ème} siècle. Mais dès le XIII^{ème} siècle, le morcellement de ce royaume et la transformation des circuits économiques entraînent Tlemccen vers sa chute.

* La richesse de la cour Abd al Wadide avait pourtant encouragé l'industrie urbaine et permis un marché de biens de luxe. En plus des productions artisanales communes à toutes les villes de cette taille dans le Maghreb, Tlemccen produisait, comme Fès et Tunis, des biens destinés non seulement à la ville et à sa proche région, mais aussi aux petits centres urbains qui l'entouraient (1).

(1) - Lawless R.I. et Blake G.H., Tlemccen, continuity and change in an Algerian Islamic town, p. 34 et sq.

L'industrie des textiles se faisait surtout à domicile. La laine fine travaillée pour les vêtements était recueillie dans la région en grande quantité alors que la soie et le coton étaient importés. L'orfèvrerie était liée aux activités des tisserands pour la confection des habits d'apparat.

Le travail de la laine est important, quoique en régression. "Pour la plupart, des habitants de Tlemcen s'adonnent à la culture et à la fabrication du haïk (1) de laine", écrivait déjà Ibn Khaldoun dans la deuxième moitié du XIV^{ème} siècle ; "ils excellent dans la confection des vêtements fins. On y trouve des ksâ et des burnous depuis le poids de huit onces. C'est ce qui a valu aux tlemceniens la réputation dont ils jouissaient jadis et qu'ils ont encore à présent. Les produits de l'industrie tlemcenienne sont vendus sur les marchés les plus reculés de l'Orient et de l'Occident".(2)

Au XV^{ème} siècle, il y aurait eu 4 000 métiers à Tlemcen. Il n'en reste que 500 en 1849, que se partagent à moitié les Coulouglis et des Hadars. (3)

Les autres industries tlemceniennes connaissent elles aussi, la régression. La confection des tapis de selle arabes, de calottes de feutres, les corbeilles de laine et d'alfa, les nattes de paille et de laine, la cordonnerie, la sellerie, l'armurerie se trouvent devant un marché qui s'étiole et se rétrécit.

L'industrie du cuir, à partir des peaux de vaches, moutons, chèvres et chameaux, s'adonne à la confection des chaussures, des harnais et des sacs.

Le secteur du bâtiment est également important. Les tailleurs de pierre, les fabricants de briques et tuiles, charpentiers et métallurgistes travaillent avec les artisans marbriers, les menuisiers et les autres corps de métiers existant près de la cour (spécialistes de la mosaïque, de la marqueterie...)

(1) - Haïk : vêtement d'une seule pièce dans lequel s'enveloppent les femmes pour sortir.

(2) - Ibn Khaldoun, Histoire des Beni Abd el Wad, trad. par Bel A.

(3) - Coulougli : métis de turc et de femme musulmane.

Hadar : "citadin", descendant des maures repoussés de l'Espagne.

Enfin, l'industrie des instruments militaires et agricoles destinés à toute la région entourant Tlemcen connaît un certain développement. Les entreprises ont un caractère familial accentué. La plupart du temps, le propriétaire est le seul artisan de l'unité. Mais quelques unités comptaient jusqu'à 10 personnes.

* Tlemcen joue dans sa région un rôle de collecteur et de distributeur de denrées, de biens et de services.

L'aire rurale qui l'entoure immédiatement entretient des rapports constants avec la ville par l'entremise des ruraux qui apportent leurs productions aux marchands et qui se ravitaillent au bazaar.

Plus loin, les relations commerciales sont relayées par une série de petits centres urbains, agissant chacun comme le point focal de la petite aire rurale qui l'entoure.

La sphère d'influence économique de Tlemcen n'est alors pas très étendue. Elle est limitée à l'Est par la vallée du Sig, à l'Ouest par la Moulouya. Au Sud cependant, son influence s'exerce jusqu'aux confins du Sahara, sur les hauts plateaux d'où les nomades viennent se procurer céréales et biens artisanaux.

En fait, la pauvreté des transports, la faiblesse des besoins et une réelle compétition économique qui contribue à multiplier dans chaque centre urbain les mêmes services, créent dans le Maghreb central une société urbaine isolée d'une ville à l'autre et Tlemcen, victime de cette situation, possède une aire d'influence limitée.

* Les relations commerciales de longue distance ont su créer un marché actif, mais ce commerce reste d'importance médiocre, et s'il enrichit quelques commerçants tlemceniens, il n'est pas le seul facteur de richesse de la ville.

Tlemcen est un lieu de marché, un entrepôt des produits de l'Afrique saharienne et des régions qui bordent le désert. Ce comptoir est l'une des principales arrivées des routes qui troquent les esclaves, l'or et l'ivoire du Soudan contre le sel, les céréales et les produits artisanaux.

La ville s'approvisionne au Maroc (Fès) pour les cotonnades, les soieries, le cuir, sabres et poignards, le bois de fusil, le drap anglais. Du Sahara, elle reçoit les laines, l'ivoire, les dattes, les plumes d'autruches. Rachgoun, port de Tlemcen, est un mauvais mouillage, mais dont se contentaient les petits voiliers. Il est le relais maritime du négoce international, des céréales qui transitent par Tlemcen pour aller vers le Sahara, de l'huile vers Fès.

Oujda, à l'Ouest, est le lieu d'échanges avec le royaume chérifien. Il attire à lui aussi les négociants et réduit d'autant l'activité de Tlemcen qui devient un centre d'affaires local et qui se mêle peu de la vie de la Régence.

* Avec l'occupation permanente de Tlemcen par les Turcs et son incorporation dans la Régence d'Alger, la ville perd son rôle de capitale du Maghreb central. Lorsque la régence se divise en beyliks, vers la fin du XVIIème siècle, c'est Mazouna, puis Mascara, et enfin Oran que les espagnols évacuent en 1792, qui sont choisies pour être capitales du beylik de l'Ouest, mais non pas Tlemcen.

Tlemcen perd nombre de ses fonctions administratives, et partant, un important marché attaché à la cour. Le commerce trans-saharien ne s'arrête pas, mais, étroitement contrôlé par les autorités ottomanes et contrecarré par les voies maritimes qui se développent, il dépérit. L'ensemble des activités tlemceniennes se réduit à cette époque. D'autre part, les trois siècles de domination marquent une évolution sur la structure de la population qui se divise en communautés distinctes.

Le caractère cosmopolite de la ville s'accentue avec la venue des turcs, d'esclaves et de rênégats chrétiens. La communauté juive, très ancienne, représente un quart de la population de la ville.

Les Coulouglis sont issus des mariages mixtes des janissaires (1) et des femmes algériennes. Militaires, fonctionnaires, propriétaires des jardins, ne sauraient cohabiter avec les Hadars, population descendante des Maures refoulés d'Espagne. Ils sont le plus souvent des artisans ou

(1) - Janissaire : soldat d'élite de l'infanterie turque.

des hommes de loi. La communauté juive est importante à Tlemcen et vit du négoce. Quelques noirs aussi, anciens esclaves affranchis forment un corps d'armée entièrement soumis au bey.

1.1.2 - LES DEBUTS DE LA PENETRATION FRANCAISE

* En 1830, la population maghrébine est essentiellement rurale. La région de l'Ouest algérien est légèrement plus urbanisée que les autres parties du Maghreb central : 7 à 8 % de la population est citadine.

Les densités de populations varient beaucoup. Dans les plaines de Tlemcen, de Mascara, il y a de 20 à 25 habitants au Km². Au Nord-Ouest de Tlemcen, dans les monts des Tghara, il y a plus de 30 habitants au Km². La vie urbaine est anémiée, mais les villes de l'Ouest algérien ont pu conserver une certaine importance malgré leur isolement.

C'est donc dans ce contexte d'une activité urbaine affaiblie et d'un amenuisement des relations urbaines que l'armée française débarque sur le sol maghrébin. Le 5 juillet 1830, Alger tombe aux mains des français. En 1831, Oran est occupée. Deux ans après, l'armée française tente ses premières sorties en dehors des murs de la ville.

C'est alors qu'Abd el Kader, jeune homme de 25 ans, originaire de Mascara, entreprend le combat sous les murs d'Oran pour lutter contre les premières incursions militaires.

1.1.2.1 - L'ACTION D'ABD EL KADER

La politique d'Abd el Kader est particulièrement remarquable. Originaire d'une famille traditionnellement hostile au pouvoir beylical, il ne pouvait être question pour lui de s'appuyer sur les tribus makhzen chargées de maintenir l'ordre et de ramasser l'impôt beylical. Il s'appuie donc dans sa lutte contre l'infidèle sur les grandes familles maraboutiques, détentrices d'un pouvoir militaire et religieux, faisant de

la guerre contre les français une guerre sainte, une guerre arabe. Les tribus makhzen privilégiées lors de la domination turque sont remises sur le même plan que les autres et doivent désormais supporter les vexations de leurs anciennes raïas, qui étaient les tribus imposées et soumises au beylik.

En opposition avec le pouvoir turc, Abd et Kader tente de réunir de 1833 à 1848 les tribus et les douars en neutralisant les facteurs de division et en soutenant les pôles d'action.

"Abd el Kader a discipliné les Arabes si indociles et les a soumis à son autorité absolue, depuis les Monts Djurdjura jusqu'aux frontières du Maroc. Bientôt, il a eu une armée permanente, des postes de guerres, des dépôts, des fabriques d'armes, une monnaie, un système d'impôts et un gouvernement très simplement organisé, mais fonctionnant bien". (1)

L'action d'Abd el Kader est toute entière conduite en fonction de sa lutte contre les français. Qu'il s'agisse de la structuration du pouvoir, du système économique ou de l'organisation de l'espace, il réussit à maintenir un pouvoir qui tient tête à l'armée française pendant 15 ans.

En 1835, des chefs de tribus signent un traité qui renforce la domination militaire et économique de la France. Le tribut beylical doit désormais être versé aux autorités françaises d'Oran. L'armée sera fournie en hommes et en matériel à discrétion. Le commerce international est désormais contrôlé par le gouverneur général (stockage et lieu d'embarquement des produits d'exportation). Enfin, les chefs que se choisiront les tribus devront venir vivre à Oran.

Abd el Kader ne reconnaît pas ce traité. Ses coups de force contre les tribus qui se sont soumises à la France obligent celle-ci à poursuivre sa conquête. En effet, il n'y a pas alors de plan préétabli de colonisation territoriale de l'Algérie. Une longue controverse s'installe en France entre les tenants de la colonisation de peuplement et ceux qui estiment que l'implantation de garnisons sur les villes côtières est suffisante.

(1) - Lettre de Bugeaud à Soult. 26 novembre 1841, in Demontés V. "La colonisation militaire sous Bugeaud", Clermont-Ferrand, 1909.

La même année, le Général Clauzel débarque à Oran, et lance une expédition contre Mascara, centre militaire et grenier céréalier.

Mascara détruite, ses silos dévastés, Clauzel se dirige vers Tlemcen et installe dans le Mechouar une garnison.

L'année suivante, 1836 est une date importante : elle marque un compromis temporaire fondé sur la séparation territoriale entre un domaine français formé des villes côtières et des villes proches de la côte : Oran, Mostaganem, Alger, Blida, Médéa..., et un domaine arabe intérieur : Miliana, Mascara, Tlemcen...

Le dynamisme propre à la colonisation (1) va balayer cette idée de division de l'espace algérien entre le domaine français et le domaine arabe. Mais Abd el Kader va s'appuyer sur cette situation pour organiser la défense. En 1836, par le traité de la Tafna, Bugeaud reconnaît en l'Emir un adversaire souverain, mais le contrôle politique et commercial (en particulier l'approvisionnement en armes et en poudre) maintient Abd el Kader dans une position de subordination vis-à-vis du pouvoir français.

En 1839, au moment de sa plus grande puissance, le pouvoir de l'Emir recouvre tout l'ancien département d'Oran et d'Alger, sauf la Mitidja, la Kabylie et les principales villes côtières.

Mais la violation du traité de la Tafna par la France engage Abd el Kader à reprendre les hostilités en 1841 et en 1842.

Bugeaud, qui n'a pas eu jusqu'alors de politique précise à l'égard d'Abd el Kader décide d'abattre sa puissance.

Mascara est reprise, sans qu'un corps militaire y demeure, et l'armée française, après avoir razié les bêtes et les productions agricoles, prend Tlemcen qui avait été rendu à Abd et Kader au terme du Traité de la Tafna. La population est lourdement imposée.

(1) - Amin S., Le Maghreb moderne, P. 90 et sq.

Le réseau de villes, mis en place par l'Emir pour couvrir le territoire de son autorité et abriter ses forces, est démantelé : après Médéa, Mascara, Miliana et Tlemcen, les centres de repli, Tagdent (actuelle Guertouffa), Taza (Bordj el Emir Abd el Kader), Boghar (Ksar el Boghari), Tafraouah (Sebdou) et Saïda sont détruits.

La colonisation territoriale débute dans les années 1840. En 1843, Orléansville est bâtie sur les ruines romaines d'El Asnam.

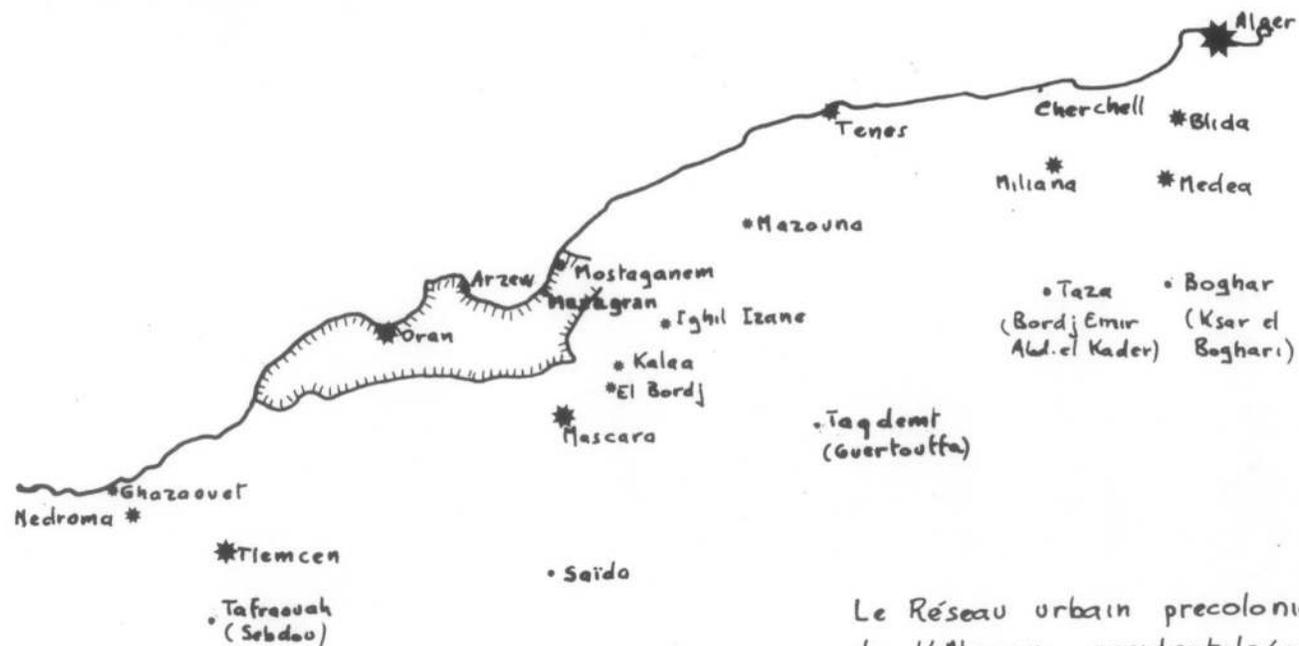
Des postes militaires sont créés à Boghar, Teniet el Had, Tiaret. Ils servent de base d'opérations contre Abd el Kader et sa smalah, capitale ambulante.

La smalah d'Abd el Kader, "centre d'où partent tous les ordres, où se traitent toutes les affaires importantes, où les grandes familles se retrouvent" (1) est estimée à 368 douars. Elle est prise en 1843, mais Abd el Kader n'est pas vaincu.

En 1845, il réussit à soulever toute la région comprise entre le Rio Salado et Mostaganem et les centres de la ligne du Tell (Sebdou, Daïa, Saïda, Tiaret), "pacifiés" par les français, se trouvent au sein de l'insurrection. Dernier véritable combat. Bugeaud est désormais à la tête de plus de 100 000 hommes et Abd el Kader demande l'Aman -le départ vers l'Orient en 1848.

Pendant ces quinze années de lutte, Abd el Kader a su créer une organisation étatique. Il a tenté de reconstituer le royaume de Tlemcen et d'ordonner un territoire en face de l'avancée hésitante de la colonisation. Il lève l'impôt, bâtit la monnaie, organise la production et le stockage des céréales, élève une ligne de centres militaires sur la bordure du Tell, qui soutiennent ses attaques et renferment des greniers, des fabriques d'armes et des ateliers d'artisanat. Lorsque toutes les villes du Tell et leurs relais militaires, signes et lieux du pouvoir sont pris et détruits, Abd el Kader garde son pouvoir en l'investissant dans la Smalah, cette véritable ville mouvante, insaisissable.

(1) - Anonyme : Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la smalah d'Abd el Kader, le 16 mai 1843.



Ech: 1/3000 000

Possessions Françaises
au traité de la Tafna,
pour l'Oranie (mai 1837)



Le Réseau urbain précolonial
de l'Algérie occidentale (vers 1830)

- * 2000 habitants environ
 - * 2000 à 3000 h.
 - * 3000 à 10000 h
 - * 10000 h
 - * 30000 h
- d'après D. Sari
Les villes précoloniales

() Toponymie actuelle

Le territoire tenu dans la mouvance du pouvoir d'Abd el Kader, n'est pas un état délimité par des frontières marquées. Il n'est pas défini par un centre précis, une capitale. C'est un réseau d'alliances passées entre les différents chefs traditionnels. C'est un territoire soudé grâce à la mobilité de son chef, capable ainsi de combattre à la fois l'ennemi et les forces centrifuges dans le réseau d'alliances personnelles qu'Abd el Kader a su créer.

Cette situation a pu exister grâce à la faiblesse économique des villes et à l'importance extrême du monde rural, et surtout des tribus nomades qui formaient en grande partie l'articulation du système économique de l'arrière pays maghrébin. Les rivalités tribales qui se sont maintenues pendant cette période ont été un facteur de destruction interne de cet état que la personnalité charismatique d'Abd el Kader ne pouvait entretenir longtemps.

Avec la chute du projet d'Abd el Kader, c'est la fin d'une Algérie centrée sur l'intérieur du pays, non centralisée, sans référence au modèle turc ou européen.

1.1.2.2 - SAIDA. C'est l'un des centres de repli d'Abd el Kader situé à la lisière du Tell. A 70 kms au sud de Mascara se trouvait un petit village bâti sur des ruines romaines. L'Emir l'a choisie pour sa position stratégique. Abd el Kader "a désigné pour lieu de retraite aux habitants (de Mascara) et à leur chef, Saïda, des ruines romaines dont il a rétabli le mur d'enceinte. Ce lieu qui est bien boisé et bien arrosé, est situé à 20 lieues de Mascara, il y a un dépôt de blé et de fer" (1). Il crée un bordj (2) qui sert surtout de magasin d'alimentation. En 1841, après Mascara, Bugeaud démantèle cette place forte et vide les silos céréaliers au profit de son armée.

(1) - Roches L., Trente deux ans à travers l'Islam.

(2) - Bordj : petit bastion fortifié abritant habituellement une garnison.

Trois ans plus tard, en 1844, les français établissent un poste militaire, la Redoute, de l'autre côté de l'Oued Saïda. En 1849, il y a 163 fantassins établis à Saïda. Les premiers civils européens arrivent en 1850, 20 ans après le débarquement de Sidi Feredj.

1.1.2.3 - TLEMCEN

En 1830, la vie intellectuelle de Tlemcen est encore importante. Pour une population de 12 000 à 14 000 habitants, il y a 50 écoles coraniques, 2 000 élèves et 600 tolba (1) qui délivrent un enseignement supérieur, 2 médersas, la Grande Mosquée et celle d'Oued el Iman, ainsi que la Zaouïa d'Aïn el Hout.

Tlemcen, comme Kalaa, Mazouna, Mascara, est une ville de garnison.

L'organisation spatiale est le reflet de la composition de la population et de son rôle politique et économique. Elle s'articule sur une extrême ségrégation des fonctions et des groupes ethniques.

Le Mechouar au sud de la ville est une solide citadelle de 450 mètres de long sur près de 300 mètres pourvue d'une enceinte de 20 à 30 mètres de haut. Neuf tours flanquées de 24 canons abritent les 4 000 Coulouglis de Tlemcen qui habitent dans la centaine de maisons élevées à l'intérieur, près du Mechouar. Les Turcs ne sont qu'une centaine. Il y a à l'intérieur une fonderie de canons.

La ville est partiellement ruinée en 1835. Les destructions du XVII^{ème} siècle n'ont pas été réparées. "L'enceinte qui était très considérable, comme on le voit aujourd'hui d'après les restes, s'est beaucoup rétrécie depuis lors ; rien dans les constructions ne parle aujourd'hui de magnificence", dit un des premiers français à pénétrer dans la ville. (2)

(1) - Tolba : enseignants des écoles coraniques.

(2) - Tatareau. Description de Tlemcen en 1835.

Cette enceinte avait été créée par les turcs au XV^{ème} siècle qui avaient aménagé la ville, créant en particulier un réseau d'égouts.

La Caseria, au Nord de la Grande Mosquée, est un grand bazar composé de plusieurs rangées de boutiques où l'on vend la production des ateliers de tisserands.

A 1 500 mètres au sud-est de la ville, Sidi Boumedienne est encore isolée de Tlemcen. D'autres villages entourent Tlemcen, groupes de fermes le plus souvent, entourés de jardins et de massifs boisés. Ils appartiennent aux Coulouglis.

C'est une ville au commerce chancelant, à la force militaire réduite, occupée par des communautés bien différenciées dans laquelle entre Clauzel en 1835 sous le prétexte de protéger les Coulouglis massacrés par les troupes d'Abd el Kader. Une garnison française s'installe dans le Méchouar, rétablit l'organisation beylicale que l'Emir avait essayé de démanteler.

Cependant, le traité de la Tafna en 1837 qui rend à Abd el Kader les beyliks d'Oran et du Titteri, ramène sous son pouvoir Tlemcen, jusqu'en 1842, où elle est définitivement annexée au territoire de la colonisation française. En 10 ans, Tlemcen a vu fuir à Nedroma une partie des artisans, effrayés par les querelles entre les Coulouglis, les partisans d'Abd el Kader et les français. Les derniers combats ont accentué la ruine de la ville.

D'ailleurs, l'organisation urbaine de toute la région oranaise a commencé à se transformer sous l'avancée militaire, à partir d'Oran, de la colonisation qui prend de multiples formes. Les traités et les nouvelles alliances nées du nouvel équilibre qui s'instaure, l'appropriation du sol par les militaires et les civils au gré des idéologues et des besoins de la politique française, la structuration d'un nouveau réseau d'échanges et la création de nouvelles voies de transports modifient profondément l'équilibre urbain. Saïda et Tlemcen vont représenter chacune à leur manière l'expression de ce nouvel ordre.

1.2. - LA PERIODE COLONIALE 1870 - 1954

Dans les années 1840, la France s'installe en Algérie. Bugeaud, d'abord, ne pensait investir que les villes côtières. Le traité qu'il avait conclu avec Abd el Kader marquait pour lui la volonté de séparer deux états, l'un arabe, dirigé par Abd el Kader, et l'autre, les villes côtières, têtes d'appui de la puissance militaire et commerciale française. En 1841, il modifie sa position : "Ma voix n'était pas assez puissante pour arrêter un élan qui est peut-être l'ouvrage du destin. Le pays s'est engagé : je dois le suivre... J'y consacre désormais tout ce que la nature m'a donné d'activité, de dévouement et de résolution". Et il annonce, à son retour à Alger en tant que gouverneur général : "La guerre indispensable n'est pas le but ; la conquête serait stérile sans la colonisation" .(1)

(1) - Bugeaud, cité par Demontés V. ; La colonisation militaire du Général Bugeaud.

Cependant, la reddition d'Abd el Kader n'a pas clôt la lutte contre l'envahisseur. L'insurrection de 1864 en Algérie se termine en Oranie en 1870. En 1881, le sud oranais est encore indépendant. Il n'y a qu'un poste militaire à Géryville (El Bayadh), à près de deux cents kilomètres au sud de Saïda.

La tribu des Ouled Sidi Cheikh, farouchement indépendante, à cheval sur la "frontière" algéro-marocaine traite de puissance à puissance avec la France. En 1881, le chef du bureau arabe de Géryville est tué par un groupe d'insurgés.

Ce n'est donc qu'à la fin du siècle que la domination française fixe son emprise sur l'ensemble de la région oranaise et que la colonisation se déploie. Car l'Oranie était peu peuplée et la régression démographique, sans doute causée par les destructions guerrières de la conquête coloniale, ne s'arrête que dans les années 1860. Un certain nombre de centres urbains avaient été mortellement touchés. Mascara ne retrouve sa population de 1830 qu'en 1876, Tlemcen en 1886. Miliana ne se remet pas de sa chute démographique.

D'autre part, le vide relatif de l'Oranie centrale fut accentué par l'émigration de la tribu des Amers vers le Maroc, favorisant l'accaparement des terres par les puissances coloniales.

En 1901, les arabes sont 827 000 dans le département d'Oran, sur les 4 072 000 que compte l'Algérie, c'est-à-dire 20 % de la population arabe (1). La population européenne comprend 121 000 personnes, sur les 364 000 vivant en Algérie (34 %). Un musulman sur cinq habite en Oranie, alors que le tiers des européens y est fixé.

La colonisation massive est provoquée par l'émigration de français, mais aussi par un apport espagnol considérable. La colonisation européenne est le fait des alsaciens-lorrains à la suite de la guerre de 1870, des calabrais, et surtout des espagnols venus des plateaux du sud de leur pays. Cette masse de population, souvent urbaine, qui s'installe dans les

(1) - Demontés V., Le peuple algérien, p. 41.

centres de colonisation et sur la côte dans les ports de pêche, s'approprie le sol grâce à une législation taillée sur mesure. Il y a donc une colonisation effectuée par les plus démunis de l'Europe, mais aussi une colonisation opérée par de grosses sociétés et par les colons en "gants jaunes", les grands propriétaires terriens.

La colonisation française apporte avec elle un nouvel ordre économique. Celui-ci s'exerce dans tous les domaines de façon à atteindre la meilleure rentabilisation du capital français.

Le système de production qui domine désormais les rapports économiques en terre algérienne marque les prémises des deux circuits de l'économie qui se mettent en place dans les centres urbains.

En effet, l'économie locale et régionale est brisée par les effets de la colonisation de peuplement à travers les circuits commerciaux et financiers européens, l'accaparement du sol et l'industrie naissante. La nouvelle organisation économique se surimpose à l'ancienne sans la détruire totalement. Elle cantonne celle-ci dans les secteurs tels qu'il ne soit pas nécessaire de la détruire pour assurer l'expansion européenne et qu'elle puisse assurer des revenus par le biais de l'impôt, des échanges commerciaux ou de la force de travail. L'activité marchande indigène est bloquée par les contrôles de trafic interurbains ; l'activité rurale est ponctionnée d'une partie de ses revenus par les impôts, les caisses locales et surtout l'accaparement du sol. L'élevage et le nomadisme sont cantonnés par les interdits pesant sur les lieux de parcours et de pacage. L'importation des produits manufacturés casse l'activité urbaine.

Une modification des comportements économiques apparaît dès cette époque. Ainsi, des vignes sont cultivées par les algériens uniquement dans le but de s'assurer un revenu supplémentaire afin de supporter la ponction fiscale et les nouveaux types de consommation. L'artisanat de création se modifie en faveur d'un artisanat de récupération et de réparation.

La terre devient incapable de nourrir tout le monde et provoque l'exode rural que l'emploi agricole chez le colon est incapable de résorber.

Cette modification du système économique a pu se faire grâce aux instruments de la domination que la France se forge durant les 85 années où s'est déployée la colonisation.

1.2.1 - LES INSTRUMENTS DE LA DOMINATION

Les attermolements des premières années sont terminés. La domination coloniale française va désormais s'exercer sur le sol algérien. Tous les mécanismes de l'exploitation coloniale vont se déployer d'abord dans le but de s'appropriier la terre et sa production. Et l'organisation urbaine est d'abord un centre de service en faveur de la colonisation rurale, ayant son propre développement.

Les instruments de la domination évoluent avec le temps. A la colonisation militaire qui s'inspire des méthodes romaines succède la colonisation civile.

1.2.1.1 - L'ETAT

Puissance militaire, juridique et financière, l'Etat livre le sol algérien à l'appropriation européenne, créant au moyen des actions de l'administration coloniale les bases d'une expansion du système capitaliste en Algérie.

Dans la mesure où la pensée coloniale française a voulu faire de l'Algérie un appendice de la France et étant donné l'importance du peuplement européen, l'organisation administrative de l'Algérie est particulièrement développée dans les zones de peuplement européen, ce qui la différencie de la majeure partie des autres pays colonisés.

De plus, la pénétration française s'est effectuée par les ports. Oran est le point de départ du mouvement colonial et le lieu des importations et des exportations des produits. Le réseau ferroviaire et le réseau urbain qui s'édifient alors dessinent nettement une région aux centres bien reliés entre eux, mais aux relations avec l'ouest et l'est plus distendues.

La région oranaise conserve ses particularités, son développement propre, une certaine part d'autonomie, à l'intérieur d'une Algérie marquée par l'omniprésence de l'administration.

a) - L'encadrement administratif militaire.

L'encadrement militaire de l'ouest algérien est bien avancé en 1849. Cinq subdivisions : Sidi Bel Abbés, Oran, Tlemcen, Mascara, Mostaganem totalisent 20 000 hommes dont 4 500 à Tlemcen, 4 000 à Mascara, 2 500 à Oran, 2 000 à Sidi Bel Abbés, 1 000 à Mostaganem et Nemours, le reste étant réparti dans des postes secondaires comme Saïda (arrondissement de Mascara) : 163 fantassins.

Jusqu'en 1870, l'administration militaire gère l'Algérie. Puis, trois départements sont créés, dont celui d'Oran, comprenant 5 arrondissements administratifs, Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi Bel Abbés, Tlemcen ainsi que les territoires du Sud, Mecheria et Geryville (El Bayadh). Ces derniers restent placés sous commandement militaire.

En 1843, Bugeaud place par arrêté la population civile des centres de colonisation, des postes et des camps sous la juridiction militaire.

C'est en 1844 que Trezel, chef d'état major du corps d'occupation fait établir le bureau arabe (1). Celui-ci est chargé de contrôler la population arabe. Le bureau arabe est une institution ambiguë qui va évoluer avec l'évolution de la colonisation et qu'on peut retrouver jusque dans les S.A.S. (2) durant la guerre de libération. C'est, à la base, un organe léger d'information.

Cantonné dans une structure purement administrative, il ne fait rien pour limiter l'expansion croissante des terres de colonisation au détriment de celles des algériens.

La direction divisionnaire de l'Oranie à 6 bureaux arabes sous ses ordres : Marnia (Maghnia), Mascara, Mostaganem, Saïda, Tiaret et Tlemcen.

(1) - Le Tourneau R., Evolution politique de l'Afrique du Nord Musulmane.

(2) - S.A.S. : Sections Administratives Spécialisées.

Le second empire (1) et le gouvernement de Randon marquent une période plus favorable pour les bureaux arabes. Créés pour l'établissement de la sécurité, les officiers qui les dirigeaient espéraient "franciser" le mode de vie des indigènes afin de les intégrer à la colonisation française.

En fait, la population coloniale civile contrecarra l'action des bureaux arabes car elle se refusait à voir s'organiser un groupe indigène qui aurait pu bloquer le processus de démantèlement de l'organisation musulmane et représenter une force autonome.

L'échec des bureaux arabes fut la victoire des colons. Les bureaux arabes étaient dirigés par des officiers inspirés de l'idéologie humaniste de Napoléon III qui allait en contradiction avec l'exploitation directe exercée par les colons. Ils sont remplacés par divers organismes d'encadrement dans tous les domaines des activités sociales et économiques, qui coexistent et évoluent parallèlement aux organismes destinés aux européens.

b) - L'organisation communale

* Le Douar commune, ou commune indigène, est l'ancien bureau arabe. Il existe seulement en territoire de commandement (territoires du sud) administré depuis 1863 par la djemaa, assemblée choisie et nommée par le Gouverneur Général, parmi les notables du Douar. Son importance est très grande, tant dans le domaine social ou religieux, que celui juridique ou agricole. Ainsi l'organisation administrative française recoupe profondément l'organisation sociale arabe, sur l'espace algérien tout entier.

* En face du Douar commune, la première manifestation urbaine de la colonisation est le Centre de Colonisation.

L'évolution des centres de colonisation est suivie par la législation.

(1) - Yacono X., 25 ans d'histoire algérienne. Recherche et publications III, l'Algérie depuis 1830.

La commune mixte représente dans sa définition un état social et administratif susceptible d'évolution. Le caractère colonial de la circonscription administrative est renforcé. Sur son aire géographique, sont regroupés les douars et les tribus arabes, et les centres européens de la colonisation. Les actes de la municipalité sont suivis par un administrateur représentant le Gouverneur Général.

- La commune de plein exercice est bien plus favorable à la colonie européenne. En effet, ici rien n'est prévu pour les musulmans, ni une administration spéciale, ni un quelconque contrôle gouvernemental de l'administration des maires. L'absence de recours possible favorise les exactions de toutes sortes envers la population arabe. Tlemcen devient une commune de plein exercice dès 1854. Saïda reste une commune mixte jusqu'en 1910, et devient une commune de plein exercice 26 ans après Tlemcen.

c) - Le statut individuel

La législation française s'exerce de façon discriminatoire à l'égard de la population musulmane.

En 1874 (1) il est interdit pour un algérien d'habiter sans autorisation en dehors de son douar. D'autre part, le départ du territoire de la commune est interdit sans permis de voyage.

Chaque département avait fini par dresser sa liste d'interdits qui s'allongeait chaque année au gré de l'arbitraire des législateurs locaux.

En 1882, ces listes sont réunies en un code de l'indigénat auquel va être soumise la population musulmane, jusqu'en 1919, date de sa suppression. Ce code sanctionne l'arbitraire en limitant à la campagne et dans les villes, sur les lieux de l'exploitation forestière et culturelle, sur les lieux du marché, la vie sociale et économique des algériens.

(1) - cf. Ageron, Les algériens musulmans et la France, p. 251 et sq.

Les activités des algériens déjà profondément bouleversées par l'économie coloniale sont freinées par le Code de l'Indigénat, ouvrant ainsi un plus grand champ d'action à l'entreprise européenne.

L'un des théoriciens de la colonisation à l'outrance déclare : Il reste l'obstacle de "l'existence de la race arabe qu'il paraît également difficile d'assimiler ou de détruire". (1) Ne voulant assimiler et ne pouvant détruire, la colonisation va s'efforcer d'affaiblir et de neutraliser la population algérienne. Cette politique de neutralisation de l'arabe trouve ses moyens dans le code de l'indigénat, l'installation des tribunaux répressifs, des cours criminelles, la création de la notion de responsabilité collective lors des incendies des domaines forestiers, l'internement administratif, les transferts collectifs de population, les cantonnements, l'appropriation du sol par tous les moyens possibles, de l'achat à l'expropriation.

L'ensemble de la législation qui s'élabore à cette époque marque une mise à l'écart systématique de la population algérienne dans les domaines de la vie politique, économique et sociale.

On peut considérer que deux tendances se sont affrontées pendant un certain temps en Algérie.

L'une a cherché à intégrer les arabes au système de la colonisation, plus précisément à les protéger dans des enclaves administrées par des militaires (bureaux, crédits spéciaux à leur égard...). Cette tendance a culminé avec la pensée de Napoléon III.

- A cette tentative métropolitaine, militaire de développement séparé s'oppose la doctrine du colon qui nie le musulman dans sa personne et ses activités. Les colons finiront par l'emporter et plus rien ne protégeant le musulman, on assiste à l'appropriation du sol, la destruction des artisanats de production et des circuits commerciaux, le refus des valeurs culturelles musulmanes sans qu'aucun recours ne soit possible de la part du colonisé.

(1) - Prévost Paradol, cité au Procès-Verbal. Rapport de la Commission spéciale de la propriété indigène, 15 Octobre 1900, p. 251.

d) - Les impôts

Pouvoir juridique, l'Etat est aussi le pouvoir financier, notamment au moyen du prélèvement des impôts, des taxes diverses et des emprunts.

Dans le département d'Oran, les impôts arabes, l'"achour", impôt indigène foncier sur les céréales, et le "zekkat" sur les bestiaux, sont institués pour financer des travaux intéressant les musulmans. Or ils sont détournés de leur but final. A ces impôts, s'ajoutent d'autres taxes, droits de douane et d'octroi de mer, imposés à l'entrée des communes, imposition de la propriété bâtie, et ce, jusqu'au gourbi (1) ; taxes de voirie, patentes et timbres divers. Le préfet d'Oran reconnaissait que malgré leur pauvreté, "le recouvrement des prestations s'effectue de façon continue, (alors que) dans beaucoup de communes nous avons le regret de constater que ce sont les prestations européennes qui ne rentrent pas (2).

Il n'est pas facile de déceler dans les chiffres l'importance de l'inégalité fiscale, certains impôts versés par les deux communautés n'étant pas comptabilisés séparément.

Mais l'intervention d'un musulman lors de l'assemblée plénière du Gouvernement Général de 1912 est révélatrice à cet égard : "Nous demandons à payer tous les impôts qui frappent les contribuables français, mais nous prions de supprimer d'abord les impôts arabes"(3).

e) - La participation de l'Etat à la mise en oeuvre de l'Algérie

L'immense investissement colonial de la fin du XIXème siècle s'essouffle faute de moyens de financement. Deux emprunts publics en 1902 et en 1908 sont loin d'avoir eu les effets escomptés, en raison de l'infrastructure insuffisante pour supporter les travaux entrepris.

(1) - Gourbi : cabane, chaumière.

(2) - Rapport du préfet d'Oran, Conseil Général, 1902.

(3) - Cité par Douel M., Un siècle de finances coloniales.

Devant les multiples facilités, les nombreuses incitations à la colonisation de l'Algérie, les européens s'étaient lancés dans des travaux qui n'étaient pas assurés par des études préalables, et pour lesquels les entreprises locales n'avaient pas l'assiette financière ni les moyens de transport et de main-d'oeuvre suffisants.

Une immense déperdition en force et en capital avait fini par se créer, couverte par les responsables locaux, acteurs au premier chef de cette entreprise, et le gouvernement général, tiraillé entre Paris et les européens d'Algérie.

* Les sociétés de crédit et d'assistance soutenues par l'Etat

Les Sociétés Indigènes de Prévoyance (S.I.P.)

Elles sont une organisation d'intervention dans l'économie musulmane, la seule. Les autres banques ont des structures inadaptées à l'économie musulmane (état civil parfois imparfait, fréquente indivision de la propriété, éloignement des centres urbains, instabilité géographique). Il est difficile de déterminer l'importance que les Sociétés de prévoyance et de prêts mutuels aux indigènes ont eu dans le département d'Oran. Les rapports préfectoraux semblent lui accorder une importance qu'elles n'ont pas eu (1).

En 1905, 43 S.I.P. sont implantées en commune de plein exercice, (45 en 1909), et 18 en commune mixte ou en douar commune, c'est-à-dire 61 sociétés dans le département d'Oran (2).

En 1905, plus de 60 000 sociétaires sont inscrits. C'est donc une grande partie de la population des fellahs et des khammès (3) qui est concernée. L'action des S.I.P. consiste en avances faites en monnaie ou en grains. Les avances en semences semblent être d'un plus grand intérêt, mais il n'est pas possible de les accorder dans les lieux où il n'y a pas de silo.

(1) - Procès-Verbal du Conseil Général d'Oran. Administration des Indigènes, 1904 ; P.V. du rapport préfectoral, 20 Octobre 1909, 28 Octobre 1911.

(2) - Jonnart et Varnier, Rapport sur les opérations des Sociétés indigènes de prévoyance, 53 p.

(3) - Khammès : métayer au cinquième.

En Oranie, la tradition du silo est forte. Les silos sont un instrument de régularisation au moins aussi important que les prêts financiers. En 1909, 130 000 hectolitres de céréales sont ainsi engrangés dans les silos des S.I.P. du département. D'autre part, en 1905, sur un actif en caisse de 3 000 000 de francs, les prêts des S.I.P. aux agriculteurs n'atteignent pas 50 % des fonds pour l'année 1905, alors qu'une remise de 1,70 % seulement des prêts non honorés au terme de 1904 a été accordée. Et l'hiver 1904/05 a été particulièrement rigoureux et les récoltes mauvaises. Cet exemple marque la parcimonie constante de l'action des S.I.P. malgré une bonne situation financière. Prêts aux solvables, faible pourcentage des avoirs disponibles mis en circulation, provoquant en 1905 la non-utilisation de 46 % des grains en silos et de 86 % de la masse monétaire, cette situation se retrouve chaque année pour n'être dénoncée que vers 1910 par le mouvement Jeune Algérien (1).

Le crédit agricole a tenté une forme d'aide spécifique aux agriculteurs musulmans. En 1907, quatre centres de crédits sont créés en Oranie. En 1912, on compte 60 caisses locales indigènes et huit caisses régionales.

Elles prennent vite un caractère plus administratif qu'incitatif. Inadaptées aux structures sociales musulmanes, elles sont affiliées après 1914 aux caisses européennes.

1.2.1.2 - LES BANQUES, LES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT PRIVÉES

a) - La Banque de l'Algérie

En 1845 (2), la Banque de France ouvre un comptoir à Alger avec un capital souscrit à 80 % par le public. L'administration de ce comptoir est sous la direction immédiate de la Banque de France. En 1849, s'ouvre le Comptoir National d'Escompte sous la forme d'une société anonyme.

(1) - Ageron, Les algériens musulmans et la France, p. 868.

(2) - Cf. Royer P., Les grands établissements de crédits dans l'Algérie et les colonies françaises, 1907, Paris, et Picard E., La monnaie et le crédit en Algérie, depuis 1830, p. 390 et sq.

La loi de 1851 créa enfin la Banque de l'Algérie. Depuis 1892, date de l'autonomie de l'Algérie, elle est investie du monopole monétaire en Algérie.

Cependant, en 1901, son siège social est transféré à Paris. Malgré l'importance économique naissante de l'Algérie, la décentralisation du pouvoir réel ne s'effectue pas. La décision est prise à Paris et ce transfert illustre le relatif pouvoir du gouvernement général d'Alger et le désir du gouvernement français de ressaisir une situation financière bien trop laxiste quant à l'action du crédit.

L'un des rôles que la Banque d'Algérie s'était défini était la pénétration des circuits monétaires dans la population arabe dans un double objectif d'intégration coloniale et de recherche de rentrées financières. Cependant, la faible solvabilité des algériens et les comportements économiques propres à la population autochtone, tels que l'indivision de la propriété et l'éloignement des centres urbains n'incitent pas la Banque d'Algérie à faire un effort sérieux en ce domaine. Là aussi, l'organisation économique du colonat français marque sa différence avec celle des arabes dans l'utilisation des moyens de crédits.

b) - Les banques privées

L'exploitation agricole florissante des plaines occidentales de l'Oranie attire le capital algérien, métropolitain et étranger mêlés

* Sociétés de crédits européennes ayant des agences en Algérie :

1) Crédit Lyonnais

Fondé en France en 1863, le Crédit Lyonnais a des agences à Alger et à Oran. Il s'implante rapidement dans l'Oranie où il fait une sévère concurrence à la Banque de France en abaissant le taux de l'escompte.

2) Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Créé en 1882 avec le concours du Crédit Foncier de France, le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie et de Tunisie est lié à la Société Générale Algérienne. Crédit agricole d'abord, il fonde des magasins généraux, facilitant la commercialisation outre Méditerranée de la production locale. En 1907, il absorbe le Crédit Foncier de Tunisie et déborde sur le Maroc à partir de 1908.

Le C.F.A.A.T. accorde des prêts aux particuliers, aux communes, aux établissements publics, particulièrement aux chambres de commerce.

3) - La Société Générale

Créée à Paris en 1864, la Société Générale s'implante en 1913 à Tunis, puis à Alger, et à partir de 1919 dans le département d'Oran.

4) - La Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôt

Fondée en 1865 à Marseille, se développe d'abord avec les sociétés coloniales et de navigation qui ont leur siège en France. Elle s'implante en Afrique du Nord par la succursale d'Oran. Elle se développe dans toutes les branches de l'activité économique.

5) - La Barclays Bank (France) Limited

Finance des opérations de commerce et d'industrie. Elle travaille en relation avec les sociétés qui commercent avec la Grande-Bretagne (exportation d'alfa, de céréales, de fer, de phosphates, et importation de charbon et de machines).

6) - La Société Générale Algérienne est remarquable par la nature de son activité dans le département. Les fondateurs sont le directeur général des Chemins de Fer de Paris à la Méditerranée et de l'Algérie, le Gouverneur du Crédit Foncier, l'administrateur de la Société Générale. Elle compte un capital initial de 100 millions de francs et se lance dans la mise en valeur des terres.

Mais une situation économique malsaine et une spéculation financière pas assez fructueuse l'obligent à déposer son bilan en 1877/78.

C'est la Compagnie algérienne qui la rachète en 1877.

Compagnie prospère en 1900, elle réalise toutes les opérations ayant trait aux secteurs agricole, industriel et commercial. Elle autorise des avances sur hypothèque, et règle des opérations d'escompte en France et en Algérie, reçoit des fonds en dépôt, émet des bons ou des obligations. Son réseau d'agences se développe en Tunisie et au Maroc.

* Les établissements locaux

1) - Les comptoirs d'escompte sont des sociétés anonymes, fondées généralement par une association de propriétaires d'une région, actionnaires de la Société. Ce sont des petites banques régionales, sans lien avec les banques françaises. Leurs principales activités sont l'escompte et le réescompte, les prêts sur billets et les ouvertures de crédits. Leur capital varie de 100 000 à 1 000 000 de francs. En 1880, trois comptoirs s'installent à Sidi Bel Abbès, Mascara et Relizane (Ighil-Izane) avec un capital de départ de 150 000 à 300 000 francs.

En 1900, deux autres comptoirs se sont ouverts à Tlemcen et Saïda. Leur principal but est de diminuer le taux de l'argent et de faciliter la mise en valeur des terres de la colonisation.

2) - Deux banques d'affaires

Le Crédit Algérien favorise le développement de la propriété foncière et participe à la réorganisation et au développement progressif de la Compagnie des chemins de fer de l'ouest algérien. En 1887, il ouvre des crédits en faveur du département d'Oran et de certaines de ses communes : Mostaganem, Oran, Sidi Bel Abbès et Saïda. Une autre banque, la Banque Industrielle de l'Afrique du Nord, constituée en 1919 porte ses efforts sur le secteur industriel.

3) - Deux Banques Populaires, liées aux Institutions de crédits sont implantées en Oranie. La première à Montgolfier (Rahouia, arrondissement de Tiaret), en 1929, l'autre à Tlemcen en 1930.

4) - Les caisses agricoles (1), sont fondées sur trois idées de base. La cellule initiale du crédit doit avoir un caractère local. Le crédit doit avoir une base de mutualité et l'Etat doit donner son concours financier aux organismes de crédit agricole et exercer un contrôle sur ceux qui bénéficient de ce concours.

Une caisse foncière agricole constituée en 1927, regroupe les caisses régionales. Elles sont une quinzaine dans le département d'Oran. Un exemple de cette institution du crédit agricole mutuel est celui de Tlemcen.

En 1860, à Tlemcen (2), quelques exploitants agricoles créent un Comice Agricole et Viticole de Tlemcen. Ce syndicat prend rapidement de l'extension et devient un interlocuteur politique privilégié du pouvoir.

En 1901, il crée la caisse régionale du crédit agricole mutuel de Tlemcen pour lutter d'abord contre les méfaits du phylloxera.

En 1908 voit la naissance de sociétés d'assurances contre la grêle, l'incendie et la mortalité du bétail.

En 1930, il y a 1 400 sociétaires, dont 400 musulmans. La Caisse de Tlemcen a créé à cette époque 18 caisses locales et est affiliée à coopératives. En 1929, le montant des prêts s'est élevé à 400 millions de francs.

(1) - cf. Picard E., La monnaie et le crédit en Algérie depuis 1830.

(2) - cf. Cardonne P. et Rabot J., La colonisation dans l'ouest oranais, Alger 1930.

Le syndicat agricole s'est puissamment étendu. En 1925, il s'installe dans la "Maison du Colon", un vaste immeuble qui sert d'entrepôt, de lieu de réunion, et qui réunit l'ensemble des services de l'Association. Celle-ci est devenue un incitateur puissant auprès des pouvoirs publics pour l'adoption de textes législatifs en leur faveur, en ce qui concerne les crédits, l'infrastructure liée aux transports, la taxation des produits, les douanes, la loi sur la propriété foncière...

Les banques et sociétés de crédit ont été rapidement le service d'accompagnement de la colonisation des terres. Elles se sont implantées en Oranie avec l'édification des centres urbains européens, qui furent au départ des centres de service au profit de la propriété foncière. Le nombre et l'importance des banques et des sociétés de crédits dessine spacialement l'intensité de l'appropriation du sol (Oran, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Mostaganem d'abord, Mascara, Relizane, Saïda ensuite).

IMPLANTATION BANCAIRE EN ORANIE JUSQU'EN 1930

V I L L E S	BANQUE DE L'ALGERIE	CREDIT LYONNAIS	SOCIETE GENERALE	SOCIETE MARSEILLAISE	BARCLAYS	COMPTOIRS D'ESCOMPTE LOCAUX
Alger	1851	1878	1914	1920	1919	
Oran	1853	1878		1919	1920	
Tlemcen	1875	1927				1900
Sidi Bel Abbès	1908	1896	1919	1927		1880
Mostaganem	1893	1913	1919			
Mascara	1902	1930				1880
Tiaret	1907					
Saïda	1910					1900
Saint Denis du Sig (Sig)	1911					
Relizane (Ighil-Izane)	1926					1880

La banque de l'Algérie s'installe en 1853 à Oran, vingt deux ans après à Tlemcen, cinquante deux ans après à Saïda.

Sidi Bel Abbès, le grand centre de colonisation de l'Oranie est doté d'un appareil bancaire aussi important qu'Oran.

Les comptoirs locaux d'escompte se développent dans l'Oranie à la fin du XIXème siècle et Tlemcen et Saïda en sont pourvues en même temps. Mais c'était à Saïda le premier organisme de crédit bancaire qui ouvrait ses portes.

1.2.1.3 - LES SOCIÉTÉS CONCESSIONNAIRES

Les sociétés concessionnaires ont tenté de se lancer dans l'exploitation du sol sur de grands espaces à la faveur de la politique de Napoléon III. Installées sur des terres demandant de gros capitaux pour mener à bien d'importants travaux d'infrastructure, tournés uniquement vers le profit capitaliste, elles connaissent des échecs retentissants qui marqueront la fin de ce type d'exploitation dans ce département où les colons étaient déjà hostiles à leur implantation.

a) La société concessionnaire la plus remarquable dans le département d'Oran est la Compagnie algérienne. Elle avait acheté en 1877, la concession restante de la Société Générale Algérienne qui en 1866, avec un capital de 100 millions, avait reçu une concession de l'Etat de 100 000 hectares de terres domaniales pendant 50 ans au prix de 1 fr. l'hectare. La Société Générale Algérienne s'engageait à utiliser son capital pour réaliser en 6 ans de grands travaux d'utilité publique. L'Etat devait rembourser la somme avancée par la Société et donnait la promesse de concessions de mines dont elle pourrait découvrir les gisements dans un délai de 10 ans.

La trop grande ambition du projet amena la Société générale à s'aliéner d'abord quelques milliers d'hectares cédés à des colons ou rétrocédés à l'Etat pour la constitution ou l'agrandissement de nouveaux centres de colonisation. En 1877, la Compagnie algérienne achète les 96 000 hectares

restant. Cette tentative de reprise du projet se situe dans l'optique de Napoléon III qui tente en Algérie de favoriser l'organisation de grands travaux. Pour ce faire, il s'appuie sur les puissances capitalistes en adjoignant à la puissance publique les grands entrepreneurs et les financiers privés. C'est là, l'un des objectifs majeurs de la politique coloniale de Napoléon III, avec l'établissement de zones de "développement séparé" des musulmans par les bureaux arabes. D'autres grandes sociétés nées des orientations du second empire se fondent.

b) En 1865, la Société de l'Habra et de la Macta, qui devient par la suite la Société franco-algérienne, se donne la mission de mettre en valeur la plaine de l'Habra entre Arzew et Mostaganem, dans une concession de 24 000 hectares. Mais une série de revers amènent à la ruine cet établissement agricole immense. Il est successivement racheté par des établissements financiers puis par l'Etat en 1914.

Les concessions de terres faites à des sociétés financières s'achèvent par des échecs. Elles ne sont pas reprises, d'autant plus qu'elles suscitent l'hostilité des colons, qui restent la force politique prépondérante en Algérie. D'autant plus que la politique de Napoléon III n'est pas reprise par ses successeurs.

12.1.4 - La colonisation de peuplement

a) La colonisation par les militaires

Bugeaud arrête une série de mesures destinées à légaliser la colonisation et à régulariser certaines pratiques. En fait, sa vision éloignée des mécanismes véritables de la colonisation, lui dicta un certain nombre de décisions qui durent être abolies, ou qui furent rendues caduques quelques années après.

L'idée maîtresse est la légion colonisatrice qui met en valeur la terre à l'intérieur de camps agricoles, projet combattu par Tocqueville :

"L'intervention de l'Etat doit se borner, en matière de colonisation, à faire exécuter des travaux publics, délimiter les zones de peuplement et d'exploitation, acheter les terres aux indigènes et les revendre aux Européens, délivrer les titres de propriété. Que l'Administration algérienne laisse les particuliers s'installer librement en Algérie" (1).

Des colonies militaires avaient vu le jour autour d'Alger. Le succès très relatif de ces tentatives freine l'activité de Bugeaud dans ce domaine (2).

b) La colonisation civile

En Oranie, le mouvement de colonisation débute lentement.

1843 est le début de la colonisation, mais c'est en 1846 que la colonisation systématique apparaît. Le gouverneur général prescrit une enquête pour marquer les lieux en territoire mixte les plus favorables à l'établissement de nouveaux centres de colonisation européenne.

Bugeaud se propose d'établir dans le triangle Mostaganem - Oran - Mascara une population européenne de 25 000 à 30 000 personnes.

Il est prévu de créer 26 communes en dehors des territoires civils créés autour d'Oran et de Mostaganem. Le rôle stratégique de ces centres est mis en valeur.

Ces communes avaient aussi pour mission de surveiller des régions, de commander des passages. Le gouverneur militaire de la province d'Oran, décide de créer huit communes pour débiter et de commencer le cantonnement des populations indigènes : "On ne mettra pas un village au milieu d'une tribu, on ne laissera pas un douar au milieu d'une commune". (3)

(1) - Tocqueville, Rapport sur les camps agricoles, Oeuvres complètes, p. 508

(2) - D'autres "théoriciens" de la colonisation s'efforcent d'appliquer leurs idées en Algérie, comme Enfantin ou l'Abbé Landmann :
 - Enfantin, La colonisation de l'Algérie.
 - Landmann. Les fermes du petit Atlas ou la colonisation agricole, religieuse et militaire du nord de l'Afrique, 1841.

(3) - Lettre de Lamoricière au ministre de la guerre (11/04/1846), citée par Demontés V., La colonisation militaire de Bugeaud.

La sécurité des colons est l'un des principes de départ qui règlent la séparation spatiale des groupes européens et algériens.

Misserghin (1), à 13 Km au sud d'Oran, qui est un camp militaire depuis 1837, le reste jusqu'à l'arrivée des premiers colons en 1843. En 1855, et jusqu'en 1861, après Misserghin et la Senia (1842), apparaissent les premiers villages de la colonisation - Lourmel (El Amria) en 1856, Rio Salado (El Malah) en 1861. L'ouverture des routes offertes au transport sur roues facilite l'expansion, mais la colonisation reste cantonnée près d'Oran, autour de la grande Sebkhra.

Après la révolution de 1848, le gouvernement facilite l'envoi en Algérie d'ouvriers démunis de ressources et désireux de se créer une nouvelle existence. C'est surtout un moyen d'écarter de Paris les éléments dangereux, après l'échec des Ateliers Nationaux et la répression des émeutes.

14 000 personnes émigrent. Lamoricière présente à ce moment son plan de colonisation de l'Oranie qui va connaître la stabilité après la reddition d'Abd el Kader.

Dans le cercle d'Arzew, 7 colonies agricoles sont créées, comme dans le cercle de Mostaganem.

Dans la région de Tlemcen (2), la colonisation débute en 1849. La première installation est le fait d'anciens militaires qui s'installent à Bréa, Negrier, Saf-Saf et Mansourah afin d'exploiter le "haouz" (3).

(1) - Tinthouin R., Colonisation et évolution des genres de vie dans la région ouest d'Oran de 1830 à 1885, Oran, 1947.

(2) - Cardonne P. et Rabot J., La colonisation dans l'ouest oranais, Alger, 1930.

(3) - Haouz : le "jardin" de Tlemcen, formé des terres irriguées dans un rayon de cinq kilomètres autour de la ville.

1.2.1.5 - La scolarité et la santé

a) La scolarité

La politique scolaire exprimée par le conseil général d'Oran où les propriétaires sont en majorité, est particulièrement et volontairement limitée au strict minimum en ce qui concerne les algériens. Vers 1900, des vœux réitérés demandent la fermeture des écoles supérieures d'Alger, prouvant leur peu de goût à voir les études se poursuivre au-delà de l'enseignement primaire (1). Les bourses sont délivrées avec parcimonie aux seuls français. La loi Combes du 1er Juillet 1901 (2) sur les congrégations provoque un écho très favorable dans le département d'Oran car elle permet de fermer les écoles juives (3).

La fréquentation scolaire est à la mesure d'une telle politique. Il y a environ 15 000 français et 14 000 européens autres que français scolarisés en 1900. En 1914, les chiffres passent à 21 000. La progression est parallèle, même dans la chute démographique des années 1904/1905 due au paludisme qui a ravagé l'Oranie. Par contre les 3 750 jeunes musulmans sont 9 730 en 1914. Faible chiffre de scolarisés comparé à celui de la communauté européenne, mais encore plus étroit si l'on compare la proportion des français et des étrangers avec celle de la population musulmane, bien plus nombreuse. En fait, ce nombre restreint de jeunes musulmans scolarisés croît malgré la "politique indigène" des français et le peu d'empressement des musulmans à envoyer leurs enfants à l'école du conquérant.

Le Conseil Général d'Oran a une idée très nette de la place que doivent occuper dans la vie sociale les musulmans. L'enseignement dans les rares écoles qui leurs sont réservées est établi en fonction

(1) - Procès-Verbal du Conseil Général d'Oran, 26 Avril 1900, p. 136

(2) - Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat interdisant aux congrégations religieuses d'enseigner.

(3) - Procès-Verbal du Conseil Général d'Oran, 6 Mai 1903, p. 92

de la place sociale qui leur est fixée. Les élus de la colonie ne cachent pas leur désir de voir un "enseignement indigène pratique, et seulement pratique" (1). Les besoins de création de nouveaux centres scolaires se heurtent à l'inertie délibérée des élus. Aussi le préfet déclare-t-il que "la cause de l'enseignement indigène est gagnée dans les milieux officiels, (mais qu') elle ne l'est pas dans les milieux colons. Beaucoup pensent encore et disent qu'il ne faut pas instruire l'indigène (2a). Sur la frontière du Maroc, dans la région de Tlemcen, de Nemours, de Marnia, à peine l'oeuvre de scolarisation indigène est-elle ébauchée (2b)". Si quelques écoles européennes accueillent dans des classes réservées à cet effet les enfants musulmans, ces derniers sont plutôt envoyés dans des écoles qui leur sont propres, créant ainsi une ségrégation de la population et une ségrégation de l'enseignement.

b) La santé-

Les centimes additionnels perçus en théorie au bénéfice des oeuvres intéressant les musulmans, étaient en fait destinés en partie à l'assistance hospitalière européenne (3).

L'assistance indigène est des plus réduites dans le département. En 1907, il y a 6 bureaux de bienfaisance, un asile d'incurables, 19 infirmeries (4). Les années de sécheresse ou de maladie entraînent une mortalité importante. En 1904, la mortalité causée par le paludisme et la famine frappe 40 % des habitants des douars (5). Pour parer à ce type de crise, des secours exceptionnels sont organisés par le gouvernement général, mais il n'est jamais question d'aide sanitaire suivie ou préventive.

La proportion d'européens hospitalisés les vingt premières années est 14 fois plus importante que la population musulmane.

(1) - cf. Ageron Ch. R., *ibid*, p. 943

(2) - Rapport préfectoral, 1900 (a), 1911 (b).

(3) - cf. Cri d'alarme, la Vigie algérienne, 23 Mars 1882, cité par Ageron, *ibid*. p. 258

(4) - Rapport préfectoral, 1907

(5) - Procès-Verbal, 20 Octobre 1904, p. 204

Malgré l'aide sanitaire minime, les fonds de l'impôt perçu en faveur des musulmans sont détournés de leur but en faveur des européens. Des mesures de dernier recours sont instituées lors des plus graves épidémies. La population arabe s'accroît cependant, passant de 4 089 150 en 1901 à 4 740 530 en 1911. Plusieurs explications sont données à cette nette expansion. M. Charnay parle d'un acte défensif, mais non délibéré d'une population qui se voit désaisie de tout.. Sous la progression de la colonisation, les musulmans trouvent une défense dans la multiplication des procréations, le nombre étant un facteur sécurisant (1).

Les années 1830 avaient vu une chute de la population oranaise. Cette progression de la démographie ne fait, pendant 50 ans, que rattraper le niveau de la population perdue.

1.2.2. - LES FORMES DE LA DOMINATION

1.2.2.1 - Appropriation de la terre

L'arsenal juridique français permet de s'appropriier le sol de diverses manières : acquisition de gré à gré, cantonnements (2), expropriations... L'expropriation est la règle, soit pour vaincre l'opposition, soit pour faciliter les démarches avec le consentant. Si le musulman n'a plus de terres en quantité suffisante, ou plutôt si sa présence est une gêne pour l'extension des centres de peuplement, il est recasé sur d'autres terrains domaniaux qui n'ont pas encore été jugés suffisamment bons pour la colonisation. La spoliation du sol, terre agricole ou d'élevage, s'exécute dans des conditions particulièrement dures et inhumaines. Les seules ventes de terres "consenties" par des arabes à des européens en Oranie entre 1900 et 1913 s'élèvent à plus de 64 000 hectares.

(1) - Charnay J.P. De l'Impérialisme à la décolonisation, p. 191

(2) - Brigol H., Les conditions matérielles d'installation des centres de colonisation en Algérie.

En 1900, la très puissante administration des Domaines qui possède dans sa conservation d'Oran 5 200 000 hectares, 784 000 14 années après (1), limite ou interdit -temporairement ou définitivement- les droits des tribus en matière de cueillette de l'alfa, le démasclage et le transport du liège, le ramassage du bois et de l'écorce, la chasse, la récolte de résine, la récolte et le transport de l'alfa, les parcours dans les forêts pour les moutons et les chèvres...

1.2.2.2 - Les activités industrielles et artisanales

Les métiers urbains de l'industrie musulmane résistent mal à la production de l'industrie européenne diffusée en Algérie (2). L'organisation intérieure de l'atelier régissait la production artisanale. Les rapports existants entre les apprentis (sāna), les ouvriers (calfat) et les patrons (malle) tombent en désuétude. Dans les villes, où les métiers sont regroupés par rues et par groupes ethniques et sociaux, où toute une foule de petits métiers participent à l'activité artisanale et commerçante, l'arrivée des produits européens, l'implantation d'industries européennes provoquent la décadence rapide de l'artisanat et de l'industrie traditionnels.

L'industrie familiale, le travail quasi domestique qui emploie une population considérable et qui consiste à fabriquer des petits ustensiles des objets divers propres à la vie musulmane, n'a pas de concurrent direct et vivote, mais n'influence plus l'économie régionale. Les tisserands, brodeurs, savetiers, orfèvres, tous ces artisans souffrent d'une crise économique profonde, due autant à l'arrivée de nouveaux produits qu'à la transformation du marché ; certains partent s'établir au Maroc. Tlemcen est particulièrement touchée par cette situation. Le caractère dual de l'activité économique s'amorce, et déjà, les activités traditionnelles se soumettent à la domination des mécanismes du marché européen. La France ne se contente pas d'écouler une partie de sa production en Algérie. Elle crée sur place une industrie basée sur la production primaire, agricole et minière.

(1) - La différence, 4 416 000 hectares, est due à l'aliénation des terres domaniales en faveur de la création et de l'extension des centres de colonisation et des concessions.

(2) - Demontès V., L'Algérie industrielle et commerçante.

1.2.2.3. - Les mines

Les mines de l'ouest algérien sont de valeur très inégale. Elles produisent surtout du fer, du plomb, du zinc. Le sel est toujours exploité dans plusieurs points du département.

La production des salines est très irrégulière. Les ouvertures et les fermetures des centres d'exploitation se succèdent au long du siècle. Arzew et Ben Ziam seules produisent avec régularité. La production saline du département varie de 15 000 à 25 000 tonnes par an, entre 1900 et 1914.

La production du pétrole, exploité à Aïn Zeft à partir de 1903, approche 230 000 litres par an, puis décroît lentement pour cesser en 1913.

Les compagnies financières n'investissent pas seulement dans le secteur agricole. La Société minière des Djebel Masser et Maaziz, fondée par la Banque Générale Belge (1) stoppe en 1914 l'exploitation des mines de plomb et de zinc de Mazis et du Djebel Masser.

La Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta el Hadid, après avoir absorbé la Société des Mines de Soumah et de la Tafna, obtient en 1887 la concession de Camerata, celle de Dar Rih en 1898, Baroud en 1908 et Sidi Safi en 1926. La Compagnie de Mokta el Hadid obtient par un décret sans précédent la concession d'un port public, en 1876. Entre 1876 et 1881, la Compagnie construit le port de Beni Saf pour faciliter l'embarquement de son minerai de fer. La Compagnie obtient la jouissance des ouvrages du port, le droit exclusif de l'accostage, la perception des droits d'embarquement et de débarquement, de magasinage et d'entrepôt des marchandises. Beni Saf exporte en 1900, 418 000 tonnes de fer, 354 000 en 1914. En 1879, la Compagnie s'était transformée en Société anonyme.

(1) - Dussert D. et Bétier G., Les mines et carrières en Algérie.

La minière de Kristel est exploitée par la Société minière franco africaine à partir de 1905.

Il n'y a pas d'industrie de transformation sur le sol oranais. La production minière est envoyée brute vers les industries européennes et américaines.

1.2.2.4. - L'agriculture, la forêt, l'élevage

La production agricole est l'activité fondamentale qui ordonne la vie sociale et économique de la région oranaise. Les activités industrielles, de service, les villes s'ordonnent autour de la vie agricole, c'est-à-dire, d'abord la vigne.

a) - Le vignoble s'étend rapidement dès le début de la colonisation, il organise autour de lui un réseau d'échanges routiers et ferroviaires, l'implantation des services bancaires et des sociétés de crédit, une organisation sociale spécifique, un réseau urbain ordonné.

En 1888, le département possède 38 000 hectares de vignes, 37 % du vignoble algérien, en 1899, 79 600 hectares de vignes. Il a presque doublé en 11 ans. En 1914, 48 % du vignoble algérien est oranais, 62 % en 1935, à l'apogée de la viticulture (1). La majeure partie du vignoble est aux mains de la population européenne, mais le vignoble a la particularité de compter de nombreuses exploitations qui appartiennent aux israélites, mais cela seulement à partir de 1931, incités par le statut viticole qui n'accordait l'autorisation de planter de la vigne qu'à ceux qui n'exploitaient pas encore 10 hectares de vignes. (2)

En 1957, le nombre de ces exploitants autochtones atteint 12 000 à 13 000, la superficie de leur vignoble, 30 à 35 000 hectares, soit 12 à 13 % du vignoble oranais. La vigne reste un appoint dans le système traditionnel des cultures, où elle ajoute un profit monétaire à la production vivrière d'orge ou de blé dur. L'exploitation est extrêmement morcelée : pour quelques domaines d'une cinquantaine d'hectares, il compte des milliers de pièces de terre minuscules.

(1) - Isnard H. Les caractères originaux du vignoble oranais, in "Les Cahiers d'Outre-Mer", n° 38, Avril Juin 1957.

(2) - Loi du 4 Juillet 1931.

b) - L'alfa : l'exploitation de l'alfa passe rapidement du stade artisanal (vannerie, sparterie) en vue de la consommation locale au stade d'industrie d'exportation (papier), c'est-à-dire qu'elle passe des mains des algériens, aux mains des sociétés françaises. Un ensemble de textes législatifs réglemente les modalités de l'exploitation alfatière, que seul le pouvoir préfectoral peut modifier. Les dates d'ouverture et de fermeture de la cueillette sont fixées. Cette réglementation étroite concourt à éloigner les musulmans des revenus tirés de l'exploitation de l'alfa et renforce le processus de paupérisation à leur égard.

La Compagnie franco-algérienne exerce dès 1873 un monopole de fait sur son exploitation dans la région située au sud de Saïda. Elle obtient sur adjudication de l'Etat (1) et pour 99 ans, la jouissance absolue de 300 000 hectares de terres "non exploitées" avec le privilège d'exploitation de l'alfa, à charge pour elle de construire un chemin de fer et de respecter les terres de parcours et de pacage des troupeaux.

En 1917, il n'y a encore aucune usine de pâte à papier en Oranie. Deux sont implantées en Algérie, à Blida et à Constantine. L'alfa est expédié sans traitement à l'étranger, la Grande Bretagne et l'Espagne étant les plus gros clients au début du siècle, suivies par la France et le Portugal. 6 ports exportent de l'alfa d'Algérie, cependant Oran et Arzew en exportent la majeure partie.

EXPORTATION DE L'ALFA BRUT (en tonnes)

	1911	1912	1913	1914
ALGERIE (total)	1 007 878	1 176 321	1 136 479	893 534
ORAN et ARZEW	876 039	953 666	942 018	766 331
Pourcentage	82 %	81 %	83 %	86 %

(1) - Charnay J.P., De l'impérialisme à la décolonisation, p. 193

En 1928, les exportations rapportent environ 100 millions de francs. Cependant, de 1930 à 1940, l'apparition des pâtes à bois scandinaves, d'un prix très inférieur à la pâte d'alfa précipite une crise qui avait débutée avant la guerre en raison d'une exploitation effectuée sans discernement.

c) - Les céréales

La croissance céréalière progresse régulièrement de 1850 à 1910 (1), passant de 5,2 à 18,8 millions de quintaux. Les revenus tirés de la production céréalière augmentent jusqu'en 1952 (54 milliards et demi de francs courants) pour se stabiliser ensuite à cette moyenne. Une fraction importante des céréales et des légumes secs est autoconsommée dans l'exploitation même, soit comme réserve des semences, soit pour le bétail, soit pour l'alimentation humaine.

d) - La production forestière

Les 7 354 hectares de chênes lièges de l'Oranie, domaines et propriété privée (2), rapportent par la vente du liège une moyenne de 5 300 F. par an entre 1900 et 1914. Le produit de la vente des bois et écorces rapporte une moyenne de 92 000 F. pendant la même période. D'autres revenus encore, les locations de chasse, les droits de parcours des troupeaux, la résine, contribuent au revenu total des recettes foncières. La forêt est une source importante de revenus par le paiement des différents droits forestiers, les revenus au profit de l'Etat ou les amendes imposées aux musulmans qui ont commis des infractions. Jules Ferry précisait en 1892 : "Les forêts de l'Algérie produisent quelque chose : elles ne donnent en produits forestiers qu'un revenu moyen de 477 000 F. depuis 10 ans, mais elles produisent plus d'un million et demi de procès-verbaux en 1890" (3).

(1) - Amin S., Le maghreb moderne, p. 33.

(2) - Recensement de 1916. cf. Marc H., Notes sur les forêts de l'Algérie.

(3) - Cité par Charnay J.P., La vie musulmane en Algérie, p. 127

Les conflits nés de l'exploitation de la forêt sont particulièrement nets : la résistance des musulmans à la juridiction européenne, la détermination européenne à l'appliquer durement, sont particulièrement nettes dans le domaine forestier. Comme on le dit avec justesse, Ageron, "l'expérience devait prouver qu'il n'y avait pas de solution car le conflit se situait plus profondément entre deux économies, entre deux modes de vie" (1).

e) - L'élevage

Les formes de l'élevage indigène se modifient sous le fait européen. La loi de 1903, en particulier, qui interdit le parcours de la forêt aux moutons et aux chèvres limite les possibilités d'entretenir un troupeau. D'autant plus que les terrains de passage, les terres de parcours sont vite considérés comme des "terres indigènes inutilisées" afin de les joindre au domaine colonial. L'absence ou la diminution des pâturages rendent la vie des musulmans précaire et les obligent à diminuer l'importance de leurs troupeaux (2). Marc note que l'extension de la colonisation et des cultures, l'appauvrissement progressif des boisements non soumis au régime forestier ont pour effet d'augmenter le nombre des infractions pour ceux qui demandent à la forêt les ressources nécessaires pour subvenir au jour le jour à leur existence (3).

1.2.2.5. - Les transports

Les moyens de transport sont d'une importance fondamentale : la création et la réfection des chemins, l'ouverture et l'entretien des voies ferrées, la continuation de leurs prolongements sont une lourde charge pour les budgets départementaux et nationaux surtout après les défections du secteur privé dans le domaine des chemins de fer, et ce malgré des conditions très favorables à leur égard.

(1) - Ageron Ch., Les algériens musulmans et la France, p. 79.

(2) - Cf. Rapport préfectoral. Administration des indigènes, 1903.

(3) - Marc H., ibid, p. 478.

a) Les voies routières

Les premières voies tracées par la colonisation partent d'Oran et enserrent la Grande Sebkhra. C'est l'armée qui ouvre les routes. La route Oran Tlemcen est ouverte en 1842. Elle franchit le rio Salado (oued Mellah), arrive à Aïn Temouchent, puis Aïn Tekbalent, passe l'oued Isser et aboutit à Tlemcen.

En 1845, les voitures y circulent, mais elles ne s'aventurent pas sans escorte militaire et le voyage se fait encore le plus souvent à dos de mulet.

En 1855, le réseau est encore précaire et le roulage y est très difficile. Après Tlemcen relié à Oran en 1842, et Aïn Temouchent en 1856, les routes de Mascara et de Sidi Bel Abbès sont tracées. Puis la route de Tlemcen s'allonge jusqu'à Sebdou et Marnia ; la route de Mascara descend jusqu'à Saïda. D'autres partent vers Mostaganem, Tiaret et Miliana. Le réseau routier s'enfonce vers le sud, perpendiculairement à la côte, toujours plus profondément.

b) - Le chemin de fer

L'incohérence au niveau d'un plan d'ensemble du réseau, l'absence de standardisation du matériel, les erreurs d'appréciation catastrophiques dans l'évaluation des coûts, l'impéritie des pouvoirs publics face à la rapacité des compagnies privées, tout concourt à la création d'un réseau à la trame parfois aberrante, à la gestion désastreuse. Si ce réseau continue à s'étendre et à fonctionner, c'est que le lobby des propriétaires terriens, des sociétés minières et l'utilisation militaire qui en est faite sur certaines voies, sont suffisamment forts pour l'imposer.

Les premiers projets de création de voies ferrées ne sont pas à proprement parler des projets civils, même si l'argument commercial est réel. Les projets sont revus et visés par le ministre de la guerre. En 1881 à la suite des troubles dans la région sud, le ministre de la guerre demandera l'extension vers le sud de la ligne Saïda-Mécheria.

En 1857, le Maréchal Vaillant propose à l'Empereur un projet cohérent, qui d'ailleurs ne sera pas repris, mais qui est le prélude au lancement des travaux : le projet est simple, une voie parallèle à la mer et des voies adjacentes partant des principaux ports et aboutissant à la voie principale.

"Ainsi, par le double mouvement qui constitue l'échange commercial, en même temps que s'écouleront vers les ports d'embarquement les produits de ces immenses plaines qui se succèdent des frontières du Maroc aux frontières de Tunis, les produits des usines des fabriques de la mère patrie pénétreront et se répandront sur toutes les parties de l'Algérie" (1).

En 1863, la ligne d'Oran-Alger est concédée à la Compagnie PLM et le premier tronçon Oran Relizanne (Ighil-Izane) est ouvert en 1868. Oran est reliée à Alger par la voie ferrée en 1871, 40 ans après l'intervention militaire.

En 1874, le gouverneur général de l'Algérie cède à la Compagnie franco-algérienne la ligne Arzew-Saïda et Geryville (El Bayadh), sans subvention ni garantie d'intérêt, mais avec le privilège exclusif de l'exploitation de l'alfa sur les hauts plateaux. (Cf. supra).

La même année, le département d'Oran, en application de la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local, passe une convention avec la Compagnie Seignette pour une voie Oran-Sidi Bel Abbès par le Tlélat. Cette entreprise est reprise par la Compagnie de l'Ouest Africain. Désormais, le réseau va s'étendre, mais en s'éloignant du projet initial du Maréchal Vaillant. Si la ligne front de mer se fait, il se crée surtout un réseau oranais spécifique. Le réseau de voies ferrées est relativement dense et étendu dans le département d'Oran, cependant, c'est un réseau extrêmement disparate ; les tracés des voies ferrées sont exécutés sans vision globale de l'organisation des

(1) - Maréchal Vaillant, Rapport à l'Empereur, (8/04/1857), cité par Poggi J., Les chemins de fer d'intérêt général de l'Algérie, 1831, p. 29.

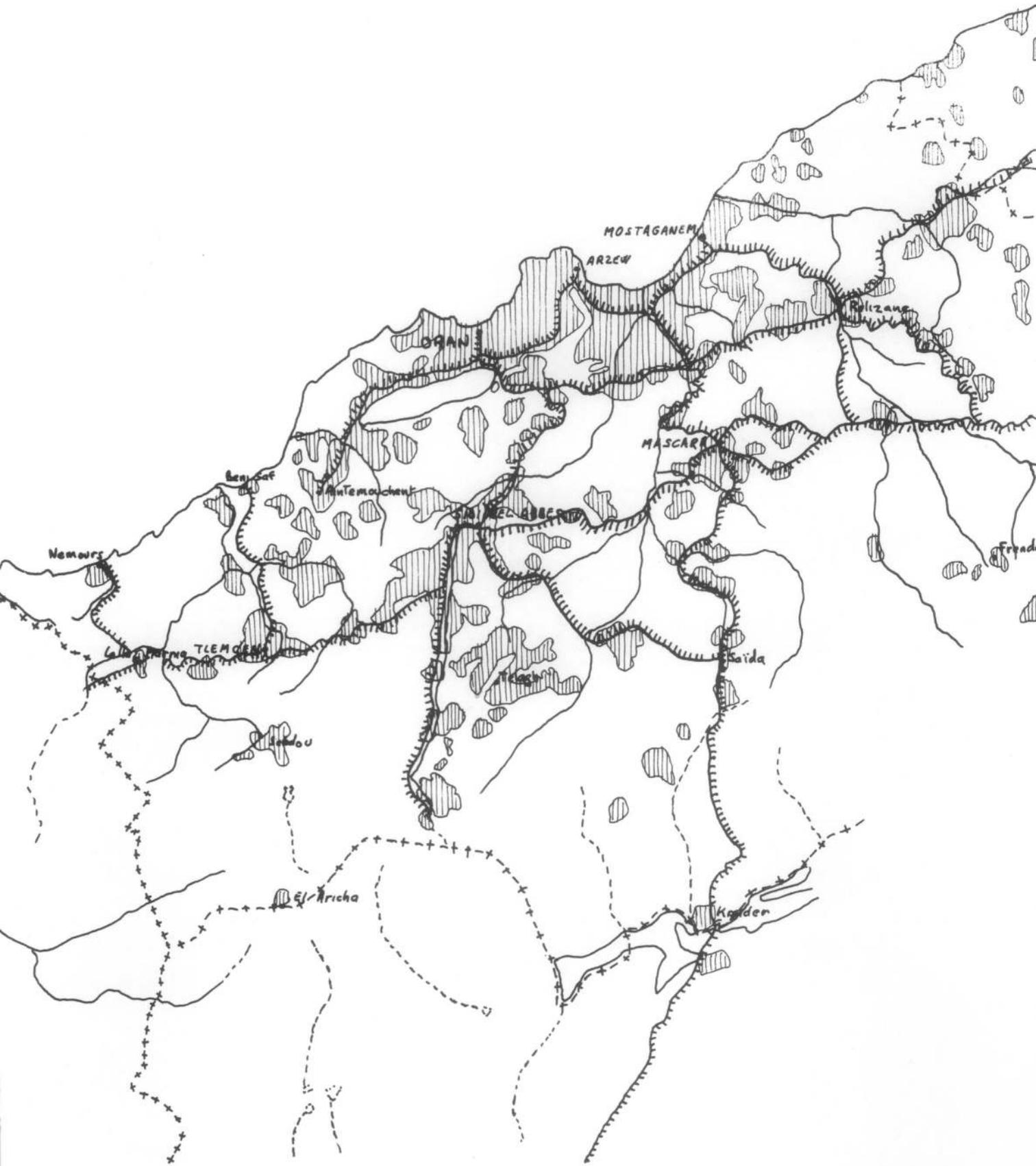
transports. Des tronçons sont construits au détriment d'autres qu'ils doublent. (Relizanne-Prévoist Paradol via Uzès le Duc au détriment de Relizanne-Prévoist Paradol via Montgolfier). L'écartement des voies de la Compagnie franco-algérienne est à écartement étroit (1,05 m.) ; celui de la Compagnie de l'Ouest est large (1,45 m.). La Compagnie PLM construit des voies à écartement étroit, d'autres à écartement large. Les tarifs ferroviaires sont excessifs, multiples, le matériel est insuffisant. Le réseau ferroviaire oranais apparaît en définitive comme étant une vaste entreprise d'enrichissement à bon compte pour les Compagnies concessionnaires. Rapidement, le laisser-aller des compagnies dans l'exploitation des lignes, et l'intransigeance de leurs exigences financières rend insupportable la situation du Département d'Oran obligé par les conventions passées de leur garantir un revenu, quelque soit leur responsabilité dans une situation déficitaire.

En 1900, l'autonomie financière permet à l'Algérie de posséder des biens. Le secteur public va se lancer dans une politique de rachat du réseau. Ce sera en fait une nouvelle opération fructueuse pour les Compagnies dont certaines, d'ailleurs, n'assuraient plus l'entretien des réseaux dont elles étaient chargées. Les budgets du gouvernement général de l'Algérie et du département d'Oran seront longtemps et lourdement chargés par la réorganisation du réseau.

Afin de pouvoir subvenir aux frais de réorganisation du réseau, une partie du réseau "intérêt local" passe aux réseaux "d'intérêt général", financés par le gouvernement général.

En 1920, l'administration rachète le réseau de la Compagnie de l'Ouest Africain, celui de la Compagnie PLM en 1921.

D'autre part, en raison des possibilités nouvelles offertes par l'autonomie financière, en 1907, un programme de lignes nouvelles est établi par les assemblées algériennes. Le ministère des Travaux Publics entreprend aussi l'établissement de voies ferrées liées à des préoccupations d'ordre stratégique, comme la ligne Saïda-Aïn Sefra - Colomb-Béchar. En effet, cette ligne (1906) correspond à un besoin



LES PERIMETRES DE COLONISATION EN 1930

— réseau ferroviaire —

Source : La Colonisation rurale. Congrès Alger
1930 centenaire de l'Algérie

Ech 1/1500 000

militaire et supporte un trafic commercial très faible. Par contre, de nombreuses productions tlemceniennes sont exportées par le chemin de fer : les produits du vignoble, les primeurs et les fruits. Les produits de la forêt : liège, bois, charbon, les produits manufacturés "indigènes" : tapis, cuivres, bois, maroquinerie.

En 1921, le réseau est réorganisé administrativement. Il a coûté de 1892 à 1900 plus de 20 millions de F. par an pour l'ensemble de l'Algérie, sans compter les subventions accordées aux lignes "déficitaires". Cependant, le Conseil Général d'Oran voulant améliorer le réseau, lancera un lourd programme ferroviaire financé par des emprunts. Le budget départemental va être longtemps déséquilibré par cette opération.

* L'Oranie apparaît à cette époque comme une entité refermée sur elle-même. Si Oran reste le pivot, le lien avec la France, l'organisation intérieure de l'Oranie s'effectue dans l'absence d'intégration avec le reste de l'Algérie. Les réseaux routiers et ferroviaires en témoignent. L'influence des colons est alors déterminante dans la création des réseaux de communication. Les intérêts locaux s'assurent des dessertes jusqu'au port, jusqu'à Oran, sans s'inquiéter d'un plan régional rationnel. Il en résulte un immense gaspillage financier.

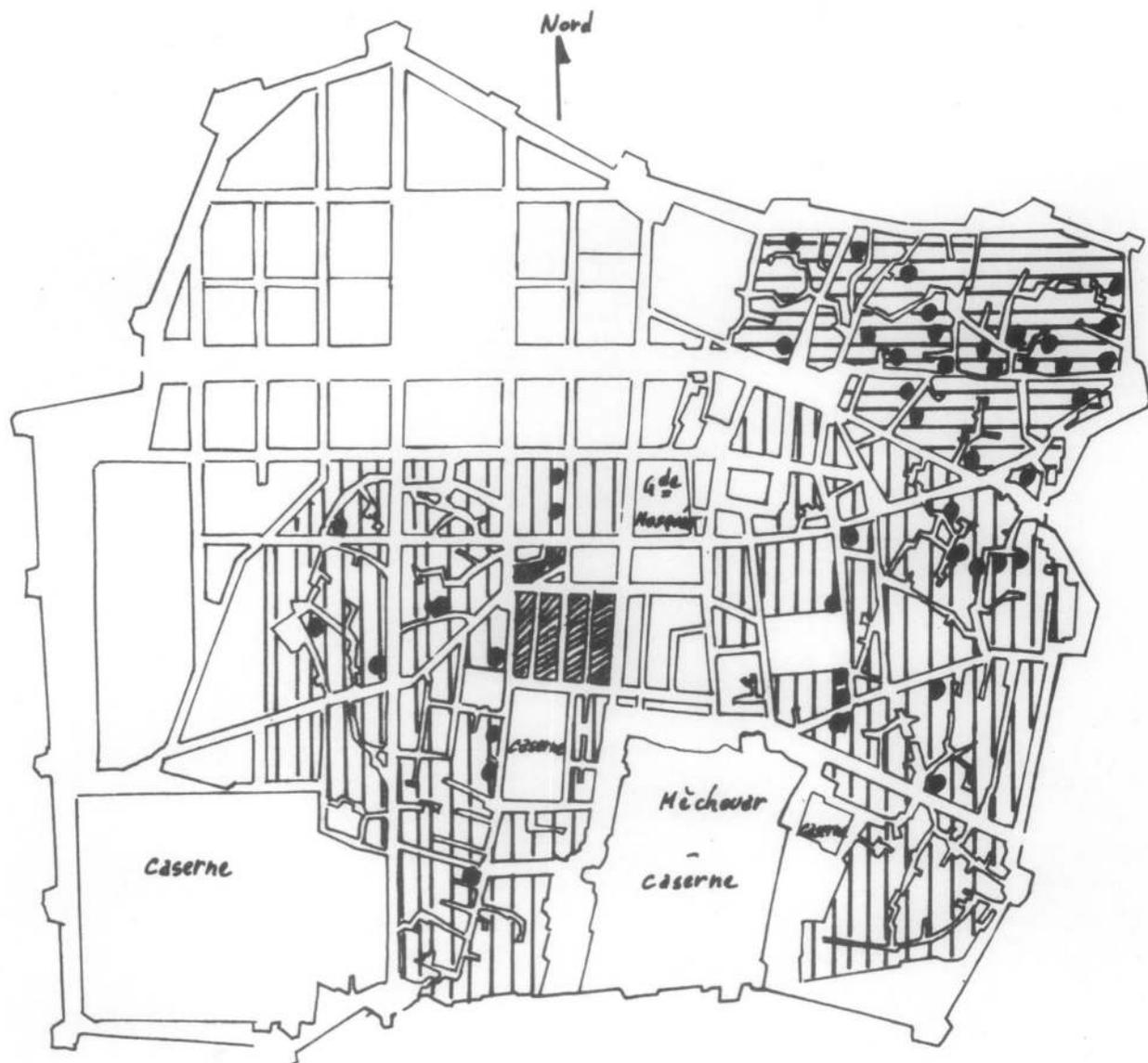
1.2.3. - LE DEVELOPPEMENT DE TLEMCEN ET DE SAIDA

1.2.3.1. TLEMCEN

a) Le développement urbain

* Les diverses méthodes de comptage de la population utilisées rendent difficiles l'établissement de tableaux de population (cf. annexe). La population est comptée diversement selon des motifs politiques ou historiques du moment, à partir de critères changeants, religieux, national. La base du recensement évolue avec l'évolution du périmètre de l'agglomération et de la commune. Il reste que l'analyse démographique de Saïda et Tlemcen, variable dépendante des facteurs politiques et économiques, reflète avec intensité l'évolution de ces villes.

PLAN DE TLEMCCEN EN 1912



0 Mètres 200



● localisation des métiers à tisser.

source: Bel et Ricard, le travail de la laine à Tlemcen.

* La ville actuelle de Tlemcen s'est développée à partir du Méchouar, la ville turque. En 1830, elle doit avoir 12 000 habitants.

En 1849, l'armée française s'installe, renforce l'enceinte du Méchouar et bâtit le rempart de la ville. Il y a alors 4 000 fantassins et près de 500 cavaliers (1), nombre important à comparer aux 1 700 fantassins d'Oran, 2 000 de Sidi Bel Abbès et 3 400 de Mascara. Tlemcen reste une ville de garnison jusqu'à l'établissement du protectorat au Maroc, en 1912.

L'armée s'installe partout : le premier bataillon dans le Méchouar, le deuxième "au saillant du Nord et dans les deux vieilles tours du Nord-Est", le troisième dans la "Maison de Mustapha", à l'est du Méchouar, dans les quartiers traditionnels, le quatrième dans la caserne du Fondouk et dans quelques maisons de Hadars, le cinquième dans le quartier des Coulouglis, le sixième enfin dans le quartier juif.

Avec l'arrivée des militaires, l'organisation municipale est une organisation militaire. Une milice indigène, formée aux deux tiers de Coulouglis, et au tiers de Hadars, effectue les tâches de police.

Une sorte de conseil municipal composé du chef du bureau arabe, d'un employé des Domaines, du Caïd, du chef des Coulouglis et de celui des Hadars, règle l'administration des civils.

Le gouvernement joue des divisions locales en favorisant les Coulouglis. Cela a permis d'une certaine manière la survivance d'une bourgeoisie locale (2).

* Tlemcen est promue commune de plein exercice en 1854. Les recensements discriminent Tlemcen-ville dans les murs de sa banlieue, des centres et des douars qui l'entourent (Ouzidan, Negrier, Saf-Saf, Mansourah, Bréa, Aïn el Houtz, Aïn Douz, Zelboum).

(1) - Cercles et postes, 1849.

(2) - Ageron Ch., La colonisation française et les algériens musulmans.

Tlemcen se ressent au milieu du XIX^{ème} siècle des effets de la lutte d'Abd el Kader contre l'envahisseur français. La ville se dépeuple. Les activités commerciales et manufacturières dépérissent au profit d'autres villes comme Maghnia ou Nedroma. Et Oran se dresse rapidement en rivale.

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle (1), le quartier européen se développe à l'intérieur des murs qui furent réparés, au contraire de ce qui se passera en Tunisie ou au Maroc où la ville européenne se construit à côté de la ville indigène. En effet, le dépeuplement de Tlemcen et l'insécurité à l'extérieur des remparts attirent les européens à l'intérieur de la ville. En Tunisie et au Maroc, le bey conserve un pouvoir dans la ville, les européens s'établissent en dehors. La conséquence en fut la percée de nombreuses voies qui découpèrent les quartiers anciens pour les adapter à la grille de la ville européenne.

Dans les années 1890, la ville sort des remparts et s'étale vers l'est : la route des Cascades, le faubourg Agadir, puis le quartier de la gare, (la voie ferrée arrive à Tlemcen en 1890), El Kalaa inférieur dans les années 1900.

L'habitat "spontané" se développe au sud, à El Kalaa supérieur, ancienne banlieue agricole et industrielle, puis à Boudghane, au sud ouest, à partir de 1942, qui demeure la principale zone périurbaine d'habitat spontané.

L'extension vers le Nord et vers l'Ouest est nettement postérieure à 1900 : le faubourg pavillonnaire de Sidi Chaker en 1918, les zones d'habitat spontané de Sidi Saïd et Sidi Hallaoui avant 1945, et le faubourg résidentiel Pasteur après 1945.

En 1958, une petite moitié de la population, environ 25 000 habitants, se répartit sur les 75 hectares situé à l'intérieur des remparts où la ville européenne s'est construite en partie au détriment de la ville ancienne. On trouve donc deux tissus urbains d'égale surface :

(1) - Lawless R.I. et Blake G.H., Tlemcen, Continuity and Change in an Algerian Islamic Town, p. 88.

le carroyage militaire et colonial respectant une trame de 60 à 70 m. centrée sur la place de l'église autour de laquelle sont disposés les principaux bâtiments administratifs. Un habitat très aéré limite la densité à moins de 100 habitants à l'hectare. Par contre, l'ordonnement traditionnel des rues étroites aux virages prononcés sur lesquelles se branchent des derbs(1) exigues, coudées et souvent sans issues, permet des densités supérieures à 300 ou 400 habitants à l'hectare.

Le quartier juif où les densités sont intermédiaires scinde le bloc traditionnel en deux parties (d'un côté les Hadars, de l'autre les Coulouglis) et sert de pivot entre les différentes communautés car il est également en contact avec le quartier européen. Cette implantation géographique traduit bien leur rôle historique d'intermédiaire, financier principalement, entre les communautés européenne et algériennes.

Les faubourgs de Tlemcen sont de deux sortes :

. Des villages suburbains anciens. Le faubourg Agadir, berceau de la ville mais aussi Sidi el Haloui, Riat el Hammar et Sidi Boumedine, El Kifane, tous situés à 1,5 Hm au maximum des remparts.

. Des faubourgs "modernes". Beauséjour sur la route de Mansourah, la route des Cascades, le quartier de la gare, complétés par des zones d'habitat spontané à El Kalaa, Boudghane.

Ces excroissances urbaines couvrent de 150 à 200 hectares. Il y a enfin la couronne plus lointaine des colonies agricoles coloniales situées dans un rayon de 5 Km. : Mansourah, Bréa, Negrier, Saf-Saf, Aïn Fezza qui sont des satellites de la ville, sièges d'exploitations et d'habitats d'ouvriers agricoles de la colonisation.

On peut donc lire sur le sol l'existence des deux communautés, leur frontière nette, et des modes de mise en valeur du sol différents : les anciens villages suburbains qui regroupaient les maraîchers utilisant les sources de la montagne sont envahis ou entourés par les nouveaux migrants tandis que l'exploitation agricole s'est centrée dans les nouvelles colonies agricoles.

(1) - Derb : rue en impasse dans la médina.

C'est donc assez tardivement et partiellement que l'on voit se substituer à des ségrégations ethniques, quartiers hadars, coulougis, juifs ou européens, des ségrégations socio-économiques : la guerre de 1939-45 amènera aux portes, mais à l'écart de la ville, la première vague d'émigration rurale, tandis que l'habitat pavillonnaire se développera au sud et à l'ouest.

A ceux qui se considèrent comme les seuls urbains par leur richesse ou leur ancienneté, s'ajoutent ceux qui aspirent à la ville mais n'y sont pas pleinement admis ; ils ne peuvent donc bénéficier de tous ses avantages, équipements, infrastructures, etc...

b) - Le rôle économique de Tlemcen

Tlemcen a eu très tôt un rôle de ville capitale, une influence multiple sur une petite région, assez isolée entre Alger et le royaume du Maroc, mais douée d'une certaine vitalité. Cependant, au XIX^{ème} siècle, au moment de l'arrivée française, sa taille et sa réputation font illusion en partie. Sa puissance politique a disparu, sa capacité artisanale et commerciale a beaucoup faibli. La colonisation va lui redéfinir un nouveau rôle plus adapté à l'essor de l'agriculture coloniale, en multipliant les services nécessaires à la production agricole, mais au détriment de son autonomie et de son rayonnement.

Oran, ville portuaire, cordon ombilical avec la France et l'Europe, l'a supplantée. Son rôle devient immédiatement prépondérant, dès 1830 avec 8 à 10 000 habitants. Sidi Bel Abbès (construit entre 1847 et 1860) et dans une moindre mesure Aïn Temouchent, Mascara (10 000 habitants) Mohammadia et Mostaganem l'ont contrecarré par leur croissance. Un nouveau réseau urbain de type colonial s'organise. Tlemcen y est intégrée au deuxième rang, comme les villes ci-dessus.

Tlemcen a conservé cependant des caractéristiques propres par sa situation au centre de la zone de contact avec la région marocaine, la relative faiblesse de la colonisation agricole, les particularités de la population autochtone, son lien avec la propriété du sol.

* Le commerce - l'artisanat

Le travail de la laine est particulièrement remarquable. Depuis 1903, il est passé au stade industriel avec l'arrivée des capitalistes européens. La laine filée est vendue à Tlemcen et aussi aux tisserands de Mascara et de Blida (1).

Mais le nombre des métiers chute : de 500 en 1849, il passe à 100 en 1913. Partout d'ailleurs en Oranie (Nedroma, Mazouna) comme dans le reste de l'Algérie, l'industrie indigène de la laine est en décadence.

"Le développement rapide des moyens de communication (routes, chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones), l'installation de maisons de banques et de commerces, l'apport de capitaux ont facilité et multiplié les transactions. La matière première fournie par ce pays est rapidement enlevée par l'industrie européenne qui, à son tour, envoie ici ses produits manufacturés et les livre à la consommation tant européenne qu'indigène. C'est une concurrence désastreuse pour les produits locaux (2). L'autonomie économique fait place à l'intégration, à l'économie européenne.

* Le secteur agricole

Dans l'immédiate proximité de Tlemcen (3), quatre centres de colonisation agricole sont créés en 1849/1850 et concédés à d'anciens militaires par le gouverneur militaire de la province d'Oran, qui met en pratique le programme de Bugeaud.

- La Ferme, au centre de Bréa, est créée en 1849 avec 50 propriétés de colonisation sur 630 hectares ; un officier en assure l'administration. En 1930, la Ferme s'est agrandie : elle comporte 2 332 hectares et réunit 837 habitants.

(1) - BEL A., Les industries indigènes de l'Algérie. Le travail de la laine à Tlemcen, 1913. Alger.

(2) - Idem, p. 267.

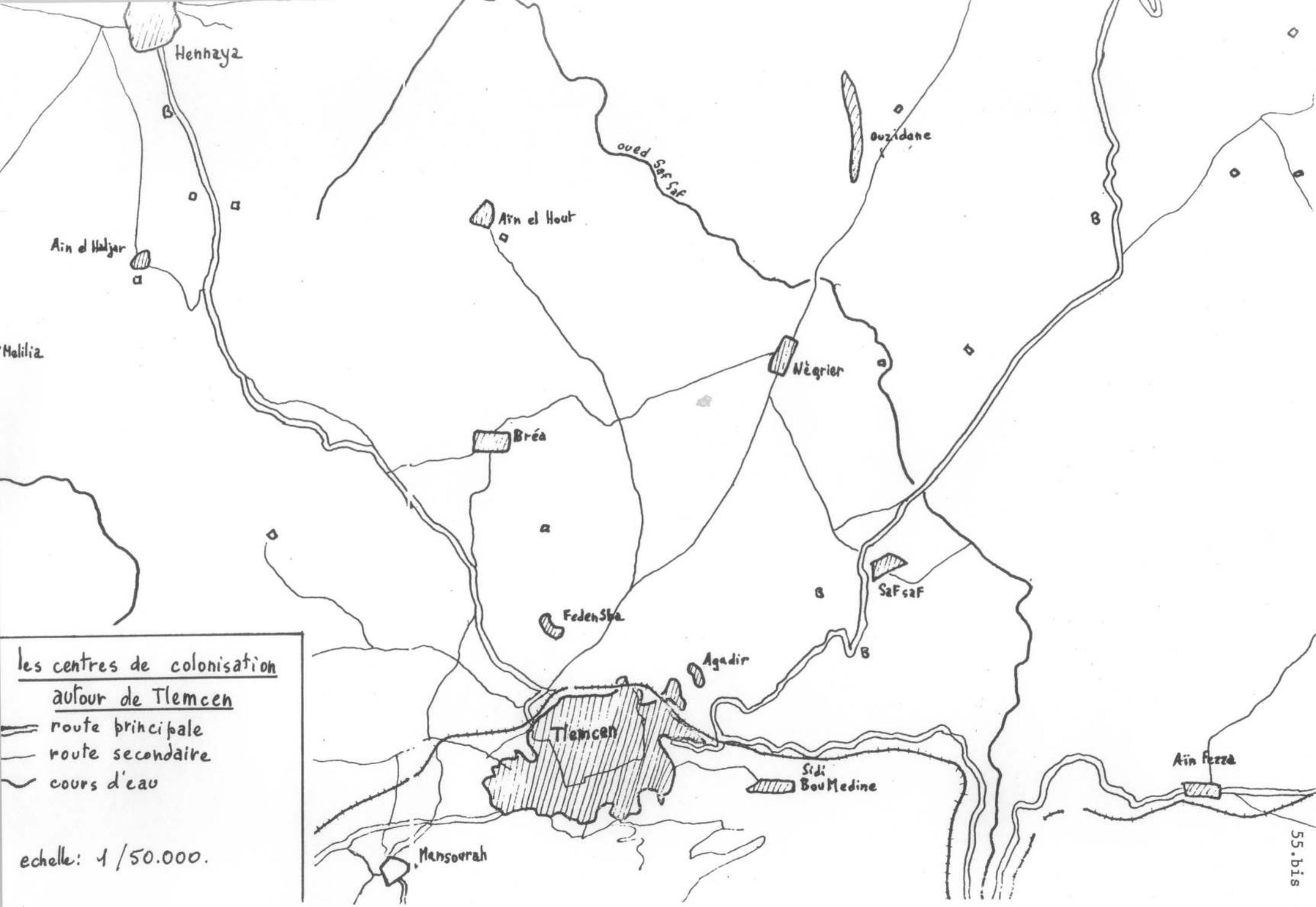
(3) - Cf. D. Cardonne et J. Rabot. La colonisation dans l'ouest oranais, Alger, 1930.

- A Négrier, la concession fait 380 hectares et elle est divisée en 50 parts. En 1930, elle possède 2 567 hectares et fait vivre 306 habitants.
- A Saf-Saf, créée en 1850 avec 294 hectares ; il y en a 1 283 en 1930, et 890 habitants.
- Mansourah enfin, créée aussi en 1 850 avec 347 hectares, en totalise 2 966 en 1931 avec 1 861 habitants.
- Dans la région tlemcenienne, Eugène-Etienne (Commune d'Hennaya) reçoit un centre de colonisation en 1850. Peu à peu la commune s'agrandit, empiète sur les terres des musulmans. En 1874, Hennaya est une commune de plein exercice ; en 1886, son territoire est porté à 5 700 hectares, elle abrite en 1930 1 200 européens et 2 500 arabes.
- Le village de Montagnac (commune de Remchi), créé en 1879 avec 2 415 hectares et Beni-Saf, s'agrandissent. L'importance croissante de Beni-Saf efface peu à peu Rachgoum, à 8 Km, ancien port de Tlemcen, contribuant à dessiner une nouvelle carte des localisations urbaines, oblitérant l'ancien réseau urbain pour en faire apparaître un nouveau, lié à la campagne et à la domination outre-mer de la France. Un chemin de fer à voie étroite reliera bientôt Tlemcen à Beni-Saf.

Entre 1860 et 1898, la colonisation du territoire s'affermi dans les centres suivants : Seb dou, l'ancienne Tafraouah d'Abd el Kader, simple fortin en 1843, au sud de Tlemcen, Aïn Fezza à l'est, Turenne (Sabra) en 1898 à l'ouest.

Maghnia, commune indigène en 1884, mixte en 1922, de plein exercice en 1929, de plus de 4 000 habitants, à cette date est un marché hebdomadaire de 30 000 ovins et 15 000 bovins environ en 1907 (1) presque dix fois plus important qu'actuellement.

(1) - Cardonne P. et Rabot J., Ibid.



les centres de colonisation
autour de Tlemcen

-  route principale
-  route secondaire
-  cours d'eau

echelle: 1/50.000.

Nedroma, ville des Almohades est promue commune mixte en 1920. Elle a bénéficié des troubles de Tlemcen consécutifs à la pénétration française et a recueilli plusieurs familles de tisserands qui s'y sont installées. En 1926, le Syndicat agricole de Tlemcen y installe un magasin et un entrepôt tandis qu'un correspondant de l'Association agricole de Tlemcen s'occupe de recueillir des commandes, et représente aussi le Crédit agricole et la Mutuelle d'Assurances de Tlemcen.

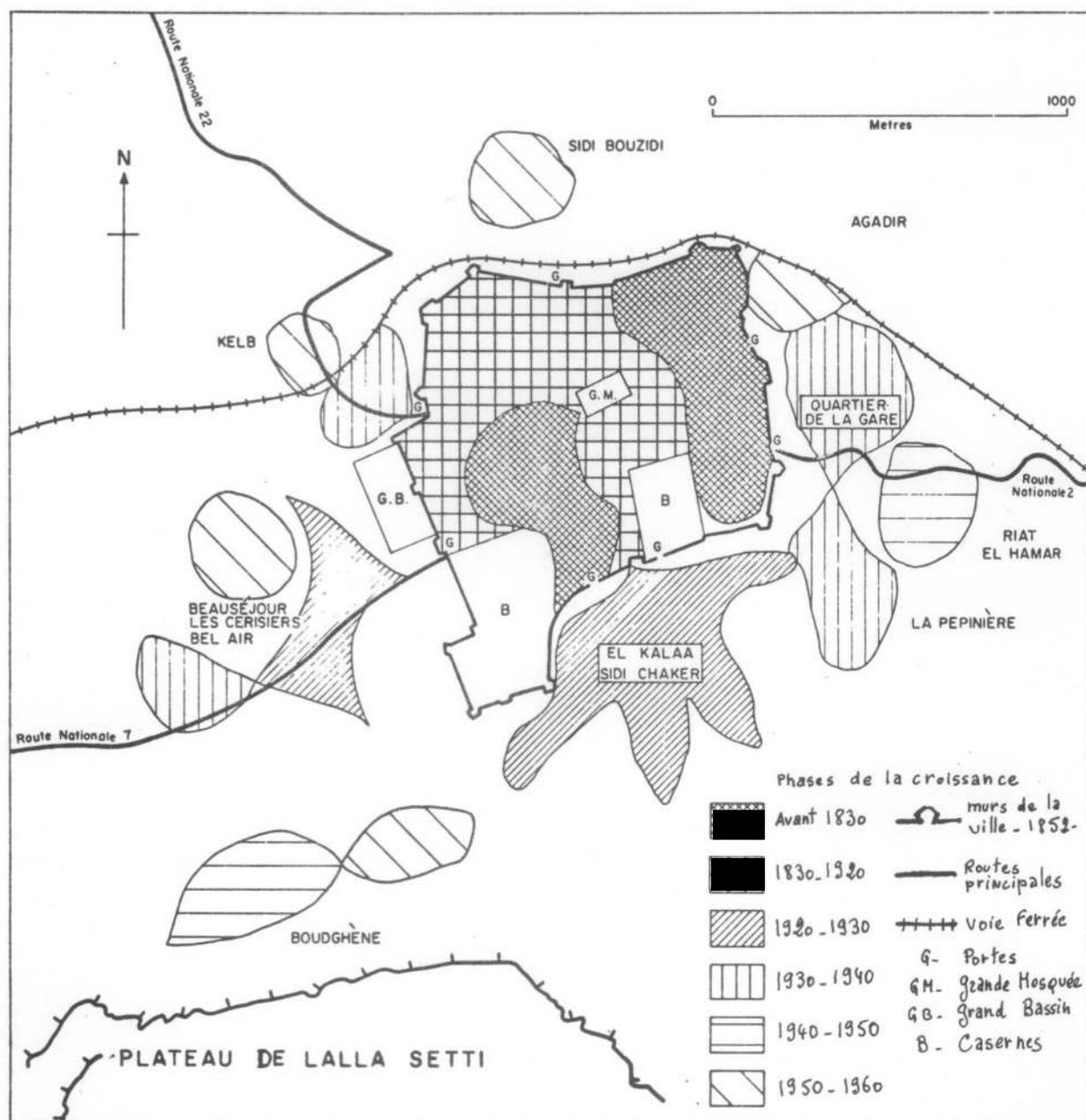
Pont de l'Isser (Ben Sekrane) devient un centre de population en 1857 et le projet de création de Sidi Abdellys (Sidi Abdelli), ne voit le jour qu'en 1904. En 1910, il y a 13 000 habitants.

A Lamoricière (Ouled Mimoum), les premières concessions sont distribuées en 1854. Le centre est fondé en 1860, et devient une commune de plein exercice. Descartes (Ben Badis), entre Tlemcen et Sidi Bel Abbès, est créée en 1898 ; en 1901 la Caisse régionale agricole de Tlemcen implante une filiale. Aïn Tellout, Taffanan complètent l'ensemble des centres créés au début du siècle dans la région de Tlemcen.

- La colonisation privée -en "gants jaunes"- représentée par le Domaine de Lismara et la ferme Harvad, n'est pas très développée au départ. Mais peu à peu la propriété indigène passe dans les mains de ces grands colons. De grands domaines sont ainsi constitués par des personnes venues de Tlemcen et de Sidi Bel Abbès, disposant de capitaux. Cependant, malgré la publicité qu'on leur fait, ces propriétés n'ont pas des dimensions démesurées, et l'importance qu'on leur donne est plutôt liée au caractère exemplaire de leurs méthodes culturelles.

* Les relations régionales de Tlemcen

En ce qui concerne la région de Tlemcen et sa réorganisation spatiale, il faut noter la création et la croissance de Maghnia face à Oujda, la progression d'Oran au regard de toutes les autres villes de l'Oranie, la multiplication des centres de la colonisation.



Tlemcen: les principales étapes de la croissance.
- 1830 - 1960 -

Source: Lawless R.I., Blake G.H., Tlemcen, Continuity and Change in an Algerian Islamic Town, p. 84.

L'appropriation coloniale limitée à Tlemcen et la stagnation des activités traditionnelles ne permettent pas la croissance rapide de Tlemcen, comme c'est le cas à Oran ou Sidi Bel Abbès. En 50 ans, Tlemcen passe de 20 000 à 25 000 habitants. L'économie se décentre sur la côte et se développe dans les campagnes. Les plus riches ; le haouz de Tlemcen est l'objet d'une exploitation coloniale méthodique. La colonisation se concentre dans l'arrondissement. Les villes ne sont que des supports logistiques à l'activité agricole.

La population algérienne subit par contre coup cette constante pression de la colonisation tant au niveau de l'appropriation du sol que des circuits de distribution de la production agricole.

Le processus de paupérisation s'accélère. Les circuits économiques se définissent : l'un moderne et lié au capitalisme français, l'autre dépendant du premier en ce sens que les pouvoirs juridiques, économiques lui échappent quand ils ne sont pas simplement établis contre lui.

1.2.3.2. - SAÏDA

a) Le développement urbain

L'avancée française avait entraîné la ruine du bordj d'Abd el Kader. De l'autre côté de l'oued Saïda, les militaires établissent une Redoute en 1844 où stationne une petite troupe de fantassins. Mascara reste la place forte avec 3 400 fantassins et 520 cavaliers (1).

En 1850, les civils européens s'établissent et forment le premier quartier de la ville qui s'étend en éventail au pied des fortins, vers Mascara. Saïda est alors placée sous commandement militaire, jusqu'en 1870 (2).

En 1860, l'ensemble de la population communale compte 7 119 européens et 14 115 algériens, ces derniers répartis dans leur grande majorité dans les zones rurales de la commune.

(1) - Cercles et postes en 1849.

(2) - Tinthouin R., Colonisation et évolution des genres de vie dans la région ouest d'Oran, de 1830 à 1885, Oran, 1947.

En 1870, Saïda est élevée au rang de commune mixte. Elle est administrée par une commission municipale élue par les français, où voisinent des français et des fonctionnaires musulmans ; ces derniers, nommés par le préfet d'Oran, représentent les tribus.

Un administrateur est à la tête de la commune. Sur l'aire géographique de la commune mixte, les douars avoisinent les centres de colonisation.

Fonction militaire d'abord, par le caractère avancé de cette place face au sud encore secoué par Abd el Kader et par la tribu des Sidi Cheikh qui ne renonce pas à combattre l'envahisseur, Saïda prend ensuite une fonction productive. Car la deuxième raison d'exister pour Saïda est la proximité de la fameuse "mer d'alfa" qui s'étale sur les hauts plateaux, à moins de quinze kilomètres de là.

En effet, en 1873, la Compagnie franco-algérienne obtient la jouissance de 300 000 hectares, avec le privilège d'exploiter l'alfa, à charge pour elle de construire une voie ferrée et de respecter les terres de parcours et de pacage des troupeaux. La Compagnie va donc désormais organiser l'exploitation extensive dans cette partie du département. Elle construit en 1879 à 12 Kms au sud de Saïda, son centre industriel : Aïn el Hadjar. La Compagnie apparaît alors à cette époque comme le véritable moteur de l'essor saïdéen. La production d'alfa débute en 1879, à la même date que la mise en service de la voie ferrée à Saïda. La voie ferrée, au double but stratégique et d'exploitation de l'alfa, continue vers Aïn Sefra et Bechar en 1906. Elle est utilisée en 1881 lors de la campagne de "pacification" contre la tribu des Ouled Sidi Cheikh, après les incidents de Khalfalah qui causèrent la mort de plusieurs espagnols.

La Compagnie franco-algérienne bâtit une gare pour Saïda, ainsi que le luxueux Hôtel d'Orient où elle établit ses bureaux, dans l'actuel quartier de la Marine. De cette époque date la création du quartier de la gare.

En 1880, 26 ans après Tlemcen, Saïda est promue commune de plein exercice. Son statut est désormais celui d'une commune française. Si la population musulmane est représentée à la mairie par des "conseillers indigènes", rien de particulier n'est prévu à son égard. Elle est même oubliée par les élus français, si ce n'est au moment des impôts locaux.

Le seul chiffre dont nous disposons pour dénombrer la population de Saïda en 1881 est celui des 340 "électeurs municipaux" français ; c'est-à-dire moins de 2 % du total des électeurs municipaux du département d'Oran. Saïda reste un petit centre urbain, la huitième ville de l'Oranie. Du début du siècle jusqu'à 1962, la population agglomérée européenne reste constante, légèrement supérieure à 5 000 personnes tandis que la population musulmane passe de 1 850 en 1906 à 14 000 en 1954.

La progression spatiale de la ville s'effectue désormais le long des axes routiers. Au nord, l'escarpement de la colline et le fort limitent l'extension urbaine, au sud, la voie ferrée et l'oued Saïda créent un obstacle important. Les quartiers se développent le long des axes routiers Saïda-Mascara et Saïda-Sidi Bel Abbès.

A partir de 1892, Saïda est rattachée à l'arrondissement de Mascara, et devient ensuite une sous-préfecture.

En 1900, la ville s'étend sur tous les terrains situés entre l'oued Oukriff et l'oued Saïda.

Les années 1914 marquent l'installation des musulmans dans la ville. Entre 1926 et 1931, dates des recensements, la population algérienne devient majoritaire. L'écart ne fera désormais que croître.

Mais la ville limite sa croissance spatiale. Seule la rive droite de l'oued Oukriff s'urbanise, ainsi que les quartiers de la Marine et d'Amrous, sur la route de Mascara, à partir des années 1920.

La ville de Saïda en 1958 ne couvre que 75 hectares environ, égale à la superficie de Tlemcen intra-muros. A l'extérieur se trouvent

deux "villages nègres" respectant également une trame régulière mais plus resserrée et plus allongée que dans le centre où les îlots ont des côtés compris entre 40 et 80 mètres.

A quelques kilomètres, existent deux villages satellites coloniaux situés sur la principale voie de communication nord-sud, Nazereg-Flinois (Rebahia) et Aïn el Hadjar.

En dehors de l'habitat, on remarque l'importance des terrains militaires, le groupement des services et des administrations dans le centre européen, la présence autour de la gare d'entrepôts d'essences et de marchandises diverses, d'une usine électrique. Plus qu'à Tlemcen, l'activité économique dépend du chemin de fer.

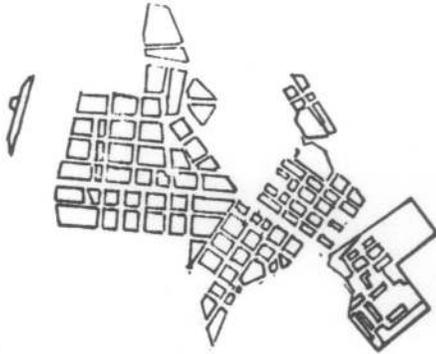
En 1959, deux ans après le décret créant 12 départements, Saïda est promue au rang de ville préfecture et voit se développer à partir de cette époque son secteur administratif de façon intensive.

* Le premier rôle de Saïda apparaît d'abord repressif. L'élévation de la Redoute, le rôle de l'armée dans cette région où les traces d'Abd el Kader sont encore vivaces, le rôle du chemin de fer qui n'est pas seulement d'évacuer l'alfa, mais dont l'importance stratégique est réaffirmée plusieurs fois, font de Saïda une première avancée avant le franchissement des Hauts Plateaux et les centres d'El Bayadh, d'Aïn Sefra, puis de Béchar. Le deuxième rôle de Saïda est celui de l'organisation du ramassage de l'alfa et de son évacuation vers les ports côtiers pour les pays européens, organisation réglée par la compagnie franco-algérienne qui est l'un des éléments les plus actifs dans l'essor de Saïda.

Ainsi peut être résumé le rôle de Saïda : administration et poste de surveillance, point d'éclatement et de regroupement de la marchandise qui donne lieu, puisque Saïda est la seule ville de cette région de hautes plaines, à l'établissement de grossistes. C'est à Saïda qu'on vient embarquer l'alfa, c'est à Saïda que résident ou viennent s'approvisionner les colons et les propriétaires fonciers vivant des deux principales richesses locales : l'élevage des ovins et la céréaliculture.

La Redoute.

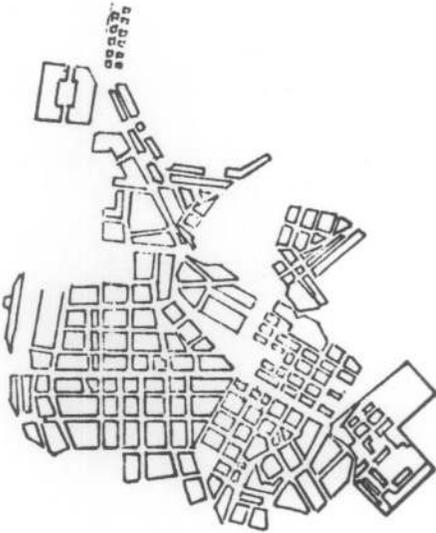
1844



Avant 1900



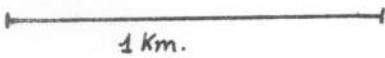
De 1930 à 1960



De 1900 à 1930



De 1960 à 1971



1 Km.

L'alfa ne couvre en effet que 10 % du territoire du département. Les terrains sont concédés à de grandes sociétés privées qui ne rémunèrent que très faiblement la cueillette (1,60 Fre le quintal), si bien que l'alfa reste plus un terrain de pâture pour l'éleveur qu'un appoint important.

Il n'y a aucune activité qui ne soit liée à la consommation locale, aux besoins de l'agriculture. Il n'existe pas de mise en valeur des produits locaux, au contraire de Tlemcen où une bonne partie de la production subit une première transformation sur place et où il existe des secteurs entiers exportateurs, utilisant la main d'oeuvre locale.

De ce tour d'horizon, on peut retenir le déséquilibre croissant qui se crée entre le développement démographique de la population musulmane et la stagnation de l'activité coloniale marquée par la stagnation de la population européenne. Le développement économique de Saïda est arrivé à un palier.

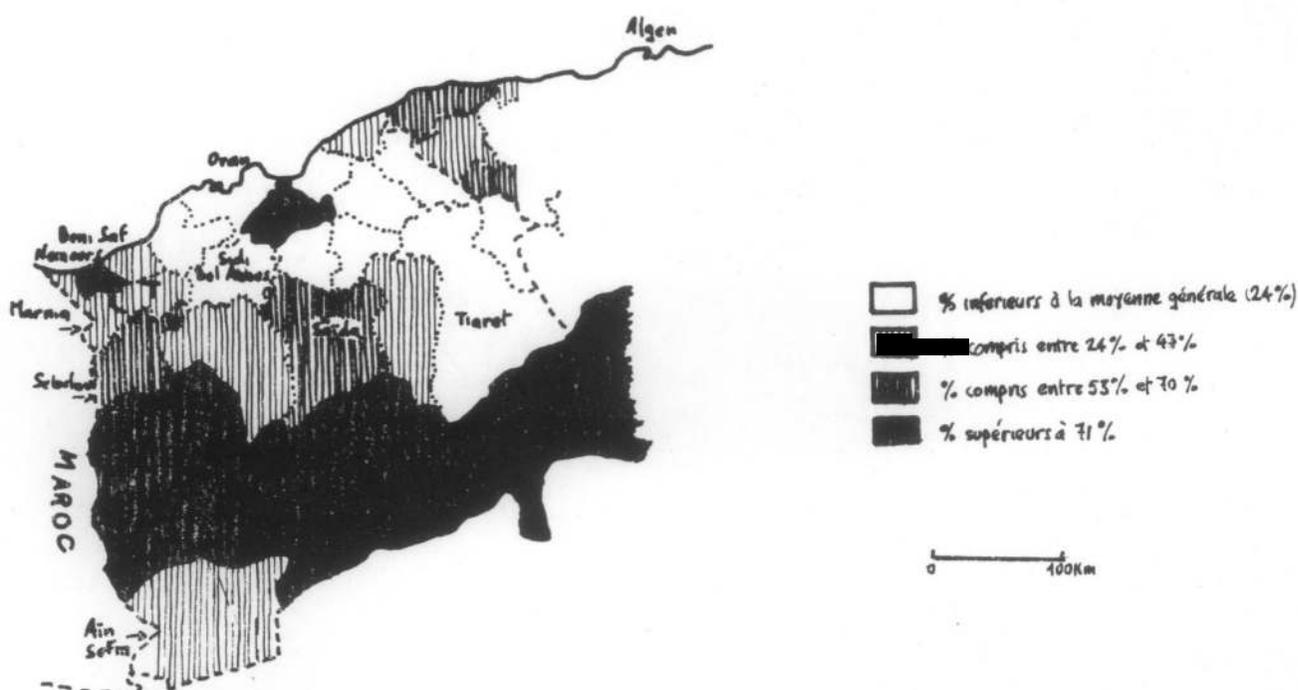
* La structure économique coloniale est statique : l'essentiel de ce qu'il était rentable de mettre en valeur dans des conditions sociales existantes et avec le contexte de dépendance existant vis à vis de la métropole a été mis en valeur.

L'immédiat après guerre voit cependant une croissance économique principalement due à un rattrapage des années creuses. Mais à partir de 1950, la croissance dépasse faiblement celle de la population. Le déficit algérien ne fait que croître. Il est dû à la montée des dépenses d'infrastructure supportées par l'Etat et qui ne sont pas suivies par des investissements privés : les structures sociales trop inégalitaires freinent le développement.

A l'intérieur même de l'Algérie, les deux communautés algérienne et européenne vivent dans un affrontement constant. Plus qu'un développement séparé, les européens, après diverses tentatives sans lendemain, s'emploient à réduire la communauté musulmane, à nier l'existence d'une culture, d'une économie qui n'est pas la leur.

L'activité économique est largement tournée vers l'extérieur de l'Algérie. Les profits y sont plus importants que pour les productions tournées vers le marché local qui se développe lentement.

Dans le secteur industriel et même agricole, les intérêts financiers français et européens sont prédominants. Le capital est étranger dans sa grosse majorité. Cette situation détermine une exploitation primaire des productions algériennes qui sont transformées en France, en Espagne, en Grande-Bretagne ou en Allemagne.



Répartition par arrondissement de la population regroupée (Déc. 1960)

Source: Michel Cornaton. Les regroupements de la décolonisation. d'après les chiffres du Service de Stat. Générale de l'Algérie

1.2.4. - L'ALGERIE A LA VEILLE DU DECLENCHEMENT DE LA GUERRE
DE LIBERATION

En 1954, 9 habitants sur 10 sont musulmans. Les 3/4 des non musulmans vivent en ville : 140 000 Juifs, 60 000 étrangers, 80 000 Français dont la moitié d'origine étrangère.

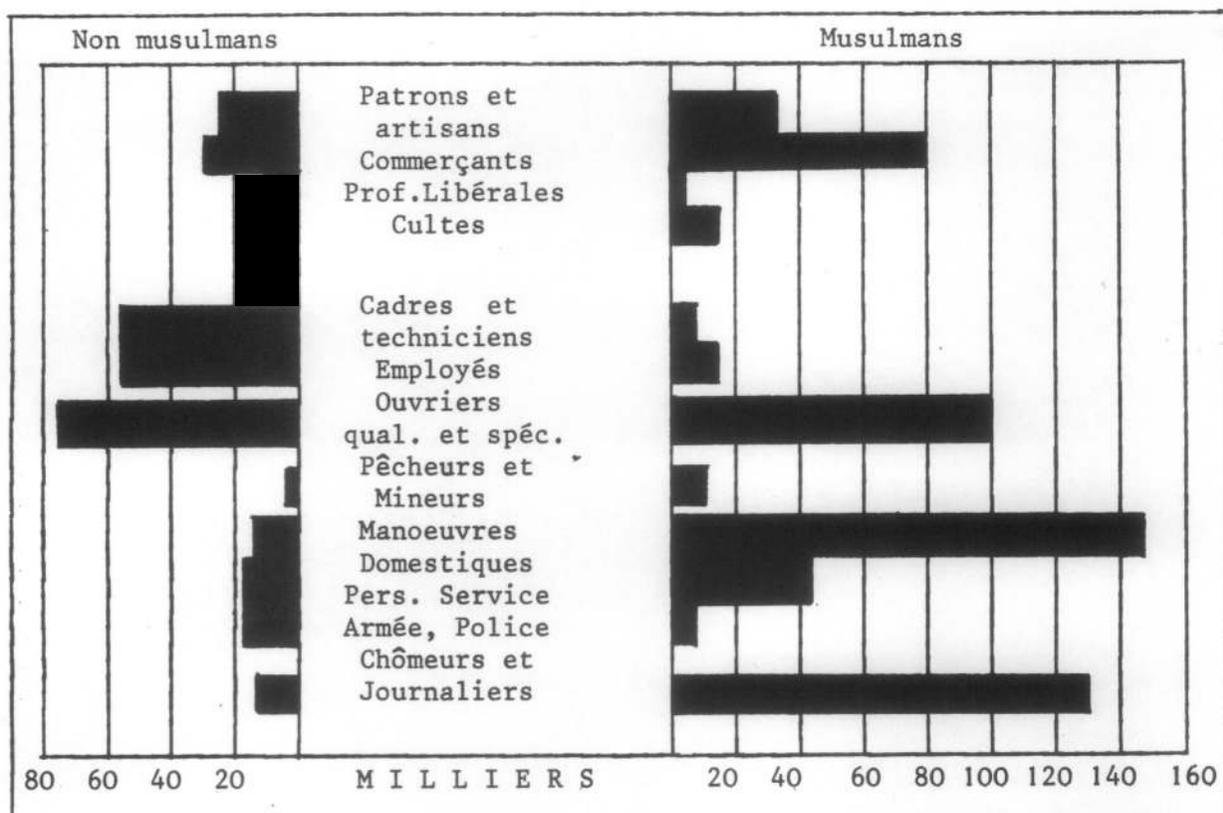
La colonisation de peuplement agricole européen est en régression. A part quelques colons, tous les européens sont des urbains, commerçants ou fonctionnaires.

Oran est la ville où la proportion des européens est la plus forte : 156 000 soit 53,5 %. A Alger, il n'y a que 52 % d'européens, et 46 % dans l'agglomération.

La population urbaine de l'Oranie est exceptionnellement forte. Les 18 villes principales regroupent près de la moitié de la population de cette région, caractérisée par un fort peuplement européen. La faiblesse de la population musulmane dans cette région est restée constante. La proximité de l'Espagne a favorisé l'afflux important d'une population d'Espagnols.

La carte de la répartition de la population entre 1954 montre Tlemcen située sur les franges de l'Oranie, au centre d'une zone de 20 à 25 kms plus densément peuplée. Saïda est par contre une ville frontière entre des zones à moyenne densité et les zones à basse densité des hauts plateaux.

POPULATION ACTIVE NON AGRICOLE



Source : Tableaux de l'économie algérienne, 1958.

Dans le département d'Oran, 80 % des 36 milliards de francs qui représentent la valeur ajoutée agricole viennent du secteur européen contre 55 % des 26 milliards à Mostaganem, 55 % des 9,9 milliards à Tlemcen, 70 % des 3,5 milliards à Saïda. L'importance de l'autoconsommation de la population algérienne explique ces taux élevés dans les territoires du sud. La richesse agricole est particulièrement concentrée autour d'Oran, aux mains des européens. (50 % des 10,1 milliards à Tiaret). Globalement, 63 % de la valeur ajoutée est aux mains des Européens en Oranie, alors qu'elle est de 45 % dans le reste de l'Algérie.

Mais la répartition est également inégalitaire chez les algériens, bien que cet aspect des choses ait été masqué très longtemps derrière l'opposition colon-algérien. Ainsi la répartition des travailleurs musulmans de l'agriculture se faisait-elle ainsi pour l'Algérie en 1955 :

STRATIFICATION DU MONDE RURAL EN 1955	EFFECTIFS (milliers)	REVENU (milliards de francs 1958)	REVENU PAR PER- SONNE ET PAR AN (milliers de F.)
Ouvriers permanents	100	10	100
" non permanents	500	24	40-60
Exploitants : petits	210	13	60
" moyens	210	42	200
" gros	50	28	560
Colons		93	
	1 070	210	110 (moyenne par famille musulmane).

Source : Amin S., Le Maghreb moderne, p. 59.

Les couches sociales algérienne riches sont relativement peu nombreuses. La comparaison avec les revenus des catégories socio-professionnelles, toutes communautés confondues, montre qu'ils s'insèrent à peine dans les catégories privilégiées.

- manoeuvres (en milliers de francs) 100
- ouvriers stables 200
- employés, petits fonctionnaires 200-400
- maîtres artisans, petits commerçants, cadres moyens..... 270
- cadres supérieurs, chefs d'entreprise.....1000 à 1500

Chaque communauté comporte une même distribution de l'inégalité : la moitié dispose du 1/3 des ressources, le 1/20 de 30 % des revenus.

Entre les deux communautés, il y a inégalité dans le type d'activité, mais aussi dans la possibilité de travailler même : un adulte actif fait vivre 3,5 personnes dans la communauté européenne où il n'y a pas de chômage tandis qu'un adulte actif fait vivre de 8 à 9 personnes dans la communauté musulmane. En conséquence, les revenus par personne

dans la communauté française comparables aux revenus métropolitains (267 000 F. en 1954), sont en moyenne 7,5 fois supérieurs à ceux de la communauté algérienne.

DISTRIBUTION DU REVENU EN 1955	POPULATION (millions)		REVENU (milliards)		REVENU PAR PERSONNE
-- Non musulmans :	1,0	10,3 %	298	47 %	300 000
- Musulmans agricoles	5,3	54,7 %	117	18 %	27 000
- Musulmans non agricoles	3,4	45 %	222	35 %	65 000
T O T A L :	9,7	100 %	637	100 %	

Source : Samir Amin, Le maghreb moderne , p. 58.

L'agriculture algérienne, mal exploitée sur les plus mauvais terrains, ne fait que nourrir, très mal, la majorité de la population. Le revenu moyen y est 13,5 fois plus faible que celui de l'européen. Il est un des plus faibles du monde : pour certains agriculteurs, le revenu annuel est inférieur à 15 000 F.

Le rapport Maspétiol, paru en 1955, indique un nombre de chômeurs supérieur à 1 000 000 se répartissant ainsi :

- chômeurs totaux urbains 150 000 personnes
- chômeurs totaux ou quasi totaux de l'agriculture... 370 000 personnes
- hommes classés comme aides familiaux, mais pratiquement dépourvus d'emploi..... 780 000 personnes

Or la population masculine en âge de travailler (15-65 ans) était évaluée en 1954 à 2 207 000 personnes.

Ces inégalités sociales se renforcent d'inégalités des revenus selon les départements.

DEPARTEMENTS	REVENU PAR PERSONNE (1954)
- Alger	153 000 F.
- Oran	112 000 F.
- Mostaganem	52 000 F.
- Tlemcen	51 000 F.
- Tiaret	40 000 F.
- Saïda	24 000 F.

pour une moyenne algérienne de 59 000 F. par personne (1). La hiérarchie entre les zones côtières, en exploitation intensive et les zones de l'intérieur est remarquable. Le revenu par personne dans le département de Tlemcen est assez fort si on le compare à Mostaganem ou même à Bône (59 000 F.), Constantine (49 000 F.) Cela confirme la relative richesse et la faible densité de l'Oranie. Par contre seul le département de Batna a un revenu par personne (23 000 F.) inférieur à celui de Saïda.

Ces différences s'expliquent par l'inégale répartition du secteur moderne dans l'agriculture mais aussi par la répartition de l'activité industrielle et commerciale, où la prépondérance d'Oran et surtout d'Alger est évidente dans ce domaine.

Les départements à façade maritime ont le monopole du trafic extérieur, concentrent les activités industrielles, commerciales et les services publics ou privés. Les industries sont d'un faible niveau : elles doivent permettre l'exploitation des matières premières, mais ne pas concurrencer les industries métropolitaines

(1) - Stat. générales de l'Algérie, 1958. p. 23

qui ont un quasi monopole de vente outre-mer. Les échanges se font à 80 % avec la zone franc.

Les deux tiers des exportations sont des produits alimentaires, la majorité du tiers restant étant constitué de matières premières et demi produits. Ce sont donc en général des produits non valorisés.

Répartition des revenus des ménages selon les départements en 1954. Revenus bruts en milliards de francs et répartition des revenus en pourcentage.

DEPARTEMENTS	REVENUS AGRICOLES		SALAIRES ET TRAITEMENTS NON AGRICOLES		INTERETS DIVIDENDES ETC...		TOTAL (compris transferts)		NOMBRE D'HABITANTS
		%		%		%		%	
- Alger	21	13	94,1	57	33,8	21	165,2	100	1 080 000
- Oran	25,2	28	43,6	49	12,3	14	89,9	100	801 000
- Mostaganem	18,4	58	7,3	23	2,4	8	31,7	100	610 000
- Tlemcen	7,3	39	4,3	23	2,1	11	18,8	100	370 000
- Tiaret	7	66	1,8	17	0,8	8	10,6	100	265 000
- Saïda	2,4	41	2	33	0,5	9	5,8	100	242 000

Source : Tableaux de l'économie algérienne, 1958, p. 66 (1).

Les importations sont de nature très différente : pour un quart de produits alimentaires et un quart de matières et demi-produits, on trouve 35 % de produits finis destinés à la consommation (des non musulmans en majorité) et 15 % de biens d'équipement.

(1) - Le total des colonnes revenus agricoles, salaires divers et intérêts ne fait pas 100 %, car il manque la colonne transfert.

* Un autre fait ressort des tableaux ci-dessus : c'est l'importance d'Oran par rapport à Alger. Il n'y a pas de disproportion entre les deux villes qui sont plus en concurrence que subordonnée l'une à l'autre. Le système colonial privilégiant les rapports avec l'extérieur, la métropole en particulier, favorise dans un pays comme l'Algérie, où l'espace économique utile est allongé parallèlement à la côte, l'apparition de plusieurs points de contact avec l'extérieur, indépendants les uns des autres, malgré la centralisation politique.

La relative autonomie d'Oran a permis la centralisation de quelques activités industrielles et s'est traduite par une activité portuaire importante (20 % du trafic algérien de marchandises pour 32 % à Alger ; 34 % du trafic passager pour 47,5 % à Alger en 1957).

Le découpage administratif de l'Algérie en 3 départements traduit le phénomène historique de la colonisation et renforce l'autonomie d'Oran dont l'influence se fait sentir très loin, dans tout le sud oranais, mais aussi jusqu'à Tiaret, située aux confins des aires d'influence d'Oran et d'Alger. L'activité d'Oran est dominée par l'agriculture, tandis que celle d'Alger est beaucoup plus diversifiée.

1.3. - L'INDEPENDANCE ET LA MISE EN PLACE D'UN
=====

NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE. DE 1954 A 1972
=====

La société française s'était aveuglée sur le problème algérien. La guerre de libération qui éclate en 1954 modifie brusquement les données du fait colonial, incapable dans son essence de promouvoir l'évolution harmonieuse du groupe social dominé. La radicalisation des hommes qui ouvrent les hostilités s'étend rapidement à l'ensemble du territoire, au détriment des leaders traditionnels et collaborateurs. Le congrès de la Soummam, la chartre de Tripoli, imposent l'idée d'une Algérie socialiste.

Cependant, jusqu'en 1965, l'Etat algérien indépendant n'est pas stabilisé. C'est la prise du pouvoir par H. BOUMEDIENNE qui marque la fin d'une période de transition. Le nouveau gouvernement se donne quinze ans -l'horizon 1980- pour forger une Algérie nouvelle.

1.3.1. - LA GUERRE DE LIBERATION ET LES PREMIERES ANNEES DE
L'INDEPENDANCE 1954 - 1966.

1.3.1.1. - Contexte général

L'importance de l'immigration européenne a eu pour conséquence de freiner au maximum les possibilités d'évolution de la population indigène. Les possibilités de promotion étaient donc très faibles pour la petite bourgeoisie locale.

D'autre part, l'émigration vers l'Europe de paysans prolétariés des massifs montagneux surpeuplés, (Kabylie, Monts des Traras au nord-ouest de Tlemcen), est à l'origine des premiers mouvements nationalistes, mouvements qui furent toujours contrôlés par la petite bourgeoisie.

Les revendications visaient d'abord à une amélioration du statut indigène, à une participation plus grande à la vie économique et sociale de la colonie. La radicalisation intervint à la suite de plusieurs facteurs :

- la non prise en compte de ces revendications par les partis de gauche français, ce qui supprimait les perspectives légales d'amélioration,
- le refus des européens résidents en Algérie d'abandonner leurs privilèges,
- la montée dans le monde et particulièrement dans les pays arabes, des revendications autonomistes,
- l'arrêt du développement économique algérien, malgré une brève reprise après guerre, face à la croissance démographique.

C'est la paysannerie pauvre des régions montagneuses de l'est algérien, zone la plus démunie, qui fournit les premiers soldats (1954) du F.L.N. Les éléments modérés de la classe moyenne, intégrés dans les partis nationalistes, rejoindront assez rapidement la lutte armée qui eut son apogée en 1957.

Quoiqu'il en soit, à partir de 1958, la lutte se déplaça du plan militaire au plan diplomatique, de l'intérieur de l'Algérie à l'extérieur. Seules les wilayate (1) I, II, III de l'est algérien et la wilaya IV de l'Algérois conservèrent une organisation efficace après que la répression se soit étendue.

La France n'avait pas une position unitaire sur la question algérienne. Si les "pieds noirs" tenaient essentiellement à préserver leurs privilèges, ce qui étant donné la situation locale, imposait une politique de force, les gouvernements métropolitains eurent l'illusion de croire qu'une politique de développement économique pourrait réduire les disparités entre les communautés et leur permettre de coexister dans la prospérité générale.

1.3.1.2. - L'intervention économique française : le plan de Constantine

Intégrer la population et particulièrement la bourgeoisie algérienne au développement économique fut un des buts principaux du plan de cinq ans (1959 - 1964) dit plan de Constantine. L'apparition d'une élite locale, dont les intérêts auraient été liés à ceux de la métropole, devait s'opposer au courant nationaliste. Mais le plan ne pouvait pas changer les rapports entre les deux communautés, faits, le plus souvent d'ignorance et de domination (2).

Une aide financière très importante devait permettre de stabiliser le chômage en créant 115 000 emplois. Les principaux domaines d'intervention concernaient :

- l'agriculture : des distributions de terre devaient permettre de gagner les paysans tout en les regroupant pour mieux les contrôler. Nous verrons au paragraphe suivant l'application qui sera faite de cet objectif.

(1) - Le territoire était découpé par le F.L.N. en wilayate disposant d'une grande autonomie, d'où la résistance était menée.

(2) - Ammour K., Leucate C., Moulin J-J., La voie algérienne, p. 10.

- l'habitat : la guerre, mais bien auparavant l'exode rural et la croissance démographique rendaient nécessaire un effort particulier en ce domaine : les villes virent donc s'édifier leur première génération d'H.L.M. construites avec des normes très basses, constructions qui profitèrent surtout aux entreprises européennes : des pierres extraites à Marseille servirent même à construire des immeubles à Alger. Tlemcen eut également ses collectifs verticaux : 200 logements furent achevés avant l'indépendance, 800 vers 1966. Saïda, étant donné son caractère rural, eut à la fois des collectifs verticaux et des cités de recasement horizontales sans étage.
- l'industrialisation : de grands complexes industriels sont prévus, comme à Bône (Annaba) pour la sidérurgie, à Arzew pour la liquéfaction du gaz, à Alger pour la raffinerie utilisant du pétrole exporté par Bougie (Bejaïa).

L'industrialisation est effectuée par des sociétés françaises soutenues par les capitaux publics. Son intégration au marché français et mondial dicte la localisation des implantations.

Or les industriels rechignèrent à investir, malgré les avantages fiscaux et les pieds noirs refusèrent de collaborer : la réforme agraire, la participation de la bourgeoisie algérienne restèrent à l'état embryonnaire.

Les investissements privés se sont en effet taris (1), attendant de connaître l'évolution de la situation. Située en majorité en ville, la production des industries a été peu perturbée par la guerre. La présence de l'armée, les apports substantiels de capitaux publics, favorisèrent certaines branches comme le bâtiment, mais aussi à Tlemcen la chaussure. Les activités agricoles pâtirent de l'insécurité dans les campagnes, en particulier dans le sud où certaines activités régressèrent : élevage, cueillette de l'alfa.

(1) - Amin S., Le maghreb moderne, p. 117.

1.3.1.3. - Les déplacements de population rurale

L'impossibilité de contrôler l'espace amena dans un premier temps l'armée à vider les zones qui étaient supposées avoir donné appui aux "résistants", ce qui contribua à gonfler les villes voisines. A partir de 1957, on organisa ces déplacements de population pour couper la population des résistants.

A partir de 1959 et 1960, l'autorité civile institutionnalisa la politique du regroupement (baptisé "mille villages") en s'efforçant de compléter la conquête du terrain par une transformation de zones rurales en liaison avec la plan de Constantine. Cela supposait évidemment que les villages soient implantés en fonction de critères socio-économiques et d'un minimum d'accord des intéressés.

Mais en fait, l'armée imposa le plus souvent sa propre politique de regroupement dont les objectifs étaient évidemment différents : la viabilité du village, son aptitude à un développement autonome, étaient moins recherchées que sa facile surveillance. "Les regroupés" pouvaient le devenir parce qu'ils habitaient une zone déclarée interdite, parce que non contrôlée ou parce qu'en zone frontalière.

Plus d'un rural sur trois est un regroupé. En tenant compte également des migrations vers la ville, 50 % des ruraux ont été déplacés.

Sur la carte ci-contre, on voit que si les regroupements avaient touché un faible pourcentage de la population des zones fortement colonisées, il n'en était pas de même dans les zones montagneuses : Ghazaouet (ex Nemours) monts des Trara, 98,5 % et surtout les zones frontalières : Sebdou, 62,5 % ; Mecheria, 100 % ; Aïn Sefra, 73,7 % ; El Bayadh, 100 % (1).

(1) - Cornaton M., Les regroupements de la décolonisation en Algérie, Paris, 1967, p. 125.

Globalement, le département de Tlemcen fut moins touché (46,8 % de population déplacée) que celui de Saïda (73,5 %). Cela également vrai pour leurs arrondissements respectifs : 25,4 % contre 53,5 %.

Les conséquences de cette politique sont très importantes :

- en zone nomade, ce qui est le cas du sud de la wilaya de Saïda, on admet que 20 % du cheptel a été perdu du fait de la limitation du parcours et des zones de transhumance. Dans l'arrondissement de Mecheria, il y avait ainsi 100 000 ovins en 1961 contre 800 000 en bonne année.

Les perturbations seront également importantes en zones sédentaires : abandon des cultures et parfois du bétail (les surfaces consacrées aux céréales diminuent de plus de 10 % entre la période avant guerre et la période 1958/62 (1), isolement du nomade au milieu d'autres populations qui ne voient pas d'un bon oeil ce nouveau concurrent.

- Le paysan se prolétarise, se transforme en un assisté qui, après avoir approché l'agglomération, ne veut plus la quitter parce qu'il veut pouvoir bénéficier de l'école, d'un travail salarié ou parce qu'il ne veut pas retourner à la terre, qui ne lui permet plus de vivre convenablement.

La destructuration sociale et la décomposition de l'économie agricole mais aussi la croissance des villes, furent donc les conséquences directes de la politique de regroupement.

Entre 1954 et 1956, la croissance de Saïda fut plus importante que celle de Tlemcen (75 % contre 32 %). En ce qui concerne la population agglomérée algérienne seule, elle a plus que doublé pour Saïda où les effets de la guerre en zone rurale ont été, nous l'avons vu, très importants.

(1) - Tidafi T. : L'agriculture algérienne et ses perspectives de développement, p. 50



Tlemcen. 1972. Echelle : 1 / 20 000

Source : Carte d'Etat Major 2.5-A au 1 / 25 000, 1965,
et enquête IEDES / CNRP 1971.



Saïda. 1971. Echelle : 1/20 000

Source : Schéma d'urbanisme directeur de la ville de Saïda,
SCET Int. 1971, et enquête IEDES / CNRP 1971.

Cette croissance s'est effectuée bien souvent sur une période très courte : ainsi à Nedroma (1) de 1956 à 1960 soit en 4 ans, durant la période des regroupements de population, la population de 7 500 habitants s'accroît de près de 5 000 habitants et restera à ce niveau jusqu'en 1966 du fait du départ des juifs et des européens et de certains habitants qui ne pourront trouver de moyens de subsistance dans cette ville brusquement gonflée. Nous en retrouverons certains à Tlemcen.

Les opérations de regroupement cessent vers 1960-61. Les fellahs ne retournent pas pour autant sur leurs terres. Certains centres de regroupements situés à proximité des terres du secteur socialiste ou des villes ne cessent de gonfler : c'est ainsi le cas à Saïda. Seuls les centres situés dans des zones agricoles de très faible valeur voient leur population diminuer.

Mais on peut dire que les centres de regroupements ont été le plus souvent un phénomène irréversible qui n'a parfois été qu'une étape avant l'exode vers la ville (cas de Nedroma). L'instabilité politique et le ralentissement économique de l'après-guerre vont accroître cet exode.

En 1963, la population rurale était identique à ce qu'elle était en 1954 (7 000 000 ruraux) alors que la population urbaine avait été multipliée par 2,5.

1.3.1.4. - Le départ des européens et les changements de population

Certaines fractions de l'opinion publique française étaient prêtes à abandonner la tutelle directe de l'Algérie en se contentant d'une tutelle économique et culturelle. C'est ainsi qu'il faut comprendre la lutte entre tenants d'un accord négocié avec les algériens aux meilleures conditions (Sahara, pétrole, etc...) et les partisans de l'Algérie française. Les premiers imposèrent leur solution, non

(1) - Sari D., "L'évolution récente d'une ville précoloniale", Revue tunisienne des sciences sociales, Tunis, Décembre 1968, n° 15.

sans une violente réaction par le biais de l'O.A.S., qui amplifia le départ des européens d'Algérie. Si ainsi disparaissait tout le personnel qualifié, c'était en même temps, l'élimination de la classe disposant du pouvoir économique et politique, d'une classe qui posait d'insolubles problèmes d'intégration, et d'une classe qui consommait une bonne partie du surplus dégagé par l'Algérie.

Un des problèmes majeurs se trouvait donc écarté, même s'il en posait d'autres.

La ville européenne put alors être occupée, non pas par les ruraux déracinés, mais plutôt par les urbains, par toute la petite bourgeoisie qui était la plus proche de la colonisation et qui constitue en même temps le groupe d'appui du nouveau pouvoir. Les quartiers européens de moindre "standing", les quartiers traditionnels vont par contre être envahis par toute une population d'urbains pauvres ou d'urbains récents qui s'y entasseront : c'est ainsi qu'on aboutira à Saïda à des quartiers européens "dégradés" parce que le revenu et le mode de vie des habitants et le type de gestion (les biens de l'Etat) ne permettent pas un entretien suffisant et, à Tlemcen, à des densités de 600 habitants à l'hectare dans les quartiers traditionnels où les activités commerciales et artisanales sont de plus, très développées.

La ville est donc l'objet d'une réappropriation par les algériens qui s'installent dans les différents quartiers en utilisant la hiérarchie qui était celle de la colonisation.

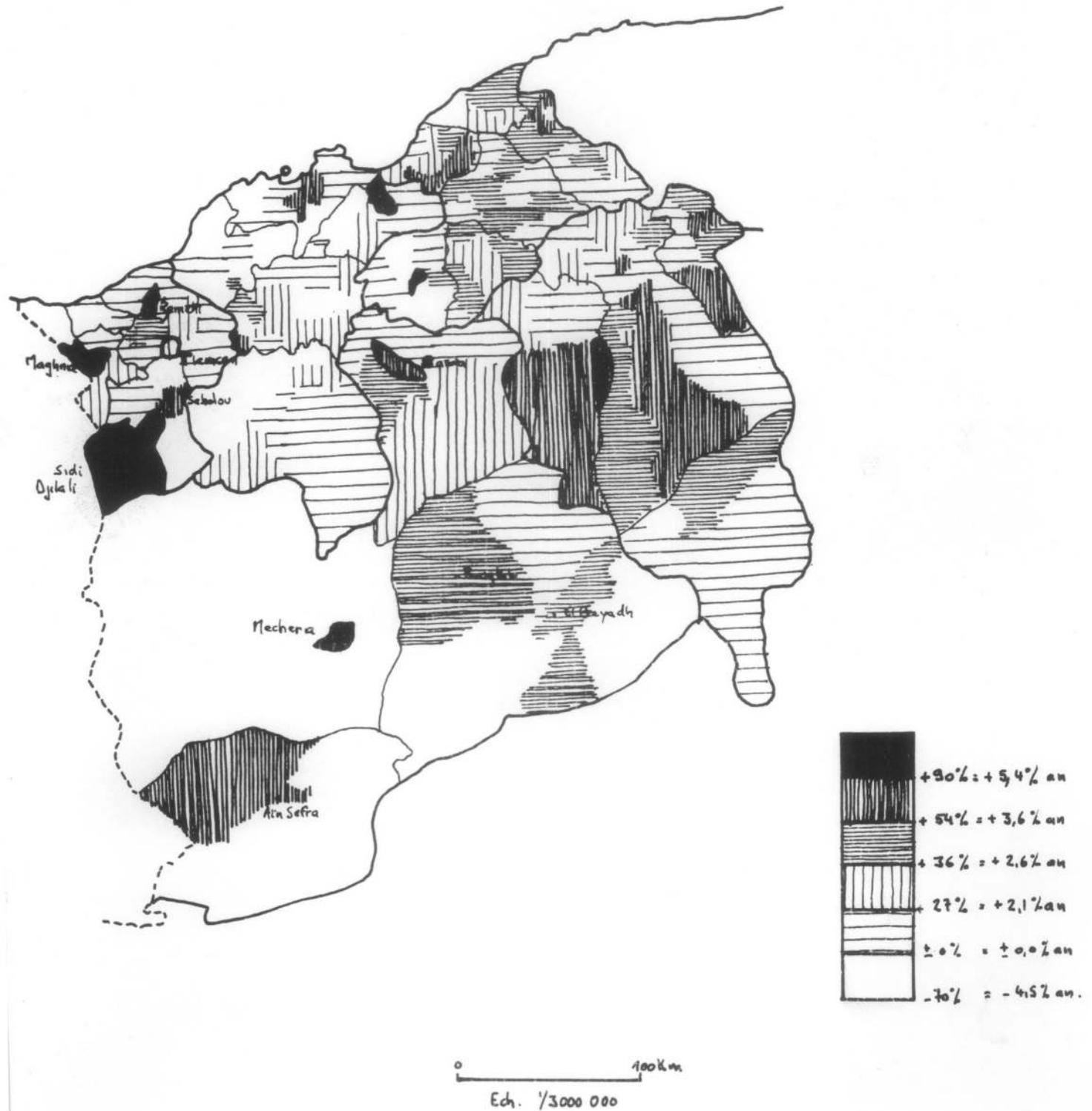
Les taux d'accroissement de la population entre 1954 et 1966 (1) sont très variables :

le taux moyen pour l'Algérie du Nord n'est que de 2 % du fait du départ des européens. Il est particulièrement faible à Oran (0,9 %), seule ville où la population européenne était nettement plus importante que la population algérienne, et ville dont l'activité économique a été particulièrement éprouvée par l'indépendance ; la

(1) - Etude de l'évolution de la population par wilaya, daïra, commune, (1954-1966).

EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE 1954-1966

PAR COMMUNE



population algérienne a plus que doublé. Par contre, il est de 4,1 % à Alger qui bénéficie de tous les avantages de la capitale : la population algérienne a quintuplé.

Dans la wilaya de Tlemcen, les mouvements de population ont été plus limités.

POURCENTAGE ANNUEL DE CROISSANCE DANS LA WILAYA DE TLEMCEM			
	COMMUNE	DAIRA	WILAYA
- TLEMCEM	2,2	1,9	} 1,5
- BENI SAF	0,8	1,5	
- GHAZAOUET	1,8	0,3	
- MAGHNIA	4,2	1,7	
- SEBDOU	3,9	1,4	

Le départ total de la colonie européenne et de la population juive a donc permis de maintenir un taux de croissance globale peu important. Mais si l'on regarde la dynamique propre aux migrations proprement algériennes, on voit que la population algérienne (1) est passée, dans la commune de Tlemcen, de 59 000 en 1954 à près de 87 000 en 1966 (coef. 1,48).

Ce taux est assez constant depuis 1936 : supérieur au taux de croissance naturel, il indique donc un solde migratoire positif.

La croissance de Saïda pendant cette période de 1954-66 fut beaucoup plus forte.

En croissance totale, la population communale passa de 22 651 habitants à 38 223, soit un coefficient de 1,65. Pendant le même

(1) - Ou plutôt maghrébine parce qu'il faut y inclure une importante colonie marocaine.

temps, la population algérienne fit plus que doubler (coef. 2,37). Nous avons vu que cette croissance n'a sans doute pas été également répartie dans le temps, mais a connu des périodes très marquées : 1955-1960 : fort afflux de ruraux ; 1962 : départ des européens.

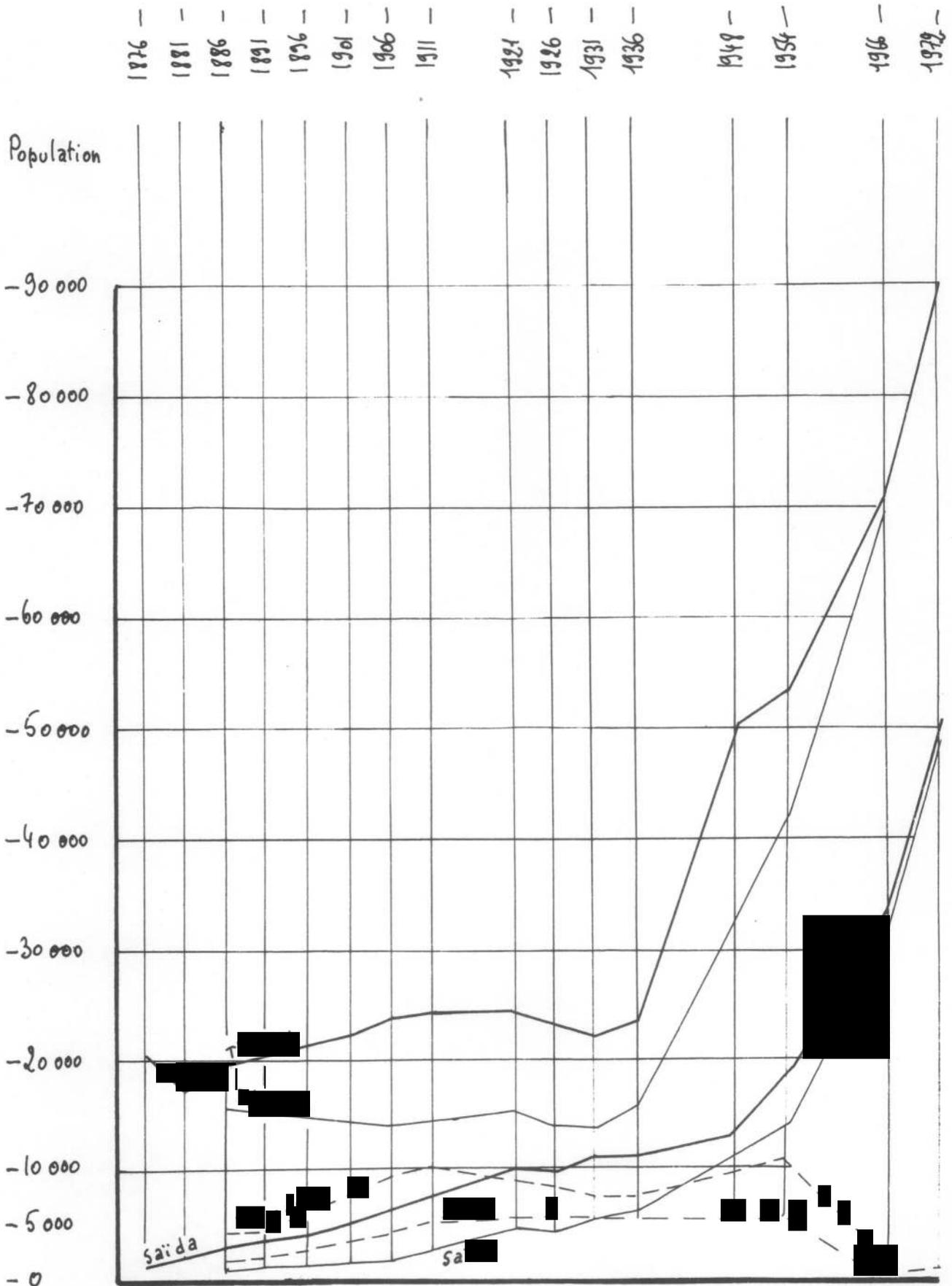
La croissance extrêmement forte de Saïda est à mettre en relation avec plusieurs phénomènes :

- un facteur rural répulsif :
la fragilité de l'économie agricole touchée par la guerre et l'importance des regroupements dans la wilaya
- des facteurs attractifs limités :
l'installation d'une préfecture à Saïda en 1957,
la création d'unités de production qui créèrent quelques centaines d'emplois "moteurs".

Mais il est bien évident que l'économie ou l'urbanisation ne pouvaient s'adapter sans traumatisme profond à ces brusques variations démographiques. Seul le circuit inférieur peut permettre une certaine adaptation de l'économie au mouvement démographique.

Les croissances urbaines se sont traduites par la croissance de quartiers non contrôlés. Les quartiers européens de standing ont suffi à l'installation des classes privilégiées tout au moins dans un premier temps. Mais à Tlemcen, Boudghane, quartier spontané qui triple de surface entre 1958 et 1962, s'étend, tandis que se construisent quelques grands ensembles. Seul un petit quartier de villas se développe.

Saïda reste dominée par le secteur rural. A Saïda, les quartiers de Doui Thabet se gonflent en partie du fait de la proximité de la S.A.S. tout comme Amrous. Des nouvelles cités apparaissent, en particulier des cités H.L.M. nécessaires pour loger la population des petits fonctionnaires amenés par l'installation de la préfecture. Le quartier administratif se développe à l'est et au sud de la Redoute.



Evolution des populations des villes -

- population agglomérée au chef lieu.
- - - population algérienne. (musulmane et juive).
- · · population étrangère et/ou française.

1.3.1.5. - Le début de la restructuration du système politique et économique

Les premières années de l'indépendance ne permettent pas de distinguer une ligne politique et économique claire.

L'abandon par les européens de la direction de nombre d'entreprises fut une cause de la mise en autogestion de ces entreprises, aussi importante que le discours socialiste des dirigeants.

Les conflits entre les diverses factions du pouvoir, entre les diverses classes sociales, aboutirent à des mesures apparemment radicales, telles que l'autogestion, auxquelles on ne donna pas les moyens de se développer.

Le parti était plus nationaliste que révolutionnaire. Il approuva cependant en Avril 1964 un programme élaboré par son aile gauche où certains problèmes étaient clairement posés : la mainmise de la bourgeoisie sur les leviers de commande de l'Etat, la nécessité de l'autogestion dans le socialisme, des nationalisations et d'une planification démocratique pour éviter la bureaucratie, le projet nécessaire au parti pour qu'il ne devienne pas une caste ou une bureaucratie.

Cette période, malgré les incohérences du gouvernement Ben Bella, vit cependant la mise en place de l'appareil d'Etat ou plutôt sa réorganisation sur le modèle ancien : les oppositions empêchaient toute réorganisation ou toute remise en cause fondamentale. L'appareil d'Etat, tiraillé de tous côtés, sans moyens, était inefficace.

Tous les bouleversements qui se superposaient se traduisirent par une chute de la production industrielle et agricole (à l'exception d'une bonne récolte céréalière en 1963) et une augmentation des dépenses courantes de l'Etat.

Un secteur public commença à se mettre en place dans des secteurs prioritaires, ou pour prendre en charge certaines unités mises en autogestion comme les hôtels.

La mise en autogestion toucha les entreprises européennes abandonnées par leurs patrons européens. Si à Alger, Oran, dans d'autres villes, il subsistait encore en 1974 beaucoup d'entreprises gérées par les européens, principalement des entreprises appartenant en fait à des firmes métropolitaines ou multinationales, faisant appel au marché international, à une technologie élaborée, il n'en était pas de même à Tlemcen du fait que les principales industries existantes étaient des industries alimentaires et textiles de taille moyenne et de technologie "moyenne" également, appartenant chacune à des propriétaires différents. Toutes les industries tenues par des européens furent reprises par des comités de gestion ou nationalisées (semoulerie - minoterie) ; ces branches ont été réorganisées parmi les premières par l'Etat.

A Saïda, les compagnies alfatières furent nationalisées dès 1963.

La dégradation de la situation économique et politique amena le coup d'Etat du 19 Juin 1965. Ben Bella, sans politique suivie, n'avait pu s'appuyer sur aucun courant politique précis et se retrouva isolé, face à la seule force organisée, l'Armée Nationale Populaire, ex-armée des frontières.

Ce premier régime algérien n'avait pu répondre aux espoirs des algériens et les avait déjà détournés de la politique : rien n'avait été fait pour les faire participer ; il n'y eut pratiquement pas de protestation lors de la chute de Ben Bella.

1.3.2. - DE 1966 A 1972 : LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS ECONOMIQUES

Les premières années du nouveau régime sont consacrées à une lente remise en ordre politique et économique. Les luttes pour le pouvoir deviennent moins apparentes et se règlent entre factions (putsch manqué de T. Zbiri en 1967).

L'administration renforce son efficacité. A part les nationalisations, la réforme communale, les changements restent limités.

Cependant une certaine clarification des choix politiques s'est faite au profit d'une bourgeoisie moderniste qui trouve son appui dans l'administration et dans les sociétés para-publiques déjà créées.

1.3.2.1. - La stratégie de développement

L'exode des européens puis l'étouffement de la politique de l'autogestion permirent la concentration aux mains de l'Etat, où les membres du F.L.N. occupaient logiquement les postes importants, de la fraction majoritaire des moyens de production du secteur moderne, de l'industrie et de l'agriculture.

D'autres raisons concoururent au choix d'une politique économique où l'intervenant principal serait l'Etat.

Les gros propriétaires et commerçants algériens avaient souvent fait montre d'une attitude attentiste pendant la guerre, de peur de léser leurs intérêts. Le F.L.N. était composé de paysans, et de représentants de la petite bourgeoisie (petits propriétaires, commerçants, instituteurs, etc). La grande bourgeoisie était peu représentée, gênée dans son développement par l'importante présence française. Elle existait surtout dans quelques villes dont Tlemcen. Le développement du capitalisme privé n'était guère possible malgré une forte résistance de certains éléments de la nouvelle classe dirigeante.

L'instrument privilégié de l'intervention économique sera l'Etat sans que la participation des travailleurs soit requise. Le F.L.N. qui était un "front" commun à différentes classes, n'est jamais devenu le parti de la classe la plus nombreuse et la plus exploitée.

La longue lutte de libération avait permis la création d'un courant nationaliste mais non d'un courant révolutionnaire majoritaire. L'indépendance économique sera un des grands objectifs prioritaires de la nouvelle équipe au pouvoir. L'analyse des conditions du développement montrait la nécessité d'écarter ou tout au moins, de minimiser la participation du capital étranger et de dépendre le moins possible du marché mondial, pour créer un développement autonome.

La politique habituelle d'industrialisation par substitution d'importation ne peut ni résoudre le chômage, ni enclencher le phénomène d'industrialisation (1). Il s'agit plutôt d'une politique de substitution d'une importation (les biens d'équipement) à une autre importation. Elle reste au service d'une minorité urbaine.

Seule la politique d'industrialisation par les industries de base peut permettre de développer le secteur industriel des biens de production nécessaires au développement des activités industrielles, agricoles et commerciales et à l'élévation du niveau de vie.

Cette politique est coûteuse à court terme et c'est normalement le seul surplus agricole qui doit la financer. Ce n'était guère possible en Algérie pour des raisons politiques (agriculture divisée en trois secteurs : secteur d'Etat dirigiste à faible rendement, secteur privé riche, étroit, dégageant peu de surplus, secteur privé pauvre, très important, vivant presque uniquement en autosubsistance) et des raisons techniques (appauvrissement des sols, surcharge des populations).

L'Algérie a la chance de disposer d'importantes sources d'hydrocarbures, pétrole et gaz, permettant de dégager un surplus étant à la base, avec l'acier, des productions nécessaires à la plupart des industries d'équipements modernes et à l'agriculture (tubes, machines, tracteurs, etc...).

(1) - D'après Destanne de Bernis G. "Approche de quelques conditions pour l'industrialisation des pays sous-développés, Alger, sans date, 42 p.

Inversement, il faut que l'agriculture soit structurée de telle façon qu'elle soit apte à utiliser les produits qui lui sont destinés et qui sont les débouchés principaux de ces industries.

Il doit donc y avoir dans le temps corrélation entre la première fabrication de ces produits (tracteurs, engrais, etc.) et la constitution d'une agriculture rénovée. C'est le rôle dévolu à la réforme agraire visant à l'élimination de la grande propriété et de l'absentéisme, au regroupement des travailleurs et des propriétaires dans des coopératives de manière à les introduire dans le circuit moderne de la production et des échanges.

Cette politique privilégie donc le circuit moderne de production qui doit inonder le marché de produits bon marché, utilisables par tous et améliorant la productivité.

Dans une première phase, seules sont mises en place des industries peu employantes. Le problème du chômage ne peut donc que s'aggraver dans un premier temps : l'agriculture utilise déjà (mal) un maximum de travailleurs, la croissance démographique est forte, le secteur secondaire peu employant.

Trois volets de cette stratégie doivent être mis en avant :

a) - Le dégagement des surplus

Pour maximiser les surplus, il faut acquérir la maîtrise des instruments d'exploitation, détenir les circuits commerciaux et assurer la vente à l'étranger des produits exportables. Cela est fait pour les hydrocarbures. Dans le domaine agricole, cela est beaucoup moins vrai. Les domaines autogérés n'ont pas d'organisation satisfaisante. La plus grande part de l'agriculture privée ne dégage pas de surplus ; elle nourrit des hommes sous employés sur un sol de plus en plus dégradé.

Il faut également limiter les consommations inutiles. Or l'administr. a connu un développement rapide : les services administratifs algériens coûtent en 1963 deux fois plus chers que l'administration civile française (pour une production inférieure).

65 000	fonctionnaires	en 1955	(dont 30 000 musulmans)
180 000	"	en 1963)
			(soit + 10 % en 7 ans
197 000	"	en 1969)

Il semblerait donc que la croissance du nombre des fonctionnaires se soit nettement ralentie. Mais les dépenses de "souveraineté" (armée, etc.) restent élevées.

Les revenus distribués aux particuliers, sont sévèrement contrôlés : la pression sur la consommation est forte.

b) - L'indépendance économique

En attendant que la production intérieure permette l'indépendance économique, les échanges sont réorientés. Alors qu'en 1956, ils se faisaient à 80 % avec la zone franc, en 1971 le quart des exportations se fait vers la France et un peu plus du tiers en provient. Cette réorientation s'est faite à la suite de frictions constantes entre la France et l'Algérie, liées à la volonté d'indépendance économique de cette dernière et à la recherche de nouveaux partenaires pour le vin, les hydrocarbures, la fourniture de biens d'équipement en particulier.

La production agricole en particulier, a eu comme priorité de mieux satisfaire la consommation interne : ce fut une des raisons de la reconversion du vignoble, du développement de l'élevage des bovins en vue de la production du lait.

c) - L'amélioration des termes de l'échange

L'Algérie s'oriente vers des contrats de troc de longue durée qui, contre la fourniture de biens d'équipement, de techniciens, de pièces détachées, prévoient le paiement en hydrocarbures ou en un autre

produit de façon à remédier à la détérioration continuelle des termes de l'échange et à assurer un écoulement des premiers produits demi finis de son industrie lourde qui ne peuvent être écoulés sur le marché local.

La maîtrise du commerce extérieur permet également la centralisation des commandes, ce qui a pour conséquence de permettre d'obtenir les produits à des coûts inférieurs, de faciliter la tenue des stocks de pièces détachées.

En 1971, les hydrocarbures représentent 75 % des exportations et les produits agricoles ou alimentaires 12 % seulement.

Les importations sont pour près de 70 % des biens d'équipement et pour plus de 25 % des produits semi finis. Les biens de consommation ne représentent qu'un peu plus de 10 %.

1.3.2.2. - Les moyens administratifs et politiques de l'organisation du territoire.

L'indépendance de l'Algérie a eu comme conséquence de faire d'Alger le point de focalisation unique du territoire. L'ancien découpage colonial où l'est, le centre, l'ouest du pays, avaient des relations directes avec la France, s'efface. Les anciennes capitales régionales voient leur rôle diminuer : chacune des 15 wilayate (succédant aux départements mis en place à la fin de la colonisation) a des relations politiques et administratives directes et privilégiées avec la capitale.

a) - La wilaya

L'organisation administrative couvre l'espace algérien d'un réseau de services hiérarchisés dont l'élément de base est la wilaya.

A sa tête, le Wali est l'agent privilégié de l'Etat, représentant direct de chacun des ministres, ayant de vastes attributions dans



Création du département d'Oran .1870



Départementalisation de l'Oranie

- * 7. IX. 1955. = 3 départements, 4 territoires du Sud.
- * 28. VI. 1956. = 12 départements en Algérie.
- * 7. XI. 1957. Création d'une préfecture à Saïda.
cf. carte ci-dessus.

les domaines politique, administratif, policier et en matière de protection civile. La justice, l'impôt, l'armée échappent seuls à sa compétence.

En ce qui concerne le domaine économique et social, l'Assemblée Populaire de Wilaya (A.P.W.), élue sur une liste de candidats ayant la confiance du parti, dispose d'une gamme de moyens pouvant aller du simple encouragement à la gestion d'une activité.

Institution déconcentrée, la wilaya est le lieu charnière entre le gouvernement et la vie locale. Le territoire de la wilaya est divisé en daïrate s'occupant principalement des problèmes agricoles, elles-mêmes subdivisées en communes.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale (A.P.C.) est nommé par ses pairs, conseillers élus selon les mêmes modalités que les élus de l'A.P.W.

A partir de 1972, dans la politique de déconcentration, la wilaya est dotée de capacités nouvelles. Suivant la méthode généralement appliquée en Algérie qui veut que les transformations décidées dans le cadre de la planification soient d'abord testées sur une partie du territoire avant d'être étendues à l'ensemble du pays, certaines wilayate ont profité plus tôt que d'autres d'expériences nouvelles de déconcentration à l'occasion des Programmes spéciaux. La déconcentration s'effectue dans tous les secteurs : dans le secteur agricole, au regard de la réforme agraire, ainsi que les décisions de crédit pour le secteur dit traditionnel : création de petites entreprises communales, en particulier dans le domaine de l'industrie, d'entreprises du bâtiment et de transport. Création de coopératives immobilières (aux niveaux de la wilaya et de la commune). Décentralisation de la gestion et de la réalisation de l'habitat. Etablissement d'une carte scolaire et d'une carte de la santé par wilaya.

Ces décisions et quelques autres ne sont en fait que des actions locales. Au contraire, les grands projets industriels restent souvent le

domaine des ministères concernés et des sociétés nationales sans que les responsables de la planification aient une quelconque possibilité d'orienter spatialement ces actions.

Les modifications des limites administratives des wilayate sont le reflet des politiques de développement appliquées sur un territoire donné. Si les limites de la wilaya de Tlemcen n'ont pas bougé depuis que Tlemcen est un département, Saïda, au contraire, "Porte du Désert", a toujours hésité entre le rattachement au tell et une domination sur le sud, c'est-à-dire les hauts plateaux jusqu'aux confins du Sahara. Les territoires situés à l'est et à l'ouest de la daïra de Saïda, se situent parfois dans la mouvance administrative de Tlemcen, de Tiaret, ou de Saïda.

b) - La commune

En 1967, le code communal ouvre des perspectives nouvelles, dans les domaines sociaux, politiques et économiques. En fait, les obstacles sont nombreux. La carence du personnel technique est générale et on retrouve ici l'importance des responsabilités des secrétaires généraux de l'administration communale, qui sans être eux-mêmes des élus, ont un poids déterminant dans la politique communale.

D'autre part, son atrophie économique et sa dépendance financière ne permet pas à l'Assemblée Populaire Communale (A.P.C.) d'avoir un pouvoir moteur sur le développement économique local. La faiblesse du budget communal le lui interdit.

Enfin, le système d'établissement des listes d'élection à l'A.P.C. et la possibilité pour le F.L.N. de négocier les élus, créent une forte dépendance politique et bureaucratique. La nature du Parti est ici aussi prépondérante dans le résultat positif ou négatif du choix des responsables locaux. La nomination ou l'élection des membres de la wilaya et de l'A.P.C. montrent déjà les limites que l'on veut donner à l'autonomie de décision des instances infra-nationales. Elles sont des plus réduites.

L'activité de l'A.P.C., limitée par sa compétence technique et par son budget réduit, l'est aussi par l'intégration aux objectifs nationaux tel que cela apparaît dans les textes de 1966 :

"La décentralisation est pour notre pays, une technique d'accroissement de la participation active de la population et des masses au pouvoir révolutionnaire...". Les impératifs nationaux sont la règle. En fait, la commune cherche encore sa voie. Par dessus l'échelon insignifiant de la Daïra, le pouvoir communal est le véritable interlocuteur de la wilaya. Le président de l'A.P.C. est avec le Wali et le commissaire du parti, l'un des artisans du pouvoir infra-national, pouvoir contrôlé par les deux autres instances, représentants locaux des pouvoirs centraux.

En 1972, dans un but de déconcentration administrative, les plans communaux sont créés (1). Le plan communal devient le support du deuxième plan quinquennal, dans une perspective de hiérarchisation urbaine. En ce qui concerne les trente trois plus grandes agglomérations urbaines (dont font partie Tlemcen et Saïda, respectivement 8ème et 21ème du rang), un Plan communal de modernisation urbaine est créé, qui est destiné à maîtriser le développement urbain. Ce plan s'attache beaucoup plus à résoudre des problèmes d'urbanisme, d'équipement et d'infrastructure urbaine.

Cependant, le rôle de la wilaya est déterminant dans l'organisation des activités urbaines. La wilaya ne se contente pas de présenter de façon organisée les propositions d'action communale de l'ensemble des villes qui sont sous sa juridiction. La déconcentration se fait au niveau de la wilaya, et non pas au niveau de la commune, même si celle-ci est "l'unité de base" des plans nationaux (2), ni au niveau régional où il n'existe rien, sinon pour quelques sociétés nationales.

(1) - Mignon J.M., "Le plan communal algérien", Revue Tiers Monde, n° 58, Avril-Juin 1974.

(2) - Cf. Le code communal, 1967.

1.3.2.3. - L'intervention de l'Etat dans l'économie nationale

L'action économique et financière de l'Etat s'exerce dans des directions variées : Action économique par les sociétés nationales, le contrôle des prix, la mise en place d'infrastructures (ports, zones industrielles), le contrôle du commerce extérieur, l'action des services extérieurs, des ministères, les marchés passés avec les entreprises privées. Action financière aussi par les initiatives et les directives des services extérieurs du Ministère des Finances, par les types d'allocation des crédits bancaires, par les prélèvements fiscaux.

a) - L'industrie

La nationalisation des biens de production dans l'industrie est à peu près totale, à l'exception des entreprises privées algériennes et des entreprises privées étrangères associées dans l'exploitation pétrolière.

Le commerce a été de même entièrement réorganisé. L'Etat contrôle le commerce extérieur. Les grossistes et mandataires sont cependant toujours présents, si bien qu'il existe encore un secteur commercial privé important, quoiqu'en voie de diminution.

L'intervention de l'Etat dans le secteur industriel s'est traduite par la création d'une cinquantaine de sociétés nationales ou d'organismes de commercialisation regroupant en 1971 plus de 100 000 salariés. La répartition des tâches est sectorielle : de nombreuses sociétés nationales à caractère industriel commercialisent elles-mêmes leur produit.

Le secteur "autogéré" qui représentait 20 % des 108 000 emplois industriels (autres que Bâtiment et Travaux Publics) ne représente plus que 7,1 % des 173 000 emplois en 1971, tandis que le secteur public passe de 35 % à 55 %. Le secteur privé regroupe environ 50 % de l'emploi total.

Les objectifs du premier plan quadriennal, pourtant ambitieux, sont en grande partie remplis, en ce qui concerne l'industrie tout au moins.

PRODUCTION NATIONALE	1957	1968	1971
Sidérurgie (tonnes)	-	40 000	333 000
Ciment (tonnes)	711 000	868 000	967 000
Energie électrique (millions de KWH.)	1 680	1 416	1 900

Mais la croissance industrielle ne règle pas le problème de l'emploi. En 1972, la population algérienne est évaluée à 14 000 000 de personnes. Plus de 300 000 personnes (dont 160 000 hommes) sont chaque année demandeurs d'emploi. Il est né 616 500 personnes dans l'année (pour 170 000 décès), les moins de vingt ans représentent 58,5 % de l'effectif. Sur les 2 800 000 actifs (dont 115 000 jeunes), il y a 852 000 chômeurs "recensés".

Or le plan quadriennal ne prévoyait que 65 000 emplois supplémentaires non agricoles par an. Ce ne sont donc pas ces secteurs qui pourront pour le moment apporter une solution, même s'il semble que cet objectif ait été largement dépassé (près de 90 000 emplois).

L'objectif de croissance de l'agriculture (3 %), bien que moins ambitieux que celui de l'industrie, paraît avoir beaucoup plus de mal à se réaliser.

L'intervention de l'Etat commençant à se faire sentir dans tous les domaines, les investissements privés, après une période d'euphorie en 1968-1969, diminuent.

Année	1967	1968	1969	1970	1971
Nombre de projets	65	220	285	137	41

Cette floraison d'investissements privés était due à la fin d'une longue incertitude pour l'entreprise privée : le Code des investissements, promulgué en septembre 1966, le sérieux ressenti de l'équipe dirigeante, l'arrêt des importations de biens de consommation (cf. courbe importations textile, chaussure) favorisèrent ce développement d'autant plus que l'économie recommença à se développer à partir de 1966-1967.

Le plan quadriennal 1970-1973 assigna aux entreprises publiques un large effort de diversification et de productivité pour toucher une plus grande part de la population. La mise en place d'usines textiles, d'usines de chaussures, d'usines de mécanique et d'électricité, d'usines chimiques dans le secteur public, va concurrencer sérieusement les petites unités privées qui n'ont pas trouvé le créneau adéquat.

b) La distribution

Le contrôle de l'Etat sur l'approvisionnement, la commercialisation, les plus values, se fait plus strict.

C'est dans ce domaine en effet qu'interviennent les changements de structures les plus importants au niveau de la vie économique locale.

L'établissement systématique d'antennes locales des sociétés nationales permet de supprimer toute une classe d'intermédiaires, condamnée soit à disparaître, soit à se reconvertir dans la production, le bâtiment ou la réparation, soit à se transformer en transporteurs, demi grossistes, pour les plus faibles détaillants.

Pendant cette période, une source de profit privé est donc rognée au profit des sociétés nationales et des consommateurs. Mais en 1971-72, de nombreux grossistes subsistaient encore.

La réforme agraire montre la volonté du gouvernement d'étendre les domaines d'intervention de l'Etat et de réduire les disparités sociales. Un de ses efforts sera d'intégrer aux circuits de commercialisation d'Etat une nouvelle portion de la production agricole privée par le biais des coopératives.

Ce contexte permet de mieux apprécier le désengagement des capitalistes privés et la transformation du rôle des villes dont l'influence va avoir tendance à se calquer sur le découpage administratif, avec des variantes dues aux réalités économiques et dont l'autonomie réelle va diminuer.

c) - La planification nationale

Le premier plan quadriennal 1970-1973 se préoccupait déjà de la décentralisation et de l'aménagement du territoire. Le préambule du Rapport Général du Plan 1970-1973 déclarait : "La société juste que la révolution algérienne veut bâtir (...) se doit de donner à toutes les régions du pays, des chances égales de développement et de faire disparaître les profondes inégalités dont le pays souffre de ce point de vue. Cette politique d'équilibre régional s'appuie à la fois sur les actions massives de redressement des inégalités et de dynamisation des économies affaiblies dans certaines régions, à travers les programmes spéciaux et sur la répartition judicieuse des investissements sur tout le territoire de manière à assurer un développement harmonieux sur l'ensemble du pays".

Dans cette perspective, plusieurs actions étaient décidées :

- la régionalisation de l'information économique et sociale. Les groupes d'études économiques attachés aux wilayas ont cette mission de recueillir et de diffuser les données économiques des wilayates.
- La localisation de l'ensemble des investissements d'éducation et d'infrastructure économique et sociale en fonction des objectifs d'équilibre régional. En fait, la localisation industrielle n'a pas suivi jusqu'à présent cette recommandation à part quelques implantations volontaires d'unités dans des centres qui ne les auraient pas accueillies suivant les seules lois du profit.
- Une programmation urbaine suivant les orientations suivantes :
 - . deux ou trois zones industrielles importantes sur les Hauts Plateaux, en relation avec les études de programmation industrielle.

- . Une spécialisation des régions agricoles.
- . Des possibilités de regroupement et de sédentarisation de la population.

Ces objectifs ont pour but premier de fixer la population rurale et de bloquer l'exode rural au niveau des centres urbains les plus proches qui souvent ne retiennent pas les migrations qui atteignent directement les capitales régionales et nationale. Ces objectifs ont du mal à passer dans les faits.

- La refonte des limites territoriales en 1976 : la création de nouvelles wilayate (31 au lieu de 15) a pour but de resserrer l'encadrement administratif. L'économie et la vie sociale des wilayate devraient bénéficier du rapprochement entre les services et la population. Mais les déséquilibres entre wilayate vont se trouver aggravés.

- La participation des échelons décentralisés à la préparation des tranches annuelles du Plan, et l'association approfondie des wilayate à l'établissement. Ces dernières mesures sont à l'état de vœux, d'objectifs à terme. Une action ne pourrait s'effectuer qu'avec un corps de techniciens qui ne fait que se mettre actuellement en place.

* Le deuxième plan quadriennal 1974-1977 reprend les thèmes de la décentralisation. Quatre points principaux sont fixés :

- La participation des divers échelons politiques et administratifs à l'élaboration du Plan.

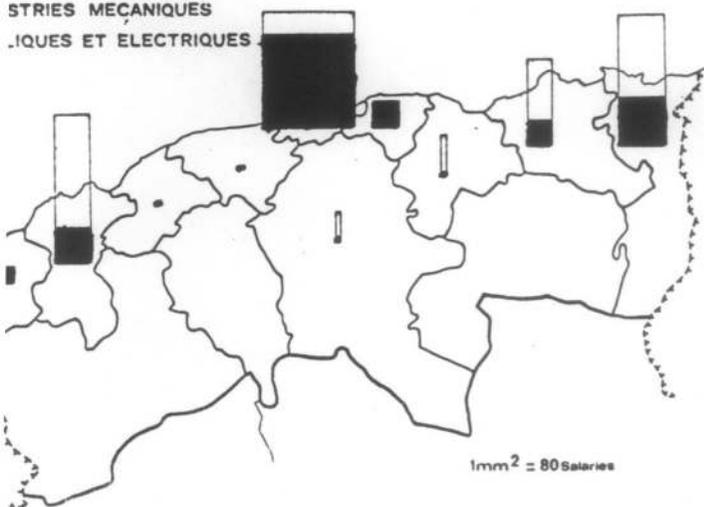
- Le renforcement des responsabilités locales grâce, entre autres, au Code Communal et du Code de la wilaya.

- La régionalisation de certains investissements et le renforcement des actions locales.

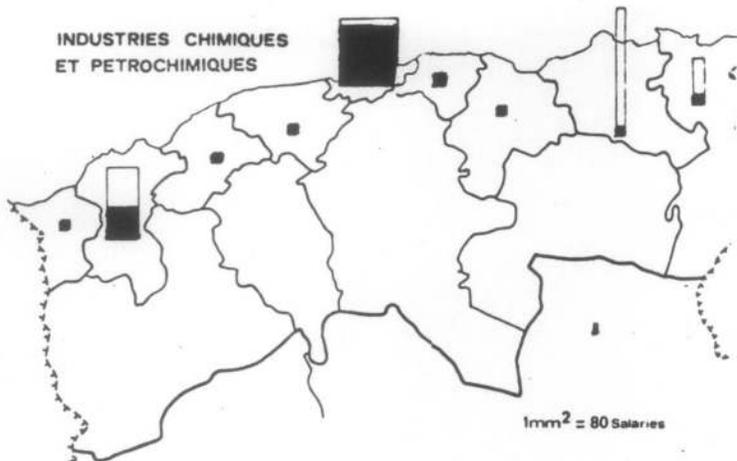
- Le maintien du niveau de vie des populations rurales, face aux "catégories urbaines", par le biais de la localisation des investissements.

Projets du secteur public.

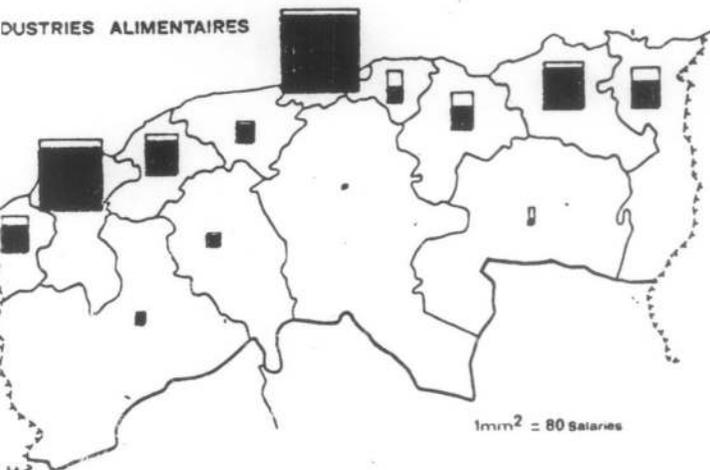
INDUSTRIES MECANIQUES
ELECTRIQUES ET ELECTRIQUES



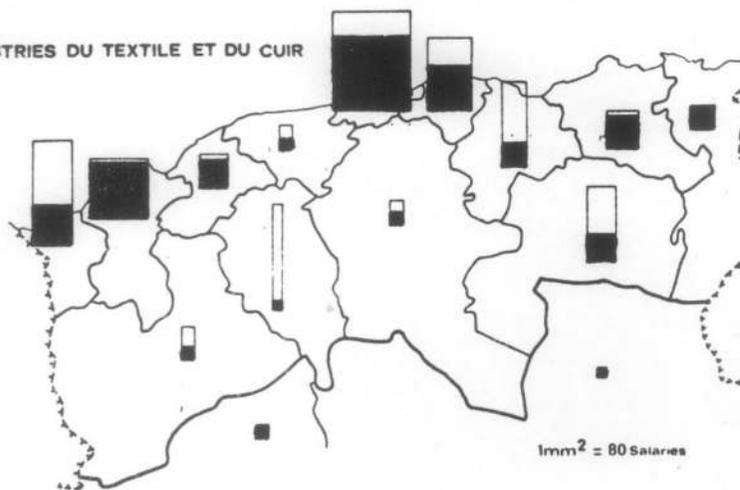
INDUSTRIES CHIMIQUES
ET PETROCHIMIQUES



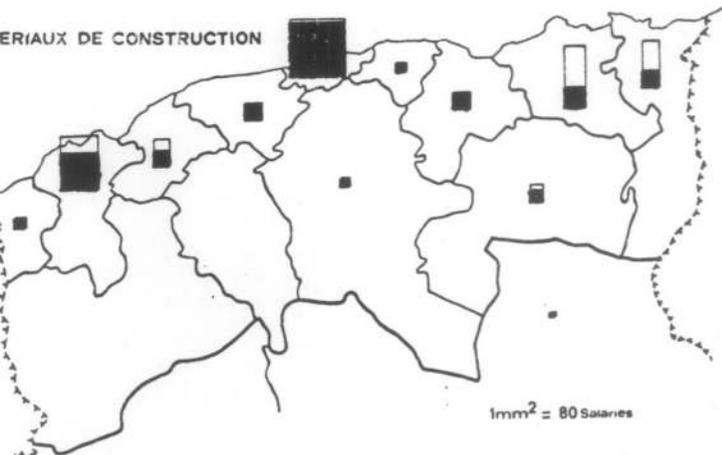
INDUSTRIES ALIMENTAIRES



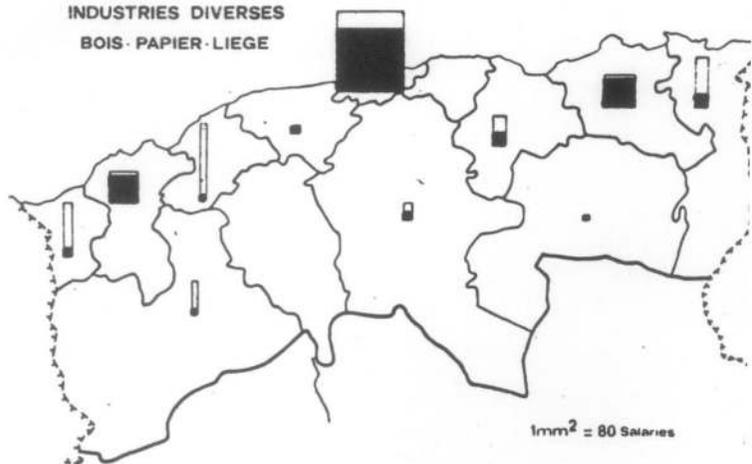
INDUSTRIES DU TEXTILE ET DU CUIR



MATERIAUX DE CONSTRUCTION



INDUSTRIES DIVERSES
BOIS - PAPIER - LIEGE



■ Effectif Salaré en 1969 Secteurs Public et Privé

□ Accroissement 1969 - 1973 Secteur Public

C'est une politique moins ambitieuse que les objectifs du premier plan quadriennal, mais c'est une politique plus réaliste et plus précise.

Il ne s'agit pas de localiser l'ensemble des investissements d'infrastructure économique et sociale, en fonction d'objectifs d'équilibre régional, mais de réorganiser certains investissements.

d) - La planification régionale et locale

Les programmes spéciaux

Les programmes spéciaux veulent être l'expression du choix des équilibres régionaux. Cependant il ne faut pas leur attribuer une originalité propre. Ils sont plutôt destinés à atténuer certains effets des plans industriels nationaux. Il s'agissait à l'origine de mesures ponctuelles visant non pas à restaurer un équilibre dans la diffusion géographique du développement économique, mais seulement à compenser les inégalités trop marquées, en particulier dans le domaine des équipements collectifs. En cela, ils complètent certaines perspectives d'équilibre régional des plans nationaux. Les programmes spéciaux permettent de réaxer les objectifs du plan national, si le besoin s'en fait sentir, mais surtout de fournir une allocation financière réduisant les rigueurs économiques de la politique nationale. Le préambule du dossier du programme spécial de Saïda l'explique : "Les crédits accordés au titre du programme spécial ont pour but essentiel d'assurer un accroissement de revenus permettant l'engagement d'un processus de développement fondé plus que par le passé sur les ressources locales".

Le programme spécial de Saïda qui intéressait en outre les daïrate d'Aflou et de Telagh, s'est élevé à un montant de 1 100 000 DA, pratiquement équivalent à celui de Tlemcen.

Il est juste de dire que les programmes spéciaux reprennent certains projets du plan, mais leur ventilation est totalement différente.

Ainsi, pour Saïda, si l'on compare les principaux postes :

	PROGRAMME SPECIAL (1)	PLAN QUADRIENNAL (2)
- Agriculture	16,4 %	15 %
- Hydraulique	7,6 %	
- Industrie	15,3 %	45 %
- Travaux Publics et Construction	16,1 %	13 %
- Enseignement	8,3 %	10 %
- Programme d'équipements locaux	16,2 %	-
- Social	8,3 %	3,5 %
- Transport	0,02%	3 %

Dans le programme spécial, l'accent est mis sur l'agriculture, le social, le programme local et non pas sur l'industrie.

Sans entrer dans le détail des projets de chaque secteur, on peut noter que les neuf industries que l'on a choisies d'implanter dans la wilaya sont une cimenterie, une tuilerie-briquetterie, une usine de chaux, une semoulerie, une unité d'appareils de chauffage et d'éclairage à gaz, une unité de mobilier scolaire, une unité de produits de protection pour meubles et carrosseries, une unité de meules et abrasifs, une unité de bouteilles en plastique.

Les trois unités liées à l'industrie du bâtiment et la semoulerie ont une production pouvant utiliser les ressources régionales. Les cinq autres unités recevront du "centre" (Alger, Oran), les produits semi finis, et les renverront finis au centre, sauf pour l'usine de bouteilles en plastique, marquant ainsi les choix centraux d'une industrialisation déconcentrée, mais beaucoup moins la volonté d'un véritable développement économique basé sur les potentialités régionales. En effet, rien n'est prévu pour le traitement de l'alfa,

(1) - Programme spécial de Saïda. Nomenclature des projets d'équipements, p.74.

(2) - Plan quadriennal 1970-1973 - Rapport général, p. 85.

des peaux, de la viande ovine, etc. Mais cet oubli traduit aussi l'immobilisme des structures agricoles. Le programme spécial risque d'être peu efficace, s'il n'est conçu que pour accroître quelques revenus, et non pour mettre en valeur des productions locales.

Dans la wilaya de Tlemcen, six communes concentrent l'essentiel des investissements.

- Tlemcen	24,6 %
- Maghnia	12,7 % (dont 7,55 % pour l'extension du périmètre irrigué)
- Remchi	11,8 %
- Ghazaouet	5,9 %
- Beni Saf	5 %
- Hennaya	4,6 %
	64,6 % (1)

Ces communes ne regroupaient en 1966 que 44 % de la population, proportion qui a augmenté en 1972. Il y a cependant une distorsion entre l'objectif du programme spécial : équipement des zones défavorisées, arrêt de l'émigration et la ventilation des crédits, axée sur les communes les plus favorisées.

On remarque en particulier l'importance des investissements sur Remchi, ce qui montre le développement de l'axe Tlemcen-Hennaya-Remchi-Beni Saf.

Plus grave, en 1974 sur cet axe, 50 % des investissements avaient été consommés alors que 10 % seulement l'étaient dans le sud et l'ouest de la wilaya.

Les programmes spéciaux ne réduisent pas rapidement ni les déséquilibres régionaux, ni les disparités de revenus. Il n'y a pas d'action globale sur les structures, mais seulement un essai de démultiplication du secteur moderne de l'économie.

(1) - Espace et programme spécial. Mémoire, Institut des techniques de planification et d'économie appliquée, I.T.P.E.A., 1974-1975, Alger.

e) - La réforme agraire

La réforme agraire est autant un moyen qui s'intègre à la politique de développement du pays (dégagement d'une production supplémentaire - emploi de main-d'oeuvre - utilisation des produits de l'industrie) qu'une finalité : une meilleure répartition sociale des richesses.

Elle est voulue par la bourgeoisie technocratique qui a lancé l'industrialisation de l'Algérie et qui dispose au niveau de l'Etat du pouvoir économique.

Il faut pourtant compter avec les grands propriétaires terriens et les notables locaux qui sont introduits au F.L.N. et qui, au niveau local, poursuivent une sourde opposition à la politique de réforme agraire. De longues années ont été nécessaires à l'appareil bureaucratique central pour venir à bout de ces résistances (les cadres des Sociétés Nationales dédaignent souvent d'appartenir au F.L.N.). Ainsi faut-il interpréter les multiples essais infructueux de réorganisation du F.L.N. Cela est aussi une des raisons qui explique le peu d'autonomie locale accordée aux wilayate et aux daïrate dirigées par des fonctionnaires de l'Etat, tout puissants.

Les premiers résultats de la réforme agraire permettent de déterminer son impact réel. Les première et troisième phases qui concernent les surfaces les plus importantes, terres communales, domaniales, labours, terres de parcours, arc, des diverses collectivités publiques touchent environ 800 000 hectares et correspondent à une étatisation d'un sol qui était propriété collective.

La seconde phase qui est la "vraie" réforme agraire touchera moins de 400 000 hectares, environ 1 % des propriétaires privés et ne réduira que de 10 % la surface du secteur privé, ce qui est sensiblement inférieur aux objectifs initiaux du fait des résistances rencontrées.

Cette réforme agraire ne permettra l'emploi que de 150 000 affectataires (1 pour 12 ha.) qui, joints aux 170 000 du secteur socialiste, ne représentent que le cinquième de la population active masculine agricole. L'incidence sur l'emploi, étant donné la démographie algérienne, sera faible.

Ces chiffres permettent de préciser non pas forcément les buts initiaux, mais au mieux les résultats de la réforme agraire : non pas la mobilisation des travailleurs ou la rénovation rurale, mais la création d'un ensemble d'exploitations rentables, agrégées au circuit monétaire, clientes de l'industrie et capables de dégager un surplus. Il ne s'agit donc pas d'un bouleversement des structures agricoles mais bien d'un essai pour intégrer dans la sphère économique moderne, une population supplémentaire.

De même, il ne faut pas déduire du fait que la troisième et dernière phase de la réforme agraire soit engagée, que la victoire de la bourgeoisie technocratique sur la vieille bourgeoisie locale regroupant les intermédiaires, les propriétaires terriens et les petits industriels soit complète. Les résistances ne manquent pas et grippent considérablement la bonne marche de la révolution agraire.

Le retard de la réforme agraire par rapport à la production industrielle, oblige l'Algérie à gaspiller sa production et à chercher des clients à l'extérieur.

On ne peut donc déduire de la seule disparité des crédits affectés à l'agriculture et à l'industrie, le fait que l'agriculture soit laissée pour compte. Dans une première phase, le changement de structure était essentiel. Le fait qu'il ait débuté avec retard et d'une manière partielle, avec des motivations uniquement bureaucratiques et productivistes, porte plus à conséquence. La rénovation rurale n'a pas reçu de solution malgré le lancement d'opérations importantes (barrage vert, ...)

L'encadrement bureaucratique et technocratique, l'absence de mobilisation politique, empêchent l'intensification de la production agricole et la rénovation de l'environnement rural.

Certaines instances du parti sont souvent opposées, bien que d'une manière non apparente, à ces objectifs et ce ne sont pas les campagnes d'étudiants volontaires qui peuvent avoir un impact politique suffisant. L'essentiel de l'action est donc d'origine administrative et elle est freinée par le manque de cadres compétents capables d'encadrer suffisamment les coopérateurs.

Il existe une méfiance, entretenue par les notables et les propriétaires terriens, envers l'opération de réforme agraire. Certains lots n'ont ainsi pu être attribués, des coopératives sont désertes. Il s'agit en fait d'une réforme octroyée dans la préparation de laquelle les paysans ont eu fort peu de part. Elle laisse de côté une part importante de la population rurale qui ne peut être mobilisée puisqu'il n'y a ni encadrement politique, technique, ni réelle motivation.

1.3.3. - CONCLUSION - MODIFICATION DES CIRCUITS ECONOMIQUES
ET EVOLUTION DE L'ESPACE ALGERIEN

1.3.3.1. - L'Algérie précoloniale

L'Algérie, avant la colonisation, n'était pas un pays spatialement hiérarchisé. Dans l'ouest algérien, la ville de Tlemcen a une importance régionale du fait de sa population nombreuse, de ses activités commerciales, artisanales, intellectuelles, artistiques, de son commerce avec le sud, de l'existence d'un port (Honaïne puis Rachgoun). Les rapports avec Alger sont faibles et n'enlèvent rien à l'autonomie locale. L'Algérie comprend ainsi quelques villes dont les aires d'influence ne peuvent se recouper ni même se rejoindre étant données leur faiblesse et l'importance du monde rural. Leur aire d'influence est à la fois très étendue (les caravanes...) pour certains produits et certaines catégories de personnes, et très limitée dans la majorité des cas. Le grand commerce, maritime ou terrestre, est en régression et ne concerne qu'une faible fraction de la population.

Dans l'ouest algérien, d'autres villes ont leur importance. Oran, ville espagnole a quelques relations commerciales avec l'arrière pays. Mascara et d'autres, plus médiocres, comme Nedroma entretiennent une activité urbaine relativement stable.

1.3.3.2. - La place de Tlemcen et de Saïda dans l'Algérie coloniale

L'aire coloniale va bouleverser ce schéma en substituant à cet espace vaguement polycentré un espace drainé par un pôle côtier, Oran, ayant des relations privilégiées avec l'extérieur, et par un ensemble de relais internes de la colonisation placés sur les voies de communication. Ces relais internes ne sont pas tous de même nature.

Tlemcen bénéficie d'un degré d'intégration interne des activités économiques, d'une autonomie et d'un pouvoir décisionnel importants

du fait de l'existence d'activités dont les pouvoirs de décision sont locaux même s'ils sont parfois liés à un marché extérieur, le tapis, par exemple.

De plus, on y trouve une première mise en valeur des productions agricoles et des activités secondaires sans lien avec le milieu agricole et qui sont des créations antérieures à la colonisation (textile, cuir) même si celle-ci les a développées.

Tlemcen est donc un centre de production disposant d'une certaine autonomie, ce qui est singulier parmi les villes algériennes. L'artisanat qui fit sa réputation n'a pourtant pas cessé de décliner depuis plusieurs siècles. Mais l'introduction de l'économie moderne permit un déplacement des capitaux de la bourgeoisie locale, en provenance de la terre et du commerce principalement, vers des activités de type capitaliste.

Cependant, de par sa position, Tlemcen ne connaîtra pas le développement des autres villes coloniales centrées sur l'exploitation des terres. Tlemcen qui était une des trois principales villes algériennes avant l'indépendance, n'est, à la fin de la colonisation, qu'une ville moyenne, mais une ville moyenne relativement autonome par rapport aux deux métropoles, Oran et Alger.

Car les villes portuaires sont elles aussi les grandes bénéficiaires de la colonisation. Les échanges européens, qui ont fait disparaître les courants d'échanges traditionnels vers l'ouest, l'est et le sud, passent désormais par les ports tournés vers l'Europe. C'est là que la population croît rapidement.

Sidi Bel Abbès aussi, ville de garnison et création coloniale au centre d'un riche terroir d'où les algériens ont été éloignés, se développe rapidement. Les services liés à l'exploitation agricole : banques, sociétés de crédit, commerces, halles et docks se multiplient.

Saïda est désormais marquée par la pénétration de l'économie moderne. L'avant poste militaire est voué à l'arrachage extensif de l'alfa et à l'élevage des moutons sur les steppes des Hauts Plateaux. C'est un territoire ingrat que seuls de gros investissements peuvent transformer. C'est l'oeuvre des compagnies concessionnaires soutenues par l'Etat.

Le peuplement colonial est plus faible, limité par la faible qualité du sol, l'éloignement de la côte. Le commerce est réduit par l'autosubsistance de la population musulmane. L'activité urbaine de Saïda est soutenue par les quelques milliers d'européens qui y habitent.

L'espace algérien colonial se différencie en plusieurs zones :

. Des zones colonisées, des zones de grande propriété arabe et européenne, mais souvent citadines et tournées vers la ville (la population des colons résidents sur leur propriété diminue).

C'est une ville de services pour cette classe riche et ce type d'exploitation, une ville qui consomme la rente foncière, qui centralise la production pour sa transformation (à Tlemcen surtout) et sa vente, une ville qui concentre le circuit supérieur. Les villes de plus petite taille, centres secondaires, ne servent qu'aux fonctions courantes de la transformation (caves de vinification, etc.) et du commerce.

. Des zones de repli de la population algérienne, pauvres, fournisseuses de main d'oeuvre, intégrées très partiellement au circuit monétaire, vivant en autosubsistance. Les relations commerciales avec la ville sont rares. L'activité est liée à de petits centres urbains tournés vers le circuit inférieur, sur un espace médiocre.

Il s'ensuit que les villes moyennes, comme Tlemcen et Saïda, vont organiser l'essentiel de leurs activités, de leurs relations avec le circuit supérieur, tandis que d'autres villes, de plus

faibles tailles et situées dans les zones de repli (Nedroma, Sebdo ou les villes des plaines du sud) resteront plus à l'écart du circuit supérieur : l'essentiel de leurs ressources proviendra de l'agriculture du secteur privé algérien, mais l'approvisionnement en services et en denrées commerciales proviendra de plus en plus des métropoles et des villes moyennes.

Les villes moyennes, relais des métropoles, constituent l'élément fondamental de la modification des rapports de production et des interactions entre le circuit supérieur et le circuit inférieur, en particulier par la redistribution des produits modernes qu'elles assurent, supprimant l'autonomie de production des régions qu'elles ne compensent pas par l'industrialisation.

Le réseau urbain formé par les centres de colonisation a souvent été le fait de spéculations immobilières et commerciales plutôt que celui de créations d'activités productives en liaison avec le secteur agricole (1).

1.3.3.3. - L'après indépendance

Les transformations sociales et économiques qui ont suivi le départ des européens et une nouvelle politique nationale, tendent à remodeler l'espace national, que ce soit à cause des migrations (exode européen, migrations rurales), de la nouvelle situation nationale et internationale (départ des capitaux étrangers, immobilisation des capitaux privés ou investissement dans les secteurs non productifs), ou à cause des décisions politiques des dirigeants nationaux dans le domaine de la planification sociale et économique du pays (plans de développement, nationalisations).

L'Etat n'a pas les moyens d'intervenir avant la fin de la décennie 60. Cette première période se concrétise cependant par la mise en place de l'appareil d'Etat amorcé par la colonisation (création des 13 départements) qui a des conséquences importantes au niveau du rôle des villes chefs-lieux de wilaya :

- création d'emplois tertiaires, équipements supplémentaires
- polarisation administrative sur le chef-lieu de la wilaya

(1) - Sari D., La restructuration des centres urbains en Algérie, in "Villes et Sociétés du Maghreb", CRESM, Aix-en-Provence, 1974.

- relations de subordination directe le plus souvent avec Alger et non plus Oran
- mise en place de structures économiques de production et de distribution modernes, publiques.

L'appropriation coloniale a été partiellement remplacée par l'autogestion des domaines dont l'organisation administrative est centralisée au chef-lieu de la wilaya. Ceux-ci, dans un premier temps, bénéficient de l'essentiel des crédits à l'agriculture, mais ne développent pas l'emploi.

Le secteur privé de l'agriculture reste donc livré à lui-même, au profit des intermédiaires et de quelques gros exploitants.

De cette situation, il ne peut que résulter la continuation de l'exode rural vers les villes et la continuation du prélèvement agricole par certains secteurs privés, bien qu'une partie du prélèvement colonial ait été intégrée au circuit national (domaine autogéré).

Les rapports entre l'agriculture moderne des domaines autogérés et la petite agriculture ne sont pas changés. Celle-ci subit de plus en plus la pression de la grande agriculture privée malgré quelques aides partielles de la part de l'Etat (crédit à l'équipement, semences).

Les rapports ville campagne de la période coloniale ne sont pas fondamentalement changés : de plus en plus les agriculteurs marginalisés viennent en ville ramasser les miettes du prélèvement effectué sur la campagne.

Après 1962, la recherche de l'indépendance économique allait changer les orientations globales de la politique économique.

Les projets industriels reprirent les actions engagées lors du plan de Constantine, ce qui s'explique par plusieurs raisons :

- des raisons techniques : les projets étaient prêts, les terrains en cours d'acquisition. Il n'existait aucune étude ni même aucun projet alternatif
- des raisons psychologiques : l'Algérie voulait pleinement réussir les projets conçus et prévus par le colonisateur
- des raisons de stratégie économique : la priorité accordée aux industries de base, la nécessité dans un premier temps d'exporter pour un marché international, la nécessité d'une rentabilité maximum, tout poussait à rechercher une localisation côtière et à privilégier l'industrie lourde.

Les premières années de l'indépendance voient donc une accentuation de disparités régionales (côte-pays intérieur, ville campagne), une accentuation de la déstructuration rurale puisqu'aucune politique agricole ne peut encore s'opposer à la dynamique industrielle et une accentuation des disparités de classe.

Le plan de Constantine visait à faire apparaître une classe moyenne algérienne. Le fait que l'on ait gardé les mêmes objectifs sans que l'on ait profondément changé les méthodes ne pouvait que faire surgir cette même classe, d'autant plus facilement que la classe moyenne française partie lui laissait le champ libre.

A partir de 1966, les programmes spéciaux destinés aux wilayates les plus démunies mettaient l'accent sur les investissements sociaux, les petites unités de production, c'est-à-dire sur une meilleure répartition du développement. C'était aussi une nécessité pour le pouvoir de fournir un minimum de compensations à des hommes qui avaient beaucoup donné dans la lutte de libération.

Mais les efforts ne se font sentir en Oranie que dans les années 1970.

Cette période fera donc apparaître une certaine spécialisation au niveau de l'espace, le littoral recueillant les industries de base et le Tell intérieur moins dépendant des facteurs de localisation recueillant les industries de transformation.

Le bilan des implantations industrielles de la période 1963-1970 est ainsi le suivant : (1)

	Oranie	Algérois	Constantinois	TOTAL
<u>Tell littoral</u>				
. industrie de base	3	1	7	11
. industrie de transformation	4	4	3	11
<u>Tell intérieur</u>				
. industrie de base	0	0	0	0
. industrie de transformation	13	9	10	32
<u>Steppe, Aurès</u>				
. industrie de base	0	0	0	0
. industrie de transformation	0	1	5	6
<u>Pré-Sahara</u>				
. industrie de base	0	0	0	0
. industrie de transformation	0	0	7	7
TOTAL				
. industrie de base	3	1	7	11
. industrie de transformation	17	14	25	56

(1) source : Séminaire sur l'Espace maghrebin, ITPEA, Alger, fév. 1974

Dans le tell intérieur oranais, on trouvait : 3 unités "textiles", 2 unités "cuir", 5 unités "confection", 3 unités diverses.

Ces unités sont liées aux biens de consommation courante, aux fabrications pour lesquelles il existe un savoir-faire local. Elles sont très liées aux industries de base pétrochimique pourtant implantées à Arzew. La valorisation des matières premières locales ne paraît pas avoir été le critère principal.

On constate également une prédominance des implantations industrielles dans l'est algérien qui peut s'expliquer par l'abondance de la population et du chômage dans cette région, la localisation des ressources minières et d'énergie, mais aussi par l'origine géographique de l'"élite" algérienne de la Révolution (politiciens, révolutionnaires, militaires, intellectuels). 17 % étaient de l'Algérois, 31 % du Constantinois, 12 % de l'Oranais, 16 % de la Kabylie (24 % non localisés). (1)

La tentative de répartition de l'industrialisation vers l'intérieur peut paraître limitée mais elle est à comparer à l'état antérieur, nettement plus déséquilibré.

Concrètement, Tlemcen ne voit aucune création d'usines pendant cette période (mais la ville avait déjà un caractère secondaire affirmé). Saïda reçoit deux entreprises (SONAC, renforcement de la SN EMA). Ces créations, trop dispersées sont incapables de renverser l'actuelle tendance à la concentration des activités sur le littoral et l'augmentation du chômage.

(1) QUENDT W., "Revolution and Political leadership. Algéria 1954-1968". Cambridge, M.I.T. Press, 1969

Cette période a permis le renforcement des pôles industriels (Oran, Arzew dans l'ouest) et a limité la concentration des industries sur Alger. Les créations ne correspondaient pas forcément aux besoins locaux principaux, mais s'inscrivaient dans une politique nationale.

Le programme triennal 1967-1969 exécuté à 80 % (60 % pour le tourisme et l'habitat, plus de 85 % pour l'agriculture et l'industrie). (1), s'est accompagné d'investissements privés. Sur les 400 projets agréés fin mars 1969, 163 (40 %) se situent dans la région d'Alger, 127 dans celle d'Oran, 25 à Mostaganem, une vingtaine dans chacune des wilayate, des Oasis, de Constantine, de Tlemcen, mais aucun de celle de Saïda (2)

Il y eut un développement très important de la production et des entreprises privées dans les villes où existait un capitalisme privé et dans les zones les plus favorisées par l'action de l'Etat.

A Tlemcen, la production de la chaussure, du textile, du tapis, augmenta fortement, entraînant un développement des activités commerciales et artisanales.

Par contre, Saïda, où l'activité essentielle est d'origine rurale, ne vit qu'un développement lié aux implantations tertiaires de l'Etat et à l'augmentation de la population.

(1) TEMMAR H., Structure et modèle de développement de l'Algérie. S.N.E.D., 1974

(2) cf. Rapport général du plan quadriennal 1970-1973.

C'est le premier plan quadriennal (1970-1973) qui amorce réellement la politique de régionalisation par une limitation de la croissance du secteur secondaire de la capitale ; il restera cependant concentré sur les villes côtières ou celles situées à moins de 100 km de la côte. Des zones industrielles sont ainsi prévues dans les principales villes du pays, dont Tlemcen et Saïda. Cependant le tertiaire de commandement se concentre toujours plus à Alger.

La maîtrise par l'Etat des échanges extérieurs substitue aux relations directes des relations plus complexes où la capitale nationale est le lieu de passage obligé de l'importation des produits étrangers, sinon dans leur matérialité, du moins au niveau de la décision.

Les rapports entre Alger et Oran ne sont plus des rapports de concurrence malgré l'outil économique que représente Oran, mais des rapports de subordination.

La conséquence sur l'organisation de l'espace est immédiate : les principales villes de l'Oranie échappent au commandement administratif d'Oran et bien souvent à sa dépendance économique.

Dans le contexte actuel de mouvement rapide des hommes et des affectations des capitaux publics, l'organisation administrative tente de structurer l'espace grâce au capital d'Etat.

La wilaya, dans cette perspective, a pour mission d'encadrer le plus finement possible l'ensemble du territoire national. C'est ainsi qu'il faut considérer la dernière réforme des wilayate en 1976 : une meilleure adéquation de la wilaya à l'espace commandé par le chef-lieu et la progression de contrôle de l'espace national par l'Etat.

ANNEXES

TLEMCEM	Population municipale agglomérée au chef-lieu			Population éparse et agglomérations secondaires	Population municipale (zone agglomérée et éparse)			Population comptée à part
	Européens Etrangers	Algériens (musulmans israélites)	Total		Européens Etrangers	Algériens	Total	
1866					7 119	14 115	21 234	
1876			20 695	1 247	5 574	16 368	21 942	2 030
1881			17 123	6 994			24 117	1 253
1886	4 341	15 404	19 745	6 650	4 872	21 523	26 395	1 809
1891	4 228	15 465	19 693	9 708	5 228	24 177	29 405	139
1896							32 978	2 764
1901			22 273	13 109	6 324	29 144	35 302	86
1906	9 493	14 567	24 060	13 338	11 889	25 509	37 398	2 359
1911	10 032	14 934	24 966	13 370	12 325	26 011	39 874	1 538
1921	8 910	15 462	24 372	16 403	11 147	29 628	40 775	2 315
1926	8 246	14 859	23 105	18 377	11 567	29 915	41 482	2 265
1931	7 610	14 628	22 238	21 856	11 653	32 441	44 094	1 966
1936	7 559	16 092	23 651	27 879	12 551	38 979	51 530	2 733
1948			50 272	18 296	12 899	55 669	68 568	110
1954	11 103	42 130	53 233	17 713	11 849	59 097	70 946	2 499
1960								
1966	2 483	69 389	71 872	4 818			87 127	
1972			96 000	6 180			112 000	

SAÏDA	Population municipale agglomérée au chef-lieu			Population éparse et agglomérations secondaires	Population municipale (zone agglomérée et éparse)			Population comptée à part
	Européens Etrangers	Algériens (musulmans israélites)	Total		Européens Etrangers	Algériens	Total	
1866								
1876			1 104	4 261	1 101	3 118	5 365	1 146
1886	1 896	714	3 016	1 109	2 654	1 471	4 125	716
1891	2 157	1 364	3 521	1 010	3 046	1 485	4 531	11
1896	2 905	1 125	4 030	1 584	4 149	1 465	5 614	2 189
1901			5 117	1 748	4 343	2 513	6 865	1
1906	4 408	1 848		1 861	5 127	2 990	8 117	1 611
1911	5 137	2 655	7 792	1 889	5 819	3 862	9 681	1 272
1921	5 412	4 594	10 006	2 226	6 028	6 204	13 518	1 288
1926	5 624	4 368	9 992	1 879	6 082	5 789	11 871	989
1931	5 474	5 668	11 142	1 399	5 786	6 755	13 809	1 268
1936	5 209	6 168	11 377	2 397	5 592	8 182	14 761	987
1948			13 292	9 177	5 359	17 110	23 179	710
1954	5 202	14 063	19 265	2 362	5 449	16 178	22 651	1 024
1960					5 258	18 527	25 150	1 365
1966	438	33 155	33 593	4 630			38 223	
1971	1 061	49 826	50 887	6 945			57 832	

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

	page
- Le réseau urbain précolonial de l'Algérie occidentale	13
- Les périmètres de colonisation et le réseau ferroviaire de l'Oranie en 1930	48 bis
- Carte de Tlemcen en 1912	49 bis
- Les centres de colonisation autour de Tlemcen	55 bis
- Les principales étapes de la croissance de Tlemcen 1830-1960	56 bis
- Evolution de Saïda, de 1844 à 1971	60 bis
- Répartition par arrondissement de la population regroupée	61 bis
- Localisation de la population en Oranie	62 bis
- Tlemcen en 1965	76 bis
- Saïda en 1971	76 ter
- Evolution de la population totale 1954-1966	78 bis
- Population de Tlemcen et de Saïda de 1876 à 1972	80 bis
- Evolution des limites départementales	87 bis
- Accroissement de l'emploi industriel	97 bis

P L A N

	pages
1.1. - <u>LA PERIODE PRECOLONIALE ET LES DEBUTS DE LA PENETRATION FRANCAISE</u>	2
1.1.1. La période précoloniale	2
1.1.1.1. La situation économique durant la période ottomane.....	3
1.1.1.2. Tlemcen	5
1.1.2. Les débuts de la pénétration coloniale	9
1.1.2.1. L'action d'Abd el Kader	10
1.1.2.2. Saïda	14
1.1.2.3. Tlemcen	15
1.2. - <u>LA PERIODE COLONIALE 1870-1954</u>	17
1.2.1. Les instruments de la domination	20
1.2.1.1. L'Etat	20
1.2.1.2. Les banques, les sociétés de crédit privées	27
1.2.1.3. Les sociétés concessionnaires	33
1.2.1.4. La colonisation de peuplements	34
1.2.1.5. La scolarité et la santé	37
1.2.2. Les formes de la domination	39
1.2.2.1. Appropriation de la terre	39
1.2.2.2. L'industrie	40
1.2.2.3. Les mines	41
1.2.2.4. L'agriculture, les forêts, l'élevage.....	42
1.2.2.5. Les transports	45
1.2.3. Le développement de Tlemcen et de Saïda	49
1.2.3.1. Tlemcen	49
1.2.3.2. Saïda	57
1.2.4. L'Algérie à la veille du déclenchement de la guerre de libération	62

1.3. - <u>L'INDEPENDANCE ET LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEL ORDRE</u>	
<u>ECONOMIQUE 1954-1972</u>	71
1.3.1. La guerre de libération et les premières années de l'Indépendance	72
1.3.1.1. Contexte général	72
1.3.1.2. L'intervention économique française : le plan de Constantine	73
1.3.1.3. Les déplacements de population rurale	75
1.3.1.4. Le départ des Européens et les changements de population	77
1.3.1.5. Le début de la restructuration du système politique et économique	81
1.3.2. De 1966 à 1972 : la mise en place des institutions économiques	82
1.3.2.1. La stratégie de développement	83
1.3.2.2. Les moyens administratifs et politiques de l'organisation du territoire	87
1.3.2.3. L'intervention de l'Etat dans l'économie nationale	93
1.3.3. Conclusion : modification des circuits économiques et évolution de l'espace algérien	104
1.3.3.1. L'Algérie précoloniale	104
1.3.3.2. La place de Saïda et de Tlemcen dans l'Algérie coloniale	104
1.3.3.3. L'après indépendance.....	107

